REVUE CATHOLIQUE
POUR LA SUISSE ROMANDE



IIIme ANNÉE - N° 2 - AVRIL-JUIN 1928
EDITEUR FRAGNIERE FRERES FRIBOURG

SOMMAIRE DU N° 2 :

GONZAGUE DE REYNOLD	*Saisons du Nord* (Poèmes) . . .	129
A. S.-H.	Poèmes	140
Légende	. . . . .	142
*Miniature d'une Bible du XIII*me *siècle.*	. . . . .	144
EUGÈNE DÉVAUD	*La déroute de la Pédagogie :* Rome, Vienne, Moscou . .	145
FRANÇOIS CHARRIÈRE	*La famille et l'Etat dans l'Ecole* .	168
ALPH.-MARIE ACHARD, O. S. B.	*Te Deum laudamus* (Poème) . .	188
CHARLES JOURNET	*Apologie*	193
MARCEL DE WECK	*Georges de Monlenach*	209
CHARLES JOURNET	*Note sur la Guerre*	231
FRANÇOIS BOUCHARDY	*Chronique de Littérature*	236
FRANÇOIS BAUD	Trois reproductions de sculptures	
	1° Trois Résurrections . . .	129
	2° Piéta	192
	3° Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus	208
Appendice à l'article : La déroute de la Pédagogie.		239
Bibliographies		243

Conditions d'abonnement:

Abonnement annuel (Suisse et Etranger) . . . . . Fr. 9.—

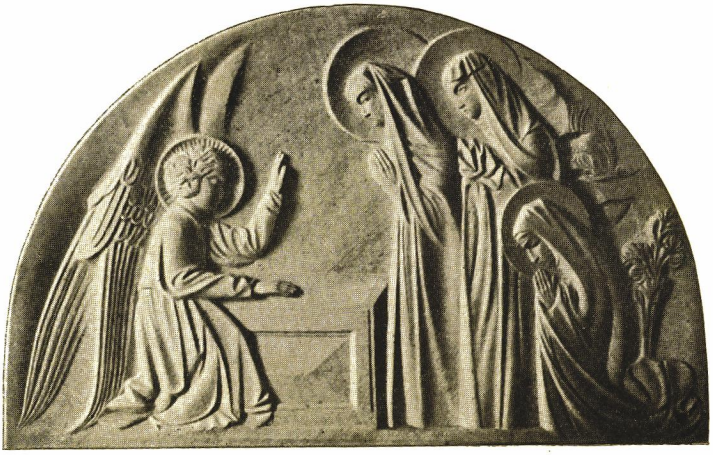
Prix du numéro. . . . . » 3.—

S'adresser aux éditeurs: Fragnière Frères, Fribourg

Compte de chèques: II a 20. Téléphone: 2.12









SAISONS DU NORD [1]

LES QUATRE SAISONS

Pour Colette.

PRINTEMPS

Blanches
nues,
branches
nues ;
pousses
toules
frêles,
quelle
douce
pluie,
goutte,
goutte,
goutte !
— quelle
douce
vie !

ÉTÉ

Plaine
brune
dort ;
lune
pleine
d'or.

[1] Ces poèmes forment un ensemble. Ils commencent par des jeux de virtuosité et par une adaptation du style classique pour éveiller ensuite, peu à peu, en une forme de plus en plus libre, les émotions imprécises des saisons du Nord. Ils témoignent ainsi d'un débat auquel nulle sensibilité romande n'est indifférente. *(N.d.l.R.)*

AUTOMNE

Brumes
flottent,
mottes
fument ;
terres
lourdes,
pierres
sourdes,
choses
mortes ;
portes
closes,
flammes
basses,
âmes
lasses.

HIVER

Proches
côtes
blanches,
hautes
roches
penchent ;
sentes
lentes,
pentes
lisses :
glisse !

L'ANNONCE DU PRINTEMPS

Dans vos urnes, au creux de vos cavernes rondes,
Nymphes de la Sarine et de l'Aar, et du Rhin,
faites croître vos ondes,
faites gronder plus fort les torrents souterrains.

Car le Feune alourdi, battant l'air de ses ailes,
sur la neige a soufflé de sa bouche de feu ;
les verdures nouvelles
vont surgir — et l'on sent la présence d'un dieu.

Le Temps dont chaque pas fait pour nous sonner l'heure,
retourne dans ses mains l'antique sablier ;
au toit de la demeure,
s'égouttent les glaçons, bruit doux et familier.

La chaleur du soleil caresse nos visages,
la clarté du soleil illumine le mur
et les blancs paysages
reculent, de hauteur en hauteur, dans l'azur.

L'invisible Printemps, héros des vertes joies,
arrive d'Ausonie avec son glaive d'or :
Feune, ouvre-lui ses voies,
— routes que chaque nuit le gel durcit encor.

C'est en vain que l'Hiver, tyran du Nord barbare,
lance sur lui l'assaut de ses aquilons noirs,
c'est en vain qu'il s'égare
à se ruer, fureur, au combat sans espoir.

Sur les cimes, en vain l'Hiver s'arme et retranche :
ses remparts de frimas s'ébranlent, crevassés,
croulent en avalanche,
entraînant le fracas des sapins renversés.

Il cède : il plie enfin ses pavillons de neige ;
de plaine en plaine il fuit sur ses traîneaux glissants
jusques au pôle, siège
où, songeant au retour, il s'assied, menaçant...

Nymphes, entendez-vous, dans les forêts lointaines,
les sonores échos proclamer le Printemps ?
Fleurissez vos fontaines,
couronnez vos cheveux de trolles éclatants.

VARIATION SUR UN THÈME DE GŒTHE

Auf allen Gipfeln, ist Ruh'...

La caresse du soir glisse sur les verdures
et glissent dans le ciel les nuages rosés,
et glisse le sommeil, comme une eau sans murmure,
sur mon cœur apaisé.

Les nuages au ciel glissent dans la lumière,
l'or du soleil qui meurt baigne les frondaisons,
et mes songes, glissant sur les collines claires,
montent vers l'horizon.

Horizon frissonnant dont les faîtes bleuissent
dans la vapeur lilas qui vibre au fond des bois ;
un souffle fait frémir le hêtre aux feuilles lisses :
ô souffle, emporte-moi !

J'embrasse en mon désir, j'aspire dans mon âme
la terre sans limite et le ciel infini,
je suis l'espace immense où roulent et se pâment
des nuages unis.

Nuages devenus les formes de mon rêve...
j'absorbe le silence et le calme du soir,
l'éternité me prend... pourtant cette heure est brève,
reflet dans un miroir.

Je ne suis qu'un mortel en l'heure fugitive,
mais le rythme divin fixe le souvenir...
la fraîcheur sort des bois et les ombres la suivent :
dormir !

APRÈS L'ORAGE

La tempête d'hier a flétri les rosages ;
sinistrement, le lac, hier d'azur, est noir ;
des brumes, des vapeurs et des lambeaux d'orage
flottent sur les sommets comme un grand désespoir.

Une ombre de désastre est sur le paysage ;
sinistrement, le lac, hier d'azur, est noir ;
c'est en vain que sur lui je penche mon visage :
comme il n'est plus de ciel, je n'ai plus de miroir.

REFLETS

Trop d'ombre en la maison ; dehors, trop de soleil.

Entre la glace et la fenêtre,
la solitude attend le rêve :
ferme les yeux.

Tu sens, derrière toi, l'ennui du paysage
et tu sens devant toi, l'ennui de ton visage ;
tu voudrais partir, tu voudrais rester :
trop d'ombre en la maison ; dehors, trop de soleil,
et cette heure, trop longue en l'été qui l'accable,
pèse à ton front comme l'éternité.

Douleur.

Trop d'ombre en la maison ; dehors, trop de lumière :
viendront-ils l'apaiser, le rêve et le sommeil ?

Rouvre les yeux.

Regarde dans la glace où passe un frisson bleu,
— c'est la fraîcheur du soir qui fait frémir les feuilles, —
regarde ton visage :
il s'efface et, comme une ombre, disparaît ;
il s'efface, et ce n'est plus qu'un paysage,
une onde lointaine avec des reflets
dans la glace en face de la fenêtre,
— nostalgie du Nord dans la chaleur d'été.

Une onde lointaine :
un lac ? un fleuve ? ou peut-être la mer ?
Voici le paysage des carènes,
lenteur et silence, l'une après l'une,
dans la fraîcheur du soir qui fait frémir les voiles :

blanches et noires, et voiles rousses,
blanches et noires, et rames rouges,
blanches et noires, et la proue d'or ;
les carènes, — un lac ? un fleuve? ou peut-être la mer?—
les carènes aidant les voiles de leurs rames,
— car l'onde en la fraîcheur du soir est immobile, —
les carènes blanches et noires,
voiles rousses et rames rouges,
les carènes à la proue d'or ;
les carènes emportent ton rêve,
les carènes bercent ton sommeil,
les carènes glissant dans la fraîcheur du soir ;
les carènes glissent sur des reflets
— car l'onde en la fraîcheur du soir est immobile, —
de montagnes dont tu vois les cimes renversées :
une tour, une cathédrale, un nuage ;
les carènes glissant dans la fraîcheur du soir,
les carènes s'en vont des montagnes aux plaines,
aux plaines où les bouleaux frémissent sur les bords,
les carènes s'en vont vers les dunes stériles,
vers l'Océan ;
les carènes aidant les voiles de leurs rames,
— car l'onde en la fraîcheur du soir est immobile, —
lenteur et silence, l'une après l'une,
s'en vont vers l'aventure de l'Océan,
vers les îles aux falaises rouges
comme si l'Océan, à force de frapper,
avait saigné sur l'âpreté des rocs ;
vers les îles sanglantes où des vierges attendent,
où peut-être une vierge attend
vers les îles qui sont le terme de ton rêve,
— au-delà, c'est le pôle ; au-delà, c'est la mort.

Les carènes armées qui portent des héros
dont tu vois, de la poupe d'argent à la proue d'or,
étinceler les lances
et luire les boucliers ronds pendus au bords,

regarde passer les carènes,
lenteur et silence, l'une après l'une,
regarde-les passer à d'égales distances,
regarde-les passer dans la fraîcheur du soir,
blanches et noires,
blanches et noires, et voiles rousses,
blanches et noires, et rames rouges,
blanches et noires, et la proue d'or,
les carènes aidant les voiles de leurs rames...

Regarde : la nuit tombe lentement,
les ombres glissent au fond de l'ombre ;
regarde : la nuit tombe et la glace est obscure,
regarde encore :
et voici, anxieux, déçu, plein de tristesse,
— nostalgie du Nord dans la chaleur d'été :
trop d'ombre en la demeure et trop d'ombre au dehors, —
dans la glace où ton rêve est mort,
— toi qui voudrais partir, même s'il faut rester,
être ailleurs pour être autre que toi-même, —

ton visage.

AUTOMNE DU NORD

Que Dieu nous garde, automne !
Tu viens de la montagne et descends vers la mer :
les bois sont plus profonds, les échos sont plus graves,
et, par delà les bois, au-dessus des nuages,
le glacier qui se penche est un vaisseau déserl.

Les bois sont plus profonds, tristesse et paix du soir ;
plus graves, leurs échos où le chant des ramiers
s'espace et meurt, — plus graves ;

les bois sont plus profonds, et plus hauts leurs troncs noirs,
les ombres autour d'eux s'allongent sur les champs ;
les bois sont plus profonds d'où la nuit va sortir ;
les bois sont plus profonds, mes songes sont plus graves,
car je songe à la mort en cherchant mon chemin.

Car je songe à la mort, tristesse et paix du soir,
et, par delà les bois, au-dessus des brouillards,
d'où sortent les collines,
ce soir comme des îles,
au-dessus des brouillards, au-dessus des nuages,
le glacier qui se penche est un vaisseau désert.

Navire impérial, dévoué au naufrage,
dont, là-bas, le dernier rayon renflamme encor
la neige de pourpre et les roches d'or.

Au-dessus des brouillards, au-dessus des nuages,
dans l'azur froid comme une mer du Nord,
dans l'azur froid, je suis le lourd vol en triangle
des oies sauvages :
que Dieu les garde !

Que Dieu nous garde automne !

ÉLÉGIE

Automne aux voiles bleus qui rêves sous les hêtres,
les mains pleines déjà de feuilles pourpre et or,
dans tes brouillards légers je sens fondre mon être,
et je me sens mourir, automne, de ta mort.

Les vergers, au soleil, sont roses de colchiques,
où tu fais mollement tomber les lourds fruits mûrs,
— et saigne en moi mon cœur, mon cœur mélancolique,
de voir les cerisiers tout rouges dans l'azur.

Mon cœur rempli d'amour que nul passant ne cueille,
tombe avec les fruits mûrs dans le gazon mouillé ;
un désir sans espoir tombe avec chaque feuille,
— et je serai bientôt un arbre dépouillé.

Automne qui t'en vas incliné vers la terre,
comme si tu marchais au milieu des tombeaux,
ton visage pour nous est toujours un mystère,
mais je sais qu'il est triste et je sais qu'il est beau.

Automne aux voiles bleus qui fuis dans la vêprée,
fantôme du printemps — mais l'hiver va venir, —
défends-moi de l'hiver, automne aux mains sacrées :
tu donnes tant de grâce à ce qui doit mourir !

PLAINE

Plaine, plaine d'automne étendue vers le Nord,
comme une lassitude, un ennui de la terre ;
plaine où chaque arbre est solitaire,
chaque demeure trop lointaine,
où chaque long chemin semble aller vers la mort.

VARIATION SUR UN THÈME DE HEINE

Ein Fichtenbaum steht einsam....

Pin solitaire et nu, frissonne au vent du Nord :
vers le Sud où reluit l'or des ondes lointaines,
quel désir sans espoir te penche, et quelle peine
fait tes branches frémir, et quel tourment les tord?

Tu rêves de soleil, et d'un palmier qui dort
dans le calme et l'azur, au-dessus des fontaines,
là-bas... Autour de toi, le vent durcit les plaines,
pin vieilli par l'hiver, oublié par la mort.

LES DERNIERS

La vaste nudité des clairières stériles,
le rigide sommeil des arbres abattus.
— Héros morts, héros morts, ils ont rasé la ville :
héros morts, héros morts, à quoi bon vos vertus?

Clairières où jaunit une herbe sans rosée,
où s'écart, comme des ossements, le bois mort.
— Je reconnais mon sang sur vos armes brisées,
en mon cœur retentit la chute des plus forts.

Sur le nivellement où roulent les nuages,
attestant la forêt, un pin se dresse encor ;
— et le dernier héros, debout, l'ombre au visage,
attestant la cité, se refuse à la mort.

GONZAGUE DE REYNOLD.

POÈMES

VOIX DE L'AME

Se déroulant comme un cantique,
Lente et sourde incantation,
La Voix, du fond des cœurs mystiques
Fait fuir les peurs par légions.

La peur des jours chargés de doutes,
La peur des tournants du chemin,
La peur le long des froides routes
Nous étreignant de ses deux mains.

Toutes les peurs. — Quand la Voix crie
Du fond de l'âme, du fond des nuits,
Sa sœur de chair soudain oublie,
Se met debout domptant l'ennui.

Et la lourde coupe des heures
Où les lèvres, languissamment,
Goûtaient aux tristesses des leurres,
S'allège par enchantement.

L'amour, la jeunesse et la force
A flots purs montent à ses bords,
C'est la sève brûlant l'écorce,
La lèvre boit un rêve d'or.

Au loin toutes les épouvantes !
Les non-vouloirs et les frayeurs !
Voici que mon âme est aimante
D'un grand Amour venu d'ailleurs.

LA JOIE

Vague impétueuse et sublime
Portant l'être plus haut que soi,
Ignorante des noirs abîmes
N'en connaissant plus les effrois,

Joie, ô sœur de la Bienveillance
Illuminant les sombres yeux,
Toi que j'aime par préférence
Des vertus nous ouvrant les cieux,

Salut ! vaste libératrice :
Ceux que tu marques de ton doigt
Pour la grande œuvre rédemptrice
N'ont plus leurs âmes à l'étroit !

A. S.-H.

LÉGENDE

Monseigneur Besson a destiné un chapitre de son livre magistral sur l'Eglise et la Bible[1] *à expliquer avec quel soin le moyen âge transcrivait et enluminait la Bible. Cette transcription était, au dire de Cassiodore, la meilleure peut-être des activités qu'un moine pût exercer. Elle était tellement encouragée par l'Eglise que le Rituel prévoyait, pour les écritoires, une bénédiction où l'on prie Dieu d'accorder à ceux qui copient la Bible, l'intelligence de son sens profond et la grâce d'en pénétrer leur vie.*

Nous avons déjà écrit que ce livre de Monseigneur Besson démolissait définitivement, dans l'esprit de toutes les personnes de bonne foi, la légende suivant laquelle l'Eglise aurait, au moyen âge, caché la Bible.

*Nous avons obtenu la permission de reproduire une admirable miniature de cet ouvrage, la plus belle de toutes à notre avis. Elle est prise d'un manuscrit datant du XIII*me *ou du XIV*me *siècle, qui se trouve à la Bibliothèque vaticane. Elle illustre le chapitre XVII du livre des Nombres.*

Les Israélites murmurent contre Moïse et Aaron qu'ils accusent de s'être élevés au-dessus du peuple. Un châtiment terrible s'abat sur trois d'entre eux: Coré, Dathan et Abiron. Et Dieu va montrer, par un miracle, dans quelle tribu ses prêtres devront être choisis. Les douze maisons d'Israël apporteront chacune à Moïse une verge sur laquelle il inscrira leur nom. Moïse dépose les douze verges dans la « tente de la réunion ». Le lendemain, la verge d'Aaron a fleuri en amandier. Tous les enfants d'Israël, saisis de stupeur, tremblent à la pensée d'un nouveau châtiment que pourrait attirer leur incrédulité. C'est ce moment qu'a fixé le miniaturiste, dans une composition petite par ses dimensions, mais dont le caractère grandiose et dramatique est prodigieux.

On remarquera que le Seigneur, qui apparaît dans la gloire, porte, en son auréole d'or, le nimbe crucifère qui sert à caractériser Jésus dans l'iconographie chrétienne. Et, en effet, par un admirable scrupule d'exactitude dogmatique, le moyen âge n'a jamais voulu, dans sa plus belle époque, représenter Dieu le Père, à qui l'œuvre de

---

[1] Edité par la *Société Anonyme d'Editions Artistiques* et imprimé par la *Société Anonyme de Rotogravure*, à Genève.

la création est attribuée, sous la forme d'un vieillard. Le Père, qui ne s'est pas incarné, n'a pas été figuré. Mais on lui a prêté les traits de Jésus, Dieu comme lui, mais devenu semblable à nous.

Reproduisons ici, à cause de son importance, la lettre adressée de Rome à Monseigneur Besson, après la publication de son livre.

Du Vatican, le 28 janvier 1928.

A Sa Grandeur Monseigneur Marius BESSON,
Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg,

Fribourg

MONSEIGNEUR,

Le Saint Père a vivement agréé l'hommage que Vous Lui avez fait de votre très intéressant travail sur la Bible.

Sa Sainteté Vous en remercie comme d'un précieux service rendu aux fidèles qui trouveront dans ce livre la réfutation des calomnies des ennemis de l'Eglise au sujet de la prétendue défense qu'Elle aurait portée de lire la Sainte Ecriture. L'ouvrage prouve, en réalité, combien l'Eglise a favorisé par la peinture, la connaissance de ce livre divin à ceux qui ne savent pas lire et que, dans les écoles du moyen âge et des temps modernes, les textes scripturaires occupent une des premières places.

Quant à leurs traductions en langue vulgaire (avec les précautions requises pour que le livre de vie ne devienne pas un livre de mort), Votre Grandeur prouve très bien qu'elles remontent presque à l'origine des idiomes modernes, et reproduit, à titre d'exemples, un certain nombre de textes manuscrits avant l'invention de la typographie, ou imprimés en suite de cette découverte, en langues italienne, française et allemande.

En exprimant de nouveau Sa paternelle satisfaction pour cette récente preuve de votre zèle pastoral, le Souverain Pontife est heureux de renouveler, comme gage de Sa spéciale bienveillance, pour Votre Grandeur et pour Vos fils en Dieu, le bienfait de la Bénédiction Apostolique.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en Jésus-Christ.

(Signé) CARD. GASPARRI.

* * *

Nous avons présenté, dans le fascicule d'avril-juin 1927, la reproduction d'une belle statue de saint François d'Assise.

Voici de nouvelles œuvres du sculpteur François Baud.

Une admirable Piéta, *d'exécution sûre, serrée, fouillée, où est*

conçue et rendue, avec une grande richesse et une mesure parfaite, l'émotion d'un drame dont il appartient à la seule foi surnaturelle d'évoquer les incommensurables profondeurs. Cette belle ronde-bosse, exécutée en plâtre en 1925, ne mesure que 35 centimètres.

Une sainte Thérèse de l'Enfant Jésus *que nous reproduisons d'après un plâtre de 1 m. 30, mais qui va être sculptée en roche rose à la dimension de 1 m. 70, pour la si parfaite église de Sainte-Croix, à Carouge.*

La sainte est à la fois douce et ferme. (Oh ! la fermeté de sainte Thérèse, sa volonté d'aller jusqu'au bout, jusqu'au bout de l'amour, fallût-il passer par le feu, — tout cela qui paraît si bien dans son vrai portrait, dans sa grande bouche et dans la flamme sombre de ses grands yeux, qu'en ont-ils fait nos mercanti !) Elle sourit. Elle est au repos. A peine un mouvement de la tête.

Grande simplicité des lignes de la draperie. Il n'y a pas ici de drame au-dehors. Tout le sujet est intérieur. Et quelle délicatesse de ne l'avoir pas embarrassée de ses roses, d'avoir songé à les changer en motif ornemental !

Trois Résurrections *en bas-reliefs.*

Dans l'une le Christ (c'est un bas-relief de bronze au cimetière de Romont) sort du tombeau et les gardes sont jetés à terre.

Dans l'autre le tombeau est vide. L'action est déjà passée. Tout est calme : le geste de l'ange, les plis des robes. Ce relief est au cimetière de Fribourg.

Le troisième relief est en plâtre. C'est la résurrection de Lazare ; le calme d'un côté, le mouvement de l'autre.

Ces bas-reliefs ont été exécutés dans les dimensions de 30 à 40 centimètres de hauteur.





suas ⁊ aaron cū
tribubus suis
sicut præceperat dñs
ita fecerunt filii israel
omnia quæ præceperat
dñs moysi ita fecerunt

Et factum est in die
illa ut introiret moyses
tabernaculum testimonii
et circumdatum
sanctificaret
cum omnibus
vasis suis
unctum
et consecratum
cum altari
omnibus
vasis suis
et sanctificatum

LA DÉROUTE DE LA PÉDAGOGIE ROME, VIENNE, MOSCOU

I. DE ROME A VIENNE OU DE L'ORDRE AU DÉSORDRE

Les pédagogues de l'éducation nouvelle confondent volontiers l'école actuelle, qu'ils attaquent avec violence, avec l'école religieuse, spécialement notre école traditionnelle catholique. M. W. Paulsen, par exemple, l'ancien directeur des écoles de Berlin, qui fut si bruyamment fêté, l'an dernier, à Genève et à Locarno, se rend coupable de cette méprise, dans l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse, 1927*, que les instituteurs romands ont reçu comme étrenne au premier janvier 1928.

Nous ne saurions trop protester contre une pareille assimilation. A plus forte raison devons-nous ne pas y donner prétexte. Les procédés de l'école d'aujourd'hui ne constituent pas plus l'école chrétienne que notre société libérale et capitaliste n'est l'ordre social chrétien. Par ailleurs, nous nous garderons de verser dans la pédagogie de l'instinct sublimé, autant que nos sociologues catholiques se gardent des doctrines de Marx et de Lénine.

Les socialistes cependant nous traitent d'infâmes bourgeois, parce que nous défendons certains principes essentiels, que nous considérons comme les fondements de l'ordre social et de toute vie: la légitimité de la propriété privée, par exemple, les droits imprescriptibles de la personne humaine et de la famille. Nous devons pareillement

nous résigner à paraître surannés aux choryphées de l'école rénovée, parce que nous maintenons les droits de la famille sur l'enfant et sur les institutions qui s'occupent de l'enfant, la soumission de l'enfant à l'autorité de ses éducateurs, et, ce qui touche au sujet dont nous avons à traiter, la suprématie de l'intelligence sur les fonctions et les activités humaines, la suprématie de la formation de l'intelligence sur l'instruction mnémonique.

1° L'ordre chrétien.

Il est un ordre chrétien pour l'éducation de l'intelligence. L'intelligence est la faculté qui nous fait connaître le vrai. Nous formons notre intelligence en l'exerçant à connaître ce qui est, à découvrir la vérité, que celle-ci soit naturelle, qu'elle soit surnaturelle.

Nous assimilons le vrai, nous le faisons nôtre, pour en vivre. Or, la vie se manifeste en des activités fort diverses. Nous sommes hommes; comme tels, nous jouissons de la vie des organes, de celle des sens, de celle de la raison. Nous sommes chrétiens aussi; comme tels, nous sommes élevés à une vie surnaturelle qui n'est autre que la communication de la vie même de Dieu. Pour correspondre à ces multiples manifestations de la vie, il est indispensable que l'intelligence assimile des vérités nombreuses et diverses, mais entre lesquelles il faut établir des distinctions; on doit étager, organiser et unifier tout ce savoir. Nous n'apprenons pas pour le plaisir d'apprendre. Nous apprenons pour voir clair en notre vie. Les connaissances que nous devons placer au sommet de la hiérarchie, qui doivent dominer toutes les autres, sont celles qui touchent à la vie. Je dois posséder une réponse sûre à ces quelques questions: Qu'est-ce que ma vie, d'où me vient-elle, à quoi me conduit-elle ? Quels moyens me sont offerts pour réaliser le but de ma vie ? Comment en userai-je pour atteindre sûrement ce pour quoi je suis fait ?

Voilà le programme essentiel des vérités que doit assi-

miler tout homme, le programme de toute école et de tout enseignement. Ces points négligés, l'acquisition de la science n'est qu'un sport infécond et trompeur. Les réponses à ces questions sont les seules qui comptent. Ma vie est courte. Nul ne la vivra pour moi. Si je la perds, tout est irrémédiablement perdu. Et c'est se jouer abominablement de l'enfant et de l'homme que de lui laisser tout ignorer de ce qui est la seule réalité pour lui: la vie, donc aussi la mort et l'au-delà.

Voilà le champ qui s'ouvre à l'intelligence: établir une doctrine de la vie; cette doctrine, pour nous chrétiens, est fondée tout ensemble sur la raison et sur la foi. Mais tous ceux qui se défient du Christ et qui refusent son Eglise, tous ceux-là ne sont pas moins amenés, de par les nécessités de la vie même, d'user de leur intelligence pour se constituer, bonne ou mauvaise, une doctrine sur ce qu'est la vie et sur la manière dont elle doit être vécue.

Une intelligence est éduquée, lorsqu'elle est capable de prononcer un jugement clair, sûr, inébranlablement fondé, sur ce que nous sommes, sur ce que nous faisons, sur ce que sont ces réalités de tous les jours: la naissance et la mort, le bien et le mal, le monde, les hommes, et nous-mêmes. Car la vérité doit illuminer toute notre vie; ce n'est pas à notre heure dernière ou dans nos derniers ans que doit apparaître le sens vrai de la vie et la vraie sagesse de l'existence, mais dès le commencement. Il en résulte un système d'idées et de principes que nous acceptons comme directeurs de notre activité, de nos efforts, de notre conduite, dans ses manifestations les plus diverses. Alors, nous sommes au clair. Nous connaissons à quelle fin nous sommes appelés. Nous prenons les initiatives qui nous semblent les plus propres à y parvenir, malgré les étonnements et les objections de notre entourage. Nous appuyons sur la doctrine que nous avons placée à la base de notre vie nos décisions, nos énergies, nos efforts, pour vaincre les difficultés du dehors, les paresses du dedans, pour sacrifier, s'il le faut, à cette vie meilleure, notre bien-être et nos plus

chers sentiments. Nous n'agissons plus au hasard des rencontres et de la suggestion d'autrui, sous l'empire du caprice, des impressions, des passions ; notre agir acquiert de l'unité de la fermeté, de la continuité. Selon qu'on juge qu'elle doit être livrée au plaisir, à la fortune, à la domination, à la vertu humaine, à la perfection chrétienne, la vie acquiert une valeur et une dignité différentes.

Aussi bien, selon l'ordre chrétien, l'éducation de l'intelligence se parfait dans l'assimilation des vérités que le Christ nous a révélées et que l'Eglise nous enseigne sur la vie, son origine et son but, sur les moyens que nous offrent notre propre personne, notre famille, notre profession, notre ambiance civique et sociale, la communauté chrétienne elle-même avec ses adjuvants surnaturels, pour atteindre ce but et le réaliser. C'est dans ce sens que nous comprenons l'adage séculaire : *non scolae, sed vitae discimus*. L'élève apprend ce que sont les choses, ce que sont les hommes et les institutions humaines et ce qu'il est lui-même ; il apprend encore et surtout à porter sur tout cela un jugement clair et sûr, qui lui en révèle les valeurs diverses, qui l'aide à établir la hiérarchie de ces valeurs, par rapport à la valeur essentielle : ce pour quoi il fut mis au monde. La première réponse de son catéchisme : Pourquoi Dieu nous a-t-il créés ? éclaire comme d'un faisceau lumineux l'immensité de l'univers et plonge jusqu'à l'infini : Pour connaître, aimer et servir Dieu, et, par ce moyen, acquérir la vie éternelle.

Voilà, à grands traits, l'ordre chrétien, — et même l'ordre simplement humain, — de l'éducation de l'intelligence.

2° *L'école réceptive.*

Mais des esprits orgueilleux sont venus, qui, refusant le joug du Christ si doux qu'il fût, le fardeau de la soumission à l'Eglise, si légèrement qu'il ait pu peser, ont boule-

versé cet ordre chrétien ; la conséquence, ici comme en philosophie, comme en économique, comme partout, fut que l'ordre humain lui-même ne put longtemps se maintenir intact, que les pédagogues oscillèrent entre deux désordres opposés et devinrent incapables de s'élever à un plan supérieur, d'opérer la synthèse entre les matières à enseigner et les esprits à former. Tout ce qui touchait à la fin de l'homme ayant été biffé du programme, les moyens mêmes, devenus fins, se sont disputés la première place ; le but de l'éducation de l'intelligence balança selon les écoles et les époques. Choisira-t-on la massive érudition d'un Gargantua, qui doit devenir « un abyme de science », ou la finesse d'esprit de ceux qui veulent, avec Montaigne, « une tête bien faite », et qui ne se soucient pas du contenu? L'histoire de la pédagogie, de la Renaissance à nos jours, n'est qu'un va-et-vient désordonné entre ces deux extrêmes: le bourrage et la dextérité vide.

Pour le moment, le bourrage a le dessus ; nos écoliers s'abrutissent à l'école réceptive sous le règne du *matérialisme didactique*. La culture de l'intelligence, ou ce que l'on appelle fort improprement ainsi, consiste à absorber, en comprenant si l'on peut, mais ce n'est pas requis, l'énorme masse des « matières » qui bouffissent les programmes officiels. La sanction de cette « culture » consiste en un papier, obtenu après examen, à la suite de quoi l'on doit être tenu pour cultivé, de par la loi.

Les examens ! La misérable piste où nos écoliers doivent caracoler entre cinq et vingt-cinq ans en est plus barrée que celle des chevaux de course ne l'est de poutres et de haies. Il en existe à la fin de chaque trimestre, de chaque semestre, de chaque année, de chaque cycle, de chaque genre d'études, secondaires, professionnelles, universitaires. On y subit des interrogations écrites et orales, serrées, subtiles, retorses, ou coulantes et pleines de bonhomie détachée, ou simplement saugrenues. Et tout pour la mémoire ! Le festin scientifique, il a fallu l'ingurgiter à grand renfort de répétitions, les uns peinant sur de

gros manuels dont ils sucent hâtivement la « substantifique moëlle », les autres ingérant l'extrait concentré des compendiums et des « aide-mémoire » ; les uns et les autres soucieux de dégoiser pendant quelques quarts d'heures ce dont ils se sont gavés des mois durant. Après quoi, l'on pourra tranquillement oublier ce bagage indigéré, vendre cahiers et manuels. Bienheureux possesseur du diplôme, vous pouvez attester, par une note moyenne, des signatures et un large sceau que vous êtes une intelligence « cultivée ».

Que voudriez-vous qu'ils fissent d'autre et de mieux, les gouvernements que les constitutions obligent à la neutralité ? Puisqu'ils ne peuvent avoir d'opinion sur la fin de la vie, puisque la science qui seule importe leur est interdite, laquelle dominerait, ordonnerait, réglerait toutes les autres ? Astreints à se taire, ils doivent se rabattre sur les sciences et, pour ne point contrister les spécialistes qu'ils appellent en leurs conseils, ils doivent les admettre toutes. Promus maîtres d'école et chargés du discernement des esprits, les hommes d'Etat n'ont rien trouvé de plus administrativement conforme à la pratique de leurs bureaux que l'examen, les notes et les diplômes. Ce n'est pas à l'examen que j'en veux ; l'examen, surtout s'il est pratiqué par celui qui enseigne les élèves ou par un inspecteur qui les connaît, n'est que le signe assez anodin d'une chose qui ne l'est pas : le programme établi en vue de l'examen, absorbé réceptivement en vue de l'examen, sans la culture de l'intelligence abstractive et des aptitudes à juger et à raisonner. Par ailleurs, de Renan à Gabriel Séailles, de l'*Avenir de la Science* aux *Exigences de la Conscience moderne*, les philosophes et les pédagogues ont si fort clamé que le savoir apporterait le bonheur et fermerait les prisons, que le niveau de culture d'un peuple dépend de l'ampleur et de la « hauteur » de ses programmes, que les parlements et les partis politiques ont pratiqué la surenchère, chacun voulant dépasser son adversaire dans cette bouffissure intellectuelle. Les écoles catholiques, infidèles malgré elles à

leurs sages traditions, ont dû subir les programmes officiels pour pouvoir subsister et préparer aux examens. Les Etats catholiques ont tenu à ne point paraître inférieurs au « niveau » de l'instruction des autres pays. Et ce fut, c'est encore, le triomphe de l'école réceptive. « A la mode de quoi nous sommes instruits », pouvons-nous répéter après Montaigne, « il n'est pas merveille si ni les écoliers ni les maîtres n'en deviennent pas plus habiles. De vrai, le soin et la dépense de nos pères ne visent qu'à nous meubler la tête de science ; du jugement et de la vertu, peu de nouvelles. » A cela près que nous devons remplacer, dans leur souci de tenir l'esprit « courbé et croupi par trop d'étude et de matière », les pères par l'Etat ; la substitution ne marque pas un progrès.

Aussi bien, notre jeunesse a résolu, sans le savoir, le problème à la façon que suggère le moraliste des *Essais :* « Si notre âme n'en va un meilleur branle, si n'en avons le jugement plus sain, j'aimerais aussi cher que mon écolier eût le temps passé à jouer à la paume ; au moins le corps en serait-il plus allègre », à cela près qu'elle parle anglais, qu'elle traduit paume par foot-ball.

La vérité est une, comme Dieu lui-même. Qu'est-elle, sinon la pensée de Dieu ? Nous ne la recueillons que fragmentairement ; nous en constituons nos diverses disciplines. Mais nous avons à chercher à unifier notre savoir ; nous y parvenons relativement en plaçant au sommet les vérités de la foi, qui, venant de Dieu, revêtent une certitude absolue, et les lois nécessaires de la pensée, qui, sur un autre plan de certitude, ne sont pas moins absolument certaines. Placée sous la garde de la foi et la conduite des premiers principes de l'intelligence, la raison peut organiser les sciences et hiérarchiser leur enseignement.

Mais si la science révélée sur la vie et sur Dieu est supprimée du plan d'étude, la raison, parce qu'elle ne recherche plus la vérité selon que Dieu l'a réglé, ne manque pas d'errer lourdement. En ce qui touche aux matières d'enseignement, l'harmonie des sciences a été rom-

pue dès que l'on a supprimé leur subordination rationnelle. On s'est contenté de juxtaposer les branches du savoir. On n'a plus été capable de distinguer entre sciences fondamentales et sciences accessoires. Toutes sont venues successivement réclamer une place plus large et l'accession au rang supérieur: l'histoire au nom du nationalisme, la géographie et les langues vivantes au nom du commerce et de l'internationalisme, les sciences physiques et naturelles au nom du progrès et du positivisme, l'hygiène et les sports au nom de la santé, de l'eugénique et du service militaire, la sociologie enfin, nouvelle arrivée, au nom du bonheur prochain de l'humanité. On peut bien dire, si l'on ose une telle assimilation, qu'en pédagogie, tout est devenu dieu, excepté Dieu lui-même. Comment, au nom de quel principe, en effet, moyennant quels critères, l'Etat laïque aurait-il su et pu opérer le discernement entre les branches principales et les branches secondaires, entre les parties essentielles et les parties accessoires de chaque branche, sinon de par leur utilité au point de vue des intérêts tout temporels et même matériels dont il a la garde ?

Aussi bien, l'enseignement encyclopédique a produit ces esprits éparpillés et superficiels, ou bouffis à l'instar des programmes, gonflés de leur importance, d'autant plus tranchants dans leurs affirmations et plus âpres à la critique qu'ils croient tout savoir, pour avoir « parcouru » — au sens étymologique, hélas ! de « courir au travers » toutes les sciences humaines.

3° La réaction de l'Ecole active.

De même que le libéralisme capitaliste a produit la réaction du communisme, ainsi le matérialisme didactique a-t-il suscité la réaction de l'école active, qui, elle aussi, en son genre, est révolutionnaire. Cette épithète, les protagonistes romands de l'école active la récuseront. Mais leurs émules d'Allemagne et d'Autriche, MM. Glœckel et Paulsen, Oestreich et Wynecken, s'en parent volontiers, et l'entendent

aussi dans sa signification politique. Nous l'appliquons ici aux institutions pédagogiques. La révolution pédagogique, comme l'économique, trouve son explication, au moins partielle, dans le désir, dans le besoin, d'une libération ; ici du joug du capitalisme ; là du poids d'un programme insupportable et de son indigeste absorption. C'est au nom de l'intelligence et de la formation de ses qualités essentielles que l'Ecole active est partie en guerre contre l'ordre pédagogique établi, qu'on appellerait plus exactement un désordre officiellement organisé. Elle mène une guerre sans merci, et non sans succès, aux programmes, à ses branches juxtaposées, aux manuels, aux récitations de leçons, aux examens. Nous ne le lui reprochons pas trop, quoiqu'elle mette un entrain par trop rageur à ce jeu de massacre ; il lui siérait d'apporter un peu plus de discernement dans la condamnation massive et sans appel qu'elle porte contre tout ce qui s'est fait et tout ce qui se fait encore dans l'enseignement actuel. A Vienne, par exemple « plus de leçons-catéchismes, nous affirme M. Dottrens[1], plus d'exposés savamment préparés et gradués pour les mettre à la portée des élèves, lesquels, malgré leur bonne volonté, ne peuvent les assimiler, parce que leur attention ne peut se fixer dans la passivité ». Plus d'exercices où la mémoire joue le rôle prépondérant La pédagogie nouvelle ferme les livres sur les bancs, et, pour mieux les proscrire, supprime les bancs... Mais pour comprendre l'éducation de l'intelligence à la mode de Vienne et d'ailleurs, il est indispensable de se reporter à la conception que se font du rôle de l'intelligence les philosophes dont on s'inspire.

L'intelligence est une fonction qui fait connaître le moyen le meilleur de se tirer d'affaire en face d'une difficulté qui se présente et que ne peuvent résoudre ni le flair instinctif, ni les façons habituelles d'agir. J'ai faim ; je n'ai pas de pain ni d'argent. L'intelligence a pour fonc-

[1] R. DOTTRENS, *L'Education nouvelle en Autriche*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris, p. 42.

tion de me montrer le moyen de me procurer l'un ou l'autre. Le jargon professionnel exprime cela comme suit: « Un acte d'intelligence est un processus mental, suscité par un défaut d'adaptation (ici le manque de pain ou d'argent) et destiné à réadapter le sujet en résolvant la situation problématique devant laquelle il se trouve » (moyen d'acquérir de quoi manger). Cet acte, que l'on décrit en ce charabia, se parfait en trois temps: 1° « conscience d'une désadaptation et du sens de cette désadaptation »: une courroie de mon sac est rompue; 2° « recherche des moyens de se réadapter »: porter mon sac sous le bras ? me contenter de la seconde courroie ? joindre les deux bouts de la courroie rompue avec une ficelle ? un clou ? 3° « mise à l'épreuve des moyens imaginés » : j'opte pour la ficelle et j'essaie.

Toutes les opérations de l'intelligence, dit-on peuvent se ramener à ce schéma, qu'elles soient « de compréhension « ou d'« invention », qu'elles soient « spéculatives » ou « pratiques ». Toutes sont tournées vers l'action et requièrent l'action. Toutes sont des réponses à des questions que suscite la réalité, auxquelles ne peuvent répondre « ni l'instinct ni les automatismes acquis ».

S'il en est ainsi, l'éducation de l'intelligence consiste à placer l'élève dans une situation où il ait à prendre conscience d'une désadaptation, où il cherche les moyens de se réadapter, les essaie, finisse par en choisir un. C'est le fond de la technique de l'enseignement dans de nombreuses écoles nouvelles, en Autriche et ailleurs. Les enfants sont mis devant « une tranche de vie ». Ils observent. Des problèmes se posent à leur esprit. Ils s'efforcent de se les expliquer. Ils regardent à nouveau et mieux; ils consultent les livres et les encyclopédies; ils interrogent leur maître, lequel s'astreint à leur indiquer moins la solution que la direction où ils la doivent chercher. En somme, si j'avais à caractériser d'un mot le résultat de l'éducation de l'intelligence dans les écoles nouvelles, je ne croirais pas trahir les intentions de leurs protagonistes, pour autant qu'un

mot peut exprimer une chose aussi complexe, en disant qu'elle s'efforce de rendre l'enfant débrouillard, de ses mains sans doute, mais d'abord et surtout de son esprit.

Cette dextérité vive et précise à répondre aux impressions, j'oserais presque dire: aux provocations, du milieu naturel ou social par une réaction parfaitement adaptée, est éduquée en une pédagogie très savante et très ingénieuse, que nous aurions tort de négliger. Son inconvénient est justement d'être savante et subtile ; il est toujours fâcheux pour une pratique destinée à devenir courante et presque populaire d'exiger un talent exceptionnel et un entraînement aussi poussé que celui d'un sport difficultueux. Bien ou mal réalisé, ce but: rendre l'enfant débrouillard et prompt à la réaction, ne saurait nous suffire. Il est hors de l'ordre chrétien, si on le considère comme l'aboutissement de l'éducation de l'intelligence et non simplement comme un objectif très secondaire. Il reste trop exclusivement attaché à l'adaptation de l'homme aux réalités matérielles. L'esprit d'observation, qui fait connaître le milieu où vivre et agir, la prudence qui montre la meilleure manière de tirer parti des ressources qu'offre le milieu, le bon sens enfin, qui inspire le tact, la mesure, le flair du possible, du faisable, tout cela est excellent. Mais tout cela tient l'enfant bien attaché à la terre ; tout cela est bien insuffisant pour vivre la vie telle qu'elle vaille la peine d'être vécue ; non seulement celle que Dieu demande pour parvenir à notre fin surnaturelle, mais celle que nous aspirons à vivre selon nos inclinations instinctives, mais celle qui serait conforme aux vues de la simple sagesse naturelle.

On se rendra bien compte de la pauvreté d'un tel enseignement, de l'ennui profond qui doit s'en dégager, en étudiant l'un des rares programmes qui soient sortis du cerveau des pédagogues de demain: celui du Dr Decroly, à Bruxelles. Car il faut bien que les écoliers travaillent sur quelque matière. Mais quelle matière ? On a dû le dire finalement, et sortir de l'anarchie des premiers jours.

« Il faut préparer l'enfant à la vie », déclare comme nous Decroly [1]. Or, la vie « comprend deux entités fondamentales : l'être vivant et le milieu ». Dans l'être vivant, qui est ici l'écolier, on reconnaît quatre besoins primordiaux: le besoin de se nourrir, celui de lutter contre les intempéries, celui de se défendre contre les dangers et les ennemis divers, celui d'agir, de travailler solidairement, de se récréer, de s'élever. Le milieu est étudié dans ses rapports avec le dit être vivant, dans ce qu'il lui apporte de favorable et de défavorable, dans la réaction de l'individu sur le milieu, pour s'approprier ce qui lui est utile et se garer de ce qui lui est nuisible; il en résulte des conclusions « de vie pratique sur la manière dont l'enfant doit se comporter pour son bien et celui de l'humanité ».

L'adaptation de l'homme aux nécessités de la vie s'enseigne par l'observation et l'expérience, pendant les huit années d'école primaire. Chaque année est consacrée à un seul vaste objet d'étude: l'alimentation, le besoin de lutter contre les intempéries, la défense, le travail solidaire, etc.

La division en branches n'existe plus ; le « centre d'intérêt » unifie tout l'enseignement. On appelle « centre d'intérêt » un objet d'ordre concret auquel se rapporte tout l'enseignement pendant un certain laps de temps, semaine, mois, et même davantage. Par exemple: premier mois: moyen de défense de l'enfant, de l'animal, de la plante, de l'homme, seul ou en société; deuxième et troisième mois: aide qu'apportent à la défense de l'enfant les plantes, les animaux, les hommes; quatrième et cinquième mois: dangers et aide des minéraux pour l'homme, la plante, l'animal; sixième et septième mois: la défense et les plantes; huitième et neuvième mois: la défense de la société; fin du neuvième mois: le soleil, les astres et la défense; dixième mois: récapitulation. L'objet central de la leçon

[1] A. Hamaïde, *La méthode Decroly*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris, 2me édition.

passe au travers d'une série de « phases » que Decroly résume comme suit: observation, associations dans l'espace et le temps, expression concrète (modelage, découpage, réalisation d'objets, dessin), expression abstraite (lecture, causerie, écriture, orthographe, travaux spontanés). Le maître s'efface. Ce qu'on appelait autrefois les « modes » d'enseigner, l'exposition, l'interrogation, disparaissent. L'art du maître consiste à « organiser le milieu de manière que l'enfant y trouve les stimulants adéquats à ses tendances favorables », ce qui signifie, si je comprends bien ce baragouin: placer l'écolier en contact direct avec le réel, de sorte qu'il réagisse avec vivacité, se porte vers lui, saisisse en quoi et comment il peut en tirer parti, s'en empare et se l'assimile par l'action, une action qui part de lui et revient à lui, autant que possible sans l'intermédiaire de rien ni de personne.

On est stupéfié de l'indigence d'un tel programme. Ainsi, toutes les aspirations du cœur humain, du cœur adolescent, se résument aux conflits de l'homme avec son milieu, qu'il doit résoudre, aux services qu'il en peut tirer. Voilà toute cette préparation à la vie dont on nous a dit tant de merveilles. Mais la vie elle-même, à quoi donc doit-elle être consacrée ? Mais les inclinations de la nature sont-elles toutes également à favoriser? Il y a du loup dans l'homme, du bouc aussi. Une pédagogie digne de ce nom se doit de nous dire l'attitude que nous avons à prendre à l'égard de ce loup, à l'égard de ce bouc. Pédagogue signifie: qui dirige l'enfant. Mais, qui dirige opte pour un but. Il n'y a pas, il ne peut y avoir de pédagogie « neutre », à l'égard de ce but, qui est la vie. Ou bien elle ment à son nom, elle n'est pas pédagogie. Il ne suffit pas de déclarer que l'enfant doit être actif; il faut indiquer vers quoi il doit diriger en fin de compte son activité et quel est le bien qui mérite qu'il agisse et qu'il s'efforce.

L'enseignement, issu d'une pédagogie qui répond à son nom et à sa raison d'être, doit donner le sens de la vie et non seulement des aptitudes pour s'y débrouiller. « Nous

rencontrons ici la faiblesse fondamentale de la pédagogie moderne: elle se vante de toutes les nouvelles méthodes qu'elle a inventées pour agir sur l'enfant et pour mettre en jeu toute son activité naturelle, mais elle ne se rend pas compte que ce ne sont pas les *méthodes* dont jaillit la plus grande force éducatrice, mais plutôt les *grandes vérités supra-individuelles*, les *buts suprêmes clairement établis*, qui rattachent l'être passager et oscillant à quelque chose au-dessus de l'effort temporel et au-dessus des opinions humaines fragiles et toujours changeantes ». Ces paroles récentes de Foerster [1] dénoncent le vice essentiel de la pédagogie active: elle est vide; elle exerce l'activité de l'enfant à vide; ou, ce sur quoi elle l'exerce, ce sont des contingences; l'intelligence ne sait pas répondre à la demande de la personnalité profonde: donne-moi quelque objet à aimer. Aussi bien, des esprits plus perspicaces, parmi lesquels il est juste de distinguer M. Ferrière, le plus noble d'entre eux, ont compris ce manque et se sont appliqués à chercher quelque succédané de la sagesse chrétienne. Les uns ont proposé la libre expansion du moi spontané au contact de la nature ou la sublimation des passions sous l'empire d'idéals individuels ou sociaux, lambeaux de christianisme sans Christ. Les autres ont visé un esthéticisme physique ou mental, culte du corps, adoration de l'art, assez désobligeant. De nombreux novateurs ont versé qui dans le pacifisme, qui dans le communisme, qui dans l'ésotérisme oriental ou américain, qui dans l'anthroposophisme de Rudolf Steiner, et se sont efforcés d'y entraîner la jeunesse en lui promettant, à la lettre, le paradis sur terre. Tous ceux-là ont substitué, par une imitation simiesque de l'ordre, au plan d'étude qui a Dieu pour centre, parce qu'il est la fin de l'homme et de la vie, un plan d'étude qui a pour centre l'homme, que ce soit l'individu, que ce soit la société. Ainsi s'est répétée, de nos jours, en pédagogie, la première tentation : Vous serez comme des dieux ! Et

[1] *Revue catholique des idées et des faits*, 25 nov. 1927, p. 11.

nombreux sont ceux qui ont écouté la voix de Satan, ce « singe de Dieu ». Notre monde enseignant est si fatigué du matérialisme plat, sec, superficiel, si écœuré par la pédagogie officielle, qu'il s'est jeté avec avidité sur ces nourritures décevantes, parce que terrestres ; on l'a vu hier à Locarno, où l'on a proposé une doctrine sur l'homme ; on le voit aujourd'hui à Vienne, où l'on propose une doctrine sur la société.

II. MOSCOU OU LA PARODIE SATANIQUE DE L'ORDRE

A Moscou aussi. Avec moins de grimaces, moins de phrases doucereuses, moins de bêlements humanitaires.

Les *Programmes officiels de l'enseignement dans la République soviétique* [1] sont d'un extrême intérêt. Cet intérêt réside, à mon sens, en ce qu'ils sont assez exactement la contre-partie de l'ordre chrétien.

Tout d'abord, l'école soviétique n'est pas neutre ; elle affirme avec ostentation qu'elle a une doctrine et qu'elle existe pour répandre cette doctrine : « L'école n'a jamais été apolitique. Ses buts et ses problèmes, ses programmes et ses méthodes ont toujours été déterminés par les intérêts de la classe au pouvoir ». L'école « neutre » est un « mensonge bourgeois », proclame Zinoviev [2], après Lénine. Les « problèmes et les buts généraux de l'école » sont résumés en ces deux mots : « transformer l'école, arme de domination bourgeoise, en arme de destruction des classes sociales, en arme de construction communiste de la

[1] Aux éditions de l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement, Paris. Les chiffres entre parenthèses renvoient aux pages de ces *Programmes*. Je reproduis à la suite de cet article le « schéma » officiel qui les résume.

[2] ZINOVIEV, *Le Corps enseignant et la dictature du prolétariat* p. 12.

société» (11). Plus loin, ce mot de Lénine: «La moindre activité de l'école, chaque pas dans l'éducation, dans l'apprentissage, dans l'instruction, doivent être indissolublement liés à la lutte des exploités contre les exploiteurs» (13). Dans les directives méthodologiques: «Le but fondamental de l'école du travail est de former le lutteur futur pour le communisme et le constructeur du nouveau régime. L'école doit faire son possible... pour armer l'élève de la science, de procédés et d'habitudes qui lui permettent d'accomplir sa tâche révolutionnaire». Et Zinoviev: «On ne peut pas séparer la propagande de l'instruction... Nous pensons que vous, instituteurs, qui ne voulez plus être esclaves de la bourgeoisie, qui avez arraché le bandeau que vous aviez sur vos yeux, qui savez par expérience que le chemin de la révolution prolétarienne est très difficile, mais le seul et l'unique possible, pendant cette phase de la révolution vous devez être des agitateurs comme nous, et nous, nous devons être des instituteurs comme vous. L'agitation et l'instruction s'additionnent et forment un tout qu'il faut réaliser suivant la conception léniniste de l'enseignement» [1]. Et le commentaire des *Programmes* par un pédagogue officiel de premier plan: «Soumettre un homme à l'éducation sociale, c'est lui fournir les données pour résoudre l'antithèse: moi et autrui, individu et société, autrement dit, c'est le munir des principes qui lui permettront de porter un jugement moral sur sa propre personne, considérée comme membre de la société, de déterminer sa propre

---

[1] ZINOVIEV, *op. cit.*, p. 24 et 25. — Et ce passage encore: «Je considère [que] l'instituteur qui a à sa charge 40 à 80 enfants [est] un agitateur au même titre que nous, qui avons des auditoires énormes où nous parlons pour tout le Komintern; et nous sommes des instituteurs au même titre que vous; car, nous aussi, nous voulons éduquer l'enfant-ouvrier et l'enfant-paysan pour qu'il ne croie ni à Dieu ni au diable, qu'il comprenne ce qui se passe dans le monde, qu'il sache ce que c'est que l'union des ouvriers et des paysans, qu'il devienne adulte politiquement, qu'il ait les yeux ouverts.»

place dans cette grande lutte pour l'existence qui est devenue si âpre aujourd'hui ». Par instruction, « il faut comprendre la somme de connaissances ou d'habitudes et le degré de savoir faire approprié à l'âge donné, qui conduisent directement et pleinement à la compréhension marxiste de la vie moderne. Obtenir ce résultat est le seul but de la vie moderne ». Quant à l'école, elle est « l'arme idéologique de la révolution »[1].

Voilà qui est clair. Si nous réprouvons l'agitation à l'école, nous estimons que celui qui croit à la vérité, qui croit qu'elle est une et qu'elle est seule capable d'empêcher que la vie soit irrémédiablement perdue, doit la dire et s'en faire le propagandiste.

Mais quelle est cette doctrine de vie dont les dogmes retournés doivent être enseignés à l'enfant avec une pareille farouche conviction ?

Celle-ci: « La société humaine, voilà le centre autour duquel est disposé tout le programme de notre école », la société humaine, dans laquelle doivent se fondre chacun des individus, dans la prospérité de laquelle chacun des individus trouve sa fin et son bonheur. « C'est pourquoi l'école doit développer des instincts sociaux, des habitudes de travail collectif et de joies collectives, d'émotions collectives ».

La République des Soviets se compose de travailleurs. Aussi bien, « à la base du programme se trouve l'étude du travail humain nécessaire au développement de la vie sociale et dont le fond n'est que la soumission de la nature aux besoins de l'homme » (77)[2]. Le travail dans la famille et à

---

[1] PISTRAK, *Les problèmes fondamentaux de l'école du travail* (Internationale des travailleurs de l'enseignement, Paris), p. 74, 83, 19.

[2] PISTRAK, p. 63: « Le but de l'école est de former des enfants qui puissent, dans un bref délai, avec une dépense minime d'énergie et de force, en payant à la vie un tribut minime pour leur apprentissage, acquérir l'expérience nécessaire pour devenir des travailleurs accomplis ».

l'école, le travail du village, le travail de la contrée, puis celui du monde, voilà le fond des études du premier degré, qui correspondrait à notre enseignement primaire. Le second degré, espèce d'école primaire supérieure, obligatoire dans son premier cycle pour tous ceux qui ne suivent pas les écoles d'apprentissage, comporte une certaine spécialisation, une adaptation de l'enseignement aux travaux divers réclamés par la vie sociale, à la ville, à la campagne; le deuxième cycle « consiste en une série d'études pratiques préparant les élèves à la besogne administrative et intellectuelle »[1]. Voilà donc les élèves embrigadés dans le vaste atelier soviétique, invités assez brutalement à participer à la production collective; il faut qu'ils s'y plient de bon gré, parce qu'ils comprennent que la vie n'a de sens pour eux que s'ils se fondent dans le grand mouvement d'émancipation et de production collective de la Révolution marxiste, que si, prenant « une conscience plus claire et plus nette des fins sociales de la classe victorieuse », ils identifient leur fin personnelle à celle du prolétariat. « Il nous est impossible, disait Lénine, de placer l'école en dehors de la politique »[2].

« Nous sommes les pionniers de la pédagogie révolutionnaire et communiste, pédagogie du travail libre et collectivement organisée » (51). Cette pédagogie ne comporte de différences de classes ni parmi les écoles, ni parmi les écoliers: « La pédagogie prolétarienne poursuivant comme but la disparition des classes sociales, commence par égaliser et par mettre sur le même plan toutes les formes de travail socialement utile; c'est pourquoi elle inscrit à son programme l'enseignement des habitudes de toutes les formes de travail et elle dit qu'il faut les apprendre méthodiquement et économiquement » (50). Est-il besoin

[1] PISTRAK, 62.

[2] PISTRAK, 17, 15, et *passim*. — Cf. les déclarations de M. Ferrière, à Locarno: entre la science pédagogique et les dogmes d'une part, la politique d'autre part, « il y a un abîme que nous n'avons pas le droit de franchir » (*Pour l'Ere nouvelle*, 1927, p. 263).

de rappeler que cette école est unique, qu'elle est obligatoire et qu'elle est laïque.

Lénine et ses disciples exigent que l'on concentre toutes les intentions, tout l'effort, toutes les aptitudes, vers la constitution d'un royaume terrestre et matérialiste, de la même façon que le demande de nous le Christ pour la constitution du royaume des cieux.

Le travail et la production déterminent l'importance respective des branches et des leçons. « Les programmes que nous proposons ne sont pas établis par matières, mais par complexes ; le complexe est l'ensemble des phénomènes concrets pris dans la réalité et groupés autour d'une idée ou thème central et défini. » C'est approximativement l'équivalent russe des centres d'intérêt de l'école active. « Ces thèmes deviennent l'axe autour duquel toutes les forces de l'école doivent être utilisées. L'étude de telle ou telle matière ne se fait qu'en mesure des besoins du thème ou du problème central » (13). C'est « la réalité » qui éduque ; c'est aux faits qu'il faut aller ; c'est sur la nature matérielle que se porte le travail. Aussi, la lecture, l'écriture, le calcul, la langue, ces disciplines que l'école bourgeoise a placées au premier rang de ses plans d'études, deviennent des branches accessoires, « liées étroitement avec les phénomènes réels ; il ne doit pas y avoir à l'école d'écriture, de lecture ni d'arithmétique comme matière isolée » (13). L'enseignement par le complexe est exposé en détail dans les *Programmes* et dans leur commentaire par Pistrak ; nous ne pouvons nous y attarder.

De même que le christianisme ramène tout, le monde, le travail, le corps, au spirituel, à l'âme et à Dieu, le soviétisme pédagogique ramène tout à la matière. Comme il n'a pas peur des mots propres, il déclare franchement que l'enseignement doit amener l'élève à « élaborer une conception matérialiste » du monde et de la vie. On usera, au village surtout, de quelque précaution. L'explication rationaliste de l'origine des religions d'une part [1], l'ensei-

[1] *Programmes*, p. 79 : « Il est très important d'utiliser les récits

gnement systématique et développé de la théorie évolutionniste d'autre part [1], enfin la concentration de tout l'enseignement autour des nécessités matérielles de la vie, voilà

---

des enfants concernant la façon dont on fête les dates religieuses à la maison et à l'église pour leur exposer l'origine payenne de toutes ces fêtes et cérémonies religieuses, fréquemment ridicules, des peuples et des cultes divers; cela servira à la pose prudente de la première torpille dans la lutte contre les superstitions si corruptrices et si malsaines. Il faut que cela se fasse avec une prudence et un doigté extrêmes pour ne pas froisser le sentiment religieux là où il est déjà profond, mais il faut commencer ce travail le plus tôt possible pendant que la mysticité ne se manifeste que par des cérémonies extérieures et qu'elle n'est pas encore affermie dans la conscience ». On trouve un assez bon modèle allemand, copié sur les exemplaires russes, de cette douceâtre et habile destruction des croyances religieuses, dans R. PENZIG, *Die Religionstunde unserer Enkelkinder*, Oldenburg, Berlin. Cf. un livre de lecture athée: P.-C. TYNDALL, *Das gottlose Buch*, Aus der Welt der freien Geister, Oldenburg, Berlin, imité lui aussi des manuels russes.

[1] *Programmes*, p. 76: « La marche générale et logique de la pensée dans les études de la théorie évolutionniste est simple: deux formes de division: sexuée et asexuée — transmission au moment de la division des signes caractéristiques héréditaires (œuf, graine, greffe, etc.) — progression de la division (pissenlit, seigle, souris, mouche et autres); nécessité d'apparition de la lutte pour l'existence — la descendance n'est pas identique en tout: mutualité — résistance des plus adaptés (disparition des fauves, taureaux sauvages, castors, de nos régions; multiplication des rats, des moineaux et autres, adaptés à la vie auprès de l'homme) — sélection naturelle — mais nous faisons de la sélection artificielle (exemple). Maintenant il devient clair pourquoi et comment, dans différents endroits, il a pu se former différentes races d'animaux domestiques et différentes espèces de plantes de culture — l'origine de certains animaux, de certaines plantes, la parenté des animaux, des plantes — ressemblances dans la structure des plantes apparentées (formes du trèfle, de l'ortie, etc.) et des animaux (les ruminants: la vache, la chèvre, la brebis, etc.) — Le corps humain a la même structure que celui des animaux (comparaison de la structure de certains organes: cœur, appareils digestif et repiratoire). L'homme descend des aïeux animaux. — Cette longue chaîne se termine par la synthèse: idées générales de l'évolution progressive du développement du monde organique ».

me semble-t-il, les trois points d'appui de la formation matérialiste et athée de la jeunesse scolaire dans la République soviétique. Tout cela est exposé avec une adresse, une continuité, une incisive malice, que l'on peut bien qualifier de satanique.

Quant à la méthode, elle est celle de l'école active; on nous affirme, au moins en théorie, que l'on suit les indications des intérêts spontanés de l'enfant, que les élèves sont organisés en collectivités autonomes et décident, sinon du programme, du moins des complexes qui s'y rapportent. « L'école soviétique doit appliquer la méthode qui permettra mieux que toutes les autres de faire éclore, de provoquer la manifestation de l'activité personnelle de l'enfant et, par conséquent, de développer en lui l'initiative et la capacité de travailler indépendamment (méthode de travail actif, d'exploration, de laboratoire, d'excursions, etc.) » (14). « Les principes essentiels de cette méthode sont: l'activité et l'indépendance des élèves dans l'étude de tout ce matériel concret fourni par la vie elle-même. Comme on le voit, la méthode comprend l'activité propre des enfants et, si on ajoute qu'à sa base se trouve l'étude de la production, il sera clair qu'elle repose entièrement sur l'esprit marxiste» (52).

Et cette école marxiste sera bientôt celle du genre humain. Car le communisme prétend lui aussi à la catholicité: « Nous tendons à la réalisation du communisme dans le monde entier [1] ». Les intellectuels occidentaux auront beau lui opposer leurs pauvres arguments ; « pour qu'ils comprennent ce qui se passe chez nous, s'il leur faut une révolution, ils l'auront. Après seulement, leurs cerveaux seront assez dégourdi pour saisir des choses simples et grandes à la fois [2] ». « En l'école de ce pays est enfermé, non seulement l'avenir de la Russie, mais l'avenir même du monde » [3].

[1] LOUNATCHARSKY, *Les Problèmes de l'instruction publique en Régime soviétique,* (Discours prononcé au Congrès des Instituteurs de l'U.R.S.S. 1925) p. 7, *Ibid.*

[2] ZINOVIEV, *op. cit.*, p. 9.

[3] VERNOCHET, *Le syndicalisme universitaire en Russie,* p. 57 *(Ibid.)* — Cf. O. CORBACH, *Moskau als Erzieher,* Oldenburg, Leipzig.

La ruine de toute la civilisation aussi, de toute cette civilisation fondée sur la primauté de l'intelligence, sur sa culture désintéressée, que l'occident a héritée des Grecs par les Latins, que le christianisme a consacrée, élevée et j'ose dire: sanctifiée.

L'*école soviétique* ruine la vraie science en l'assujettissant à la technique, moins encore, au travail productif, en supprimant la distinction entre les diverses branches, principe de clarté et de netteté dans le savoir. Mais cette suppression, l'*école active* l'avait effectuée déjà dans son intraduisible *Gesamtunterricht* (le terme: concentration, dont se sert M. Dottrens est un contresens). Et l'*école réceptive* avait également avili le savoir en le soumettant à l'examen.

L'*école soviétique* ruine toute poésie et tout sens de l'art, en subordonnant l'activité intellectuelle à l'*utile*. Mais l'utile, c'est ce pourquoi l'*école active* rend l'enfant débrouillard; l'utile, c'est la satisfaction de ses besoins à laquelle, toujours selon l'école active, est préposée l'intelligence, placée au-dessous de l'instinct et des habitudes. Quant au *matérialisme didactique*, quelle possibilité de poésie laisse-t-il à l'enseignement, lui qui ne se préoccupe que de l'emmagasinement du savoir, lui qui a réduit l'étude de la langue à la grammaire et à l'orthographe, qui a substitué l'histoire de la littérature et la philologie à l'interprétation littéraire et l'histoire de l'art à la formation du goût.

L'*école soviétique* enfin ruine l'intelligence en lui interdisant, comme non productive, la recherche désintéressée des causes et la pénétration des raisons explicatives du réel. Mais l'*école réceptive* ne l'avait pas mieux traitée, en lui imposant, dans le bourrage, la suprématie de la mémoire, en ne lui permettant pas, de fait, parce que trop lente, la pénétration personnelle des idées. L'*école active* la laisse croupir au stade inférieur de l'observation, de l'expérience, de la collection des faits et des phénomènes, donc dans un intuitionnisme sensible enfantin.

L'âme ? Sa destinée d'être immortel ? L'école soviétique la *nie*. Les autres l'*ignorent* ou feignent de l'ignorer. La négation nous paraît préférable à « l'hypocrisie bourgeoise de la neutralité », — le mot est de Lénine.

Alors ? N'est-il pas naturel que nos instituteurs s'embarquent par centaines[1] pour cette première étape du Moscou scolaire, qui est Vienne ? Les deux pédagogies qui se disputent leurs suffrages et leurs sympathies les y conduisent toutes deux comme à leur aboutissement logique. Ah ! je ne l'ignore pas, beaucoup ne prétendent y chercher que des procédés ; mais il est des procédés qui impliquent une doctrine, et, les procédés acceptés, la doctrine développe fatalement ses effets. Plus encore espèrent y trouver un moyen de se libérer de ce matérialisme didactique qui, chaque jour pèse davantage sur leur cerveau et sur leur cœur. Les âmes sentent si vivement le besoin de l'ordre, qu'elles s'empressent, qu'elles se précipitent au devant de ses plus brutales contrefaçons. Décevante démarche ! Les lueurs rouges des incendies qui hérissent furieusement l'horizon de cet Orient ne sont point la lumière.

La lumière nous est venue d'un autre Orient, un soir où, dans une grande clarté, blanche et sereine, retentirent ces mots : Gloire à Dieu dans les cieux et, en conséquence, paix aux hommes sur la terre !

La paix ne sera rendue à l'école, comme à la famille, comme à la cité, que par le retour à l'ordre chrétien véritable.

EUGÈNE DÉVAUD,
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NORMALE
DE HAUTERIVE (FRIBOURG)

[1] DOTTRENS, p. 193 : La réforme de M. Glœckel « attire à Vienne, jour après jour, des centaines et des centaines d'hommes d'école du monde entier ». Et p. 196 : « c'est à Vienne, cette Mecque de la pédagogie, comme on s'est plu à l'appeler, qu'il faut aller et que les nouveaux pèlerins de l'école moderne trouveront la réalisation de leur rêves et de leurs aspirations ».

LA FAMILLE ET L'ÉTAT DANS L'ÉCOLE

PARMI les « questions actuelles » il en est peu qui revêtent autant d'importance que celle de l'Ecole, peu aussi où l'on rencontre autant de confusion et de malentendus.

Les gouvernements modernes sont de plus en plus obligés de compter avec l'opinion publique. Pénétrer dans l'Ecole est un moyen incomparable de diriger cette opinion. Comment les partis politiques résisteraient ils à cette tentation de gouverner le monde par l'Ecole quand les esprits sont pénétrés d'une philosophie fantaisiste qui croit l'Etat capable de tout entreprendre et de se substituer avec succès à l'initiative privée ? Aussi la tendance manifeste de l'Etat, en Suisse comme ailleurs, est-elle de fortifier dans le domaine scolaire des positions déjà solides. Bien plus, la Société des Nations, par l'intermédiaire du Bureau international de coopération intellectuelle, tend à provoquer une législation internationale en matière d'enseignement.

Mais l'Etat, dans sa marche conquérante, rencontre sur sa route la Famille, la première organisation qui s'occupe de l'enfant, la première intéressée à l'œuvre de l'éducation. Parfois, c'est la lutte. Plus souvent, c'est un compromis, peut-être inévitable, mais toujours dangereux, surtout si, par malheur, on laisse dans l'imprécision des problèmes essentiels. De cette imprécision résulteront bien-

tôt des malentendus et de nouvelles batailles d'autant plus inquiétantes que généralement la trève aura profité au parti le plus fort.

Dans beaucoup de pays, presque partout, la Famille jouit de quelques libertés scolaires. Mais il est si rare qu'on s'entende sur le *sens* de ces libertés ! Essayons de dégager les systèmes philosophiques qui expliquent le *pourquoi* des parts respectives qui reviennent à l'Etat et à la Famille dans l'œuvre de l'éducation. Il y en a trois principaux. Le plus en évidence, à l'heure actuelle est celui qui exagère le rôle de l'Etat, c'est l'*étatisme* ou le *soeialisme scolaire.* A l'opposé, voici une doctrine qui exagère le rôle de la Famille, ce système relève, inconsciemment peut-être mais réellement, du libéralisme, nous l'appellerons le *libéralisme scolaire.* Ici, comme ailleurs, la vérité habite un sommet et réunit dans un juste milieu supérieur les parcelles de vrai noyées dans les systèmes extrémistes.

LÉTATISME SCOLAIRE

Le principe fondamental de ce système est que toute autorité en matière scolaire procède de l'Etat.

Appliquée avec intransigeance, cette doctrine conduit à réserver à l'Etat seul, à l'exclusion absolue de la Famille, toute activité scolaire. Seuls ont le droit d'enseigner les maîtres choisis par l'Etat, c'est le *monopole scolaire.* Ce régime est en vigueur en *Russie des Soviets* et au *Mexique.*

Mais l'étatisme scolaire se manifeste le plus souvent en formes mitigées sous lesquelles il est plus difficile de le reconnaître[1], L'étatisme mitigé admet que la Famille joue un rôle dans l'enseignement, il accepte, par exemple, des écoles privées à côté des écoles officielles. Mais, d'après

[1] Cf. ALBERT BESSIÈRES, *Les régimes scolaires à travers le Monde*; aux éditions de la *Chronique sociale de France.* Lyon16, Rue du Plat; 4 fr. français.

lui, ce sont là des *concessions* de l'Etat. Ces concessions sont peut-être de bonne politique. Pour obtenir l'appui d'un groupe important de familles, les chefs de partis déclareront volontiers que ces franchises familiales sont « intangibles », si nécessaires soient-elles, on ne les considérera pas moins comme des *faveurs*. A la longue, quand l'intérêt immédiat ne sera plus de maintenir ces *faveurs*, on sera conduit à les réduire, puis à les supprimer. D'ailleurs pourquoi se gêner ? N'affirme-t-on pas depuis longtemps que l'Etat est la *seule* source du Droit ? Qu'a donc la Famille qu'elle n'ait reçu de l'Etat ? et que l'Etat ne puisse lui reprendre? La Famille *simple déléguée* de l'Etat, là où elle joue encore un rôle, cette doctrine découle en droite ligne du positivisme juridique qui nie le droit naturel. L'étatisme scolaire est latent dans une foule d'intelligences modernes.

Les militants de l'étatisme scolaire, pour soutenir leur thèse et dresser, comme ils disent, des barricades contre la Famille, parlent abondamment des *droits de l'enfant* que l'Etat, protecteur-né de toutes les faiblesses, a le devoir de sauvegarder. Jusqu'à la Révolution française l'enfant aurait été plus au moins sacrifié à sa famille, mais l'Etat moderne est venu libérer cette victime !

Certes, l'enfant a des droits, plus nombreux et plus sacrés que ne le pensent les philosophes socialistes. Qu'on nous parle donc un peu plus par exemple du droit de l'enfant à naître! La Famille est pour l'enfant et non l'enfant pour la Famille. On n'a pas attendu la Révolution pour s'en apercevoir puisque saint Thomas fonde la nécessité de la Famille sur les besoins de l'enfant. Et Bossuet ne remarque-t-il pas qu'il est normal que les parents aient plus de sollicitude pour leurs enfants que les enfants pour leurs parents. L'enfant a des droits inviolables, c'est précisément pourquoi nous revendiquons pour la Famille la première place dans l'éducation et cela en vertu non pas d'une *concession* de l'Etat, mais d'une exigence naturelle, antérieure à la société civile.

Le problème est bien de protéger la faiblesse de l'enfant, de conduire ce petit être au plein épanouissement de ses facultés. Mais les moyens que propose l'étatisme scolaire vont juste à l'opposé du but poursuivi. L'étatisme scolaire, comme l'étatisme tout court, vit d'une illusion formidable: l'évolution indéfinie de toutes choses et de l'homme en particulier. Se figurant l'homme indéfiniment perfectible, beaucoup s'imaginent qu'un jour viendra où des femmes très nombreuses auront assez de cœur pour élever les enfants des autres avec le même dévouement que le fruit de leurs propres entrailles. On pourrait alors instituer le régime de l'*Union libre* et ouvrir de vastes pensionnats officiels pour l'éducation de l'enfance. Que de dépenses seraient ainsi évitées qui viennent de la multiplicité des petits ménages et comme cette éducation « en série » selon des méthodes modernes plus rationnelles donnerait des résultats surprenants ! Vous riez ou bien vous êtes indigné parce que vous pensez que j'exagère à plaisir un système pour le pouvoir mieux démolir. Il me serait facile de citer ici de nombreux documents tirés plus spécialement des auteurs socialistes. Citons simplement ce passage de la revue viennoise *Sozialistische Erziehung* [1] :

> Quelle est la tâche des « amis de l'enfance » ? (Kinderfreunde). En fin de compte prendre à leur charge ce qui jusqu'ici était au pouvoir de la Famille, à savoir l'éducation de la jeunesse prolétaire, tant pour le corps que pour l'âme. Car le but de notre association — bien qu'il soit encore loin d'être réalisé — n'est pas seulement de venir en aide à l'enfance, de l'assister, mais de l'enlever complètement du sein de la famille pour l'élever dans des instituts appropriés... l'éducation familiale doit être abolie et remplacée par un nouveau système... le rêve de beaucoup de nobles penseurs, de Platon à Fichte, commence à être réalisé.

---

[1] *Sozialistische Erziehung*, 1 Jahrg. 4. Heft, Seite 12, cité par ZYRILL FISCHER: *Sozialistische Erziehung*, page 87. Ouvrage courageux, bourré de citations précises qui établissent les buts de l'éducateur socialiste. Adresse: Typographische Anstalt, Wien 1, Ebendorfenstrasse 8.

Ce sont les mêmes utopistes qui pensent que l'homme, un jour, aura assez de volonté pour travailler avec le même entrain au bien commun qu'à son avantage personnel: on pourrait alors supprimer la propriété privée. Les mêmes aussi se figurent l'homme assez bon pour marcher de lui-même vers le bien commun, sans la ressource d'une autorité *distincte* du peuple: c'est le régime de la souveraineté populaire. L'Union libre et l'éducation par l'Etat, le communisme, la souveraineté populaire sont, à divers degrés, des manifestations de la même erreur fondamentale: la philosophie évolutionniste.

Mais revenons au problème de l'éducation. Tout dépend d'abord du but qu'on se propose. Il n'est pas question seulement, n'est-ce pas, de former un corps, mais un homme complet, capable de se conduire lui-même vers la vertu. Il faut apprendre à l'enfant à vivre humainement et pour cela enrichir son intelligence, sa volonté, sa sensibilité, de tous les perfectionnements indispensables au libre gouvernement de lui-même[1]. Songez maintenant à la somme de sacrifices que suppose une si minutieuse et si longue formation et dites-nous si vous pouvez espérer *habituellement* de pareils efforts de la part de personnes qui ne seraient que des fonctionnaires d'une entreprise nationale d'éducation, même conçue selon tous les raffinements de l'organisation industrielle ! Sans doute, il y a de merveilleux dévouements, nous pensons aux religieuses catholiques, aux diaconesses protestantes, à bien d'autres personnes dévouées qui se dépensent pour les abandonnés; mais nous savons aussi que même dans les maisons religieuses le dévouement coûte toujours aux âmes les plus

[1] On prétend si souvent que l'Eglise *étouffe* la personnalité. Il vaudrait la peine de montrer comment, au contraire, le but de la morale catholique est d'amener l'homme à *se conduire lui-même*, à devenir *son propre maître*, sous l'Autorité de Dieu, bien entendu. Par contre, la plupart des systèmes qui prétendent libérer l'humanité, la rabaissent au niveau d'une nature aveugle et sans vraie liberté.

saintes, que les négligences ne sont pas exclues, et l'on pense que la grande masse des hommes et des femmes, au nom d'un vague idéal humanitaire sous la livrée d'un vulgaire fonctionnarisme d'Etat, sauront réaliser mieux que la Famille et les instituts privés de bienfaisance ! La nature humaine n'est pas indéfiniment perfectible, elle a ses limites parce qu'elle est *créature* et non pas *divinité*, elle porte au surplus les blessures du péché originel, ceux qui n'y croient pas ne peuvent pourtant rien changer à cette triste réalité. C'est ce qui explique une expérience séculaire: l'homme ne s'intéresse à fond qu'à ce qui le touche de très près. Saint Thomas exprimait cette loi générale en des termes impressionnants: « Unusquisque laborem fugiens relinquit alteri quod pertinet ad commune sicut accidit in multitudine ministrorum. Chacun de nous fuit le travail, c'est ce qui nous pousse à abandonner au voisin le soin de ce qui nous intéresse moins directement, comme cela se voit dans les entreprises où il y a une multitude de fonctionnaires[1] ».

Saint Thomas dit cela à propos du régime de la propriété privée qu'il déclare nécessaire à la production abondante des biens économiques. L'expérience démontre en effet, à l'encontre de la fameuse « loi de concentration » de Karl Marx, que les grandes entreprises arrivées à un certain degré de croissance, se désagrègent. Plus elles s'étendent, plus aussi diminue l'intérêt et, partant, l'intensité de l'effort chez l'ouvrier, plus diminue aussi la facilité de la surveillance chez le chef responsable, plus se raréfie la production, plus augmentent les risques de décadence.

Ce qui est vrai pour la production des biens matériels. l'est encore davantage pour l'éducation de l'enfant. Cette œuvre de patience et de renoncement ne se poursuivra avec la persévérance et l'ordre nécessaires que si ceux-là en sont chargés, qui y sont les premiers intéressés à savoir les parents dont l'enfant est comme le fruit et le meilleur

---

[1] *Somme théologique*, IIa IIae, question 66, art. 2.

d'eux-mêmes « filius est aliquid patris »[1]. L'éducation n'est du reste qu'une génération continuée et perfectionnée, l'enfant n'est un « homme fait » qu'au terme d'une lente formation. Ce serait un acte de violence que de soustraire à l'artisan le fruit de son travail sans lui laisser continuer dans la mesure de ses forces ce qu'il a *librement* commencé et dont il a accepté la pleine responsabilité. Ceci est vrai d'un vulgaire produit matériel du travail humain. Que penser alors de l'enfant ? Comment oser prétendre que les parents n'en sont pas, par l'ordre même de l'Auteur de la nature, les premiers et principaux éducateurs? Cette nature manifeste elle-même ce qu'elle demande en mettant au cœur des parents cet amour incomparable, source inextinguible de dévouement, garantie insurpassable d'une bonne éducation.

Antérieurement à toute loi humaine, la nature et Dieu son auteur veulent donc que l'éducation soit essentiellement l'affaire des parents. Et parce que cette éducation est longue et requiert le concours simultané du père et de la mère, la loi naturelle exige aussi la permanence du lien conjugal, la société familiale indissoluble. Les socialistes n'ont pas tort d'affirmer qu'il y a une parenté étroite entre le dogme de la Famille et celui de la propriété privée. Les deux institutions, la première plus encore que la seconde sont nécessaires pour des motifs analogues; la fuite de l'effort chez l'homme pour tout ce qui ne le concerne que de loin, son ardeur au contraire à s'attacher à une tâche commencée librement et où son intérêt ou son amour naturel sont en jeu.

Mais alors, dira quelqu'un, comment accorder ce droit de la Famille *antérieur* à l'Etat et la supériorité incontestable de l'Etat sur la Famille ? Si l'Etat est au-dessus de la Famille, l'enfant n'est-il pas *d'abord* à l'Etat ?

Entendons-nous sur cette *supériorité* de l'Etat, elle est *réelle*, mais elle est *relative* et non pas *absolue*. Nous

---

[1] *Somme théologique*, IIª IIªe, question 10, art. 12.

touchons ici, en passant, un très gros problème qui relève du simple bon sens mais qu'on résout trop souvent de travers. L'Etat est une société composée de familles, les familles sont les parties de ce « Tout » qui est la société civile. Nous ne songeons pas un instant à nier que la partie soit subordonnée au tout, qu'elle soit imparfaite, inférieure, par rapport à lui. Mais *comment* la Famille est-elle *partie* de l'Etat ? Est-ce *absolument* de telle sorte qu'en entrant dans la société civile elle perde son être propre, son activité? Non pas, l'expérience nous montre que les familles existent bel et bien d'une existence *distincte* de celle de l'Etat. La Famille a existé antérieurement à l'Etat, puisque l'Etat est constitué par des agglomérations de familles. La société civile, une fois établie, les familles continuent d'exister et gardent leur être propre et leur activité. L'Etat n'absorbe pas la Famille et ne la supprime pas. L'union de plusieurs familles en société politique n'est donc pas une union absolue et *substantielle*, ce groupement de familles n'est qu'un tout *accidentel qui n'a pas d'existence en dehors des familles*, de même qu'une société quelconque n'a pas d'existence en dehors des membres qui la composent: supprimez les membres, le groupement s'évanouit. La société est un être réel distinct des membres pris individuellement, mais cet être réel est de l'ordre *accidentel*, il n'existe pas *par lui-même* mais *dans un autre*. La société est un peu comme ces figures que forment les gymnastes, les pyramides humaines par exemple. La pyramide existe réellement, elle est distincte des gymnastes, les gymnastes ne sont pas substantiellement une pyramide. Pourtant cet être réel s'évanouit si les gymnastes disparaissent. La pyramide humaine existe dans les gymnastes et les *suppose*. De même l'Etat. Si l'on peut dire que les familles sont *dans l'Etat* en ce sens que les familles sont les parties de l'Etat, comme je puis affirmer que mes gymnastes sont des parties de ma pyramide, il faut dire avec plus de raison encore que l'Etat est *dans les familles*, comme la pyramide dans les gymnastes. La Famille ne mérite donc pas absolument et sous tous les rapports le

nom de partie. Elle est aussi un tout sur lequel vient se superposer par manière de complément naturel, l'Etat. La Famille n'est donc pas *absolument* imparfaite et subordonnée par rapport à l'Etat, mais seulement d'une manière relative, dans la mesure, et dans toute la mesure où elle est *partie* de ce tout accidentel et imparfait. Et, si d'une certaine manière les familles sont subordonnées à l'Etat, absolument parlant et en définitive, c'est l'Etat qui est subordonné à l'ensemble des familles qui le constituent et, par elles, à l'*ensemble* des personnes individuelles. Et pourtant le principe général demeure, bien plus, tout ce qui précède en est une illustration: On dépend de quelqu'un dans la mesure ou l'on existe par lui.

Nous nous sommes arrêtés bien longuement sur ce dernier point, il est si méconnu. Il y en a tant qui considèrent la société, et l'Etat en particulier, comme un être *substantiel* en dehors duquel les hommes les familles n'auraient pas d'existence *propre*.

Que notre thèse du droit *naturel* des parents à l'éducation de leurs enfants soit la thèse de l'Eglise, point n'est besoin croyons-nous de l'établir par de nombreux documents. Nous nous contenterons ici d'une citation de Léon XIII reprenant lui-même les arguments de saint Thomas:

> La famille est une société proprement dite avec son *autorité* propre, l'autorité paternelle. C'est pourquoi, toujours sans doute dans la sphère que lui détermine sa fin immédiate, elle jouit, pour le choix et l'usage de tout ce qu'exigent sa conservation et l'exercice d'une juste indépendance, de droits au moins égaux à ceux de la société civile. Au moins égaux, disons-nous, car la société domestique a sur la société civile une priorité logique et une priorité réelle, auxquelles participent nécessairement ses droits et ses devoirs. Que si les individus, si les familles entrant dans la société y trouvaient, au lieu d'un soutien, un obstacle, au lieu d'une protection une diminution de leurs droits, la société serait bientôt plus à fuir qu'à rechercher.
>
> Vouloir donc que le pouvoir civil envahisse arbitrairement jusqu'au sanctuaire de la famille, c'est une erreur grave et funeste. Assurément, s'il existe quelque part une famille qui se trouve dans

une situation désespérée dont elle ne puisse pas par elle-même sortir, il est juste que, dans de telles extrémités, le pouvoir public vienne à son secours, car chaque famille est un membre de la société. De même, s'il existe quelque part un foyer domestique qui soit le théâtre de graves violations de droits mutuels, que le pouvoir public y rende son droit à chacun. Ce n'est point là usurper sur les attributions des citoyens, c'est affermir leurs droits, les protéger, les défendre comme il convient. Là, toutefois, doit s'arrêter l'action de ceux qui président à la chose publique; la nature leur interdit de dépasser ces limites. L'autorité paternelle ne saurait être abolie ni absorbée par l'Etat, car elle a sa source là où la vie humaine prend la sienne. *Les fils sont quelque chose de leur père;* ils sont en quelque sorte une extension de sa personne; et, pour parler juste, ce n'est pas immédiatement par eux-mêmes qu'ils s'agrègent et s'incorporent à la société civile, mais par l'intermédiaire de la société domestique dans laquelle ils sont nés. De ce que les *fils sont naturellement quelque chose de leur père... ils doivent rester sous la tutelle des parents jusqu'à ce qu'ils aient acquis l'usage du libre arbitre* [1]. Aussi, en substituant à la providence paternelle la providence de l'Etat, les *socialistes* vont *contre la justice naturelle* et brisent les liens de la famille [2].

II.

LE LIBÉRALISME SCOLAIRE

Mais si nous revendiquons pour la Famille, au nom d'une exigence naturelle que l'Etat ne saurait violer, le droit d'éduquer l'enfant, irons-nous jusqu'à nier à la société civile toute faculté d'intervenir en matière d'éducation et d'enseignement ?

Personne, du moins parmi les catholiques, n'a poussé explicitement jusque là les droits de la Famille. Pourtant, un certain nombre d'auteurs ont expliqué les interventions de l'Etat dans le domaine scolaire simplement par une

---

[1] *Somme théologique*, IIa, IIae question 10, art. 12.

[2] *Rerum novarum*, édition de la « Bonne Presse », t. 3, p. 28-29.

délégation tacite ou expresse des parents. L'Etat n'aurait en vertu de sa nature, *jure proprio* aucun pouvoir *en ce domaine*. Nous sommes ici à l'extrême opposé de l'étatisme scolaire.

« Quelques écrivains catholiques, dit le cardinal Cavagnis, dans son ouvrage réputé sur le droit public ecclésiastique, pour justifier ce qui leur paraît utile, ne remontent pas toujours aux vrais principes, mais s'arrêtent à ceux qui s'accommodent mieux aux nécessités présentes, quelque exagérés qu'ils soient. De ce nombre sont les partisans excessifs de l'indépendance (à l'égard de l'Etat en matière d'éducation), ils l'invoquent comme un droit sans limites, de telle sorte qu'ils ne peuvent rien céder de cette indépendance sans se contredire ou sans montrer la fausseté de leur principe [1]. »

Ces partisans du droit exclusif de la famille, (à tel point que l'Etat ne serait plus qu'un délégué des familles), nous les rencontrons plus rarement aujourd'hui que du temps où écrivait le cardinal Cavagnis. Quelles que soient l'excellence de leurs intentions nous ne pouvons pas ne pas les combattre. Nous verrons du reste si la Famille ne peut pas se défendre contre la société civile qui se refuse à accomplir son devoir de pourvoyeuse de *verlu*.

Le Canada français a traversé une longue période de lutte scolaire. Nous trouvons là-bas plusieurs représentants des doctrines que nous allons réfuter. Nous nous bornerons ici à deux citations d'auteurs français dont les erreurs en cette matière ont pénétré dans certains milieux de notre pays. La première est de *Brunetière* qui dans le louable dessein de défendre la Famille est allé jusqu'à dire:

> En principe l'Etat enseignant n'est que le mandataire du père de famille [2].

La seconde est tirée d'un discours du député *Grousseau*

---

[1] CAVAGNIS, *Inst. Jur. Publ. Eccl.*, vol. 3, n° 109.

[2] Discours de combat II, p. 84.

à la Chambre française, le 17 janvier 1910, discours remarquable mais où la vérité est accompagnée de l'erreur. C'est ainsi qu'après une comparaison entre l'école publique et l'école privée, le parlementaire conclut:

> Pas plus dans un cas que dans l'autre il n'y a une fonction de la puissance publique, il n'y a qu'une délégation de la puissance paternelle [1].

Sans doute les partisans de cette doctrine reconnaissent que la liberté d'enseignement de la part des familles n'est pas sans limites. Si un enseignement privé, disent-ils, est manifestement contraire aux bonnes mœurs, s'il constitue un danger pour l'Etat, ce sont des abus que l'Etat a le devoir de réprimer. A quoi le cardinal Cavagnis répond par avance:

« Les droits de répression et de prévention spéciale ne concernent pas à proprement parler une fonction éducative, mais l'exercice du pouvoir judiciaire puisqu'ils ont pour objet la suppression des crimes ou de leur périls prochains. » Et ceux qui n'accordent à l'Etat sur l'école *que* ces droits de répression, sont pour le cardinal du nombre de ceux qui exagèrent les droits de la Famille aux dépens de l'Etat.

Nous affirmons, avec la tradition catholique, que si la Famille a un droit naturel *primordial* dans l'œuvre de l'éducation, de telle façon que l'Etat ne peut pas se substituer à elle dans l'exercice de cette fonction, l'Etat n'est pourtant pas *uniquement* le délégué ou le mandataire de la Famille. L'Etat est, par nature, le *complément* de la Famille; à ce titre il possède, en vue de l'éducation, des droits *complémentaires* de ceux de la Famille, droits qui lui appartiennent *en propre*, et non par délégation.

---

[1] Cité par M. l'abbé Chèvre, curé de Genevez (Jura Bernois), dans son livre sur le *Boycott scolaire et les droits de la famille*, p. 82. On trouvera dans cet ouvrage courageux d'excellents renseignements sur l'état d'esprit de beaucoup d'instituteurs bernois.

Soutenir, au contraire, que l'Etat n'est *que le mandataire* des parents, revient à dire que la Famille *se suffit*, qu'elle n'est pas société *imparfaite* mais *parfaite*, que si les familles se groupent entre elles pour constituer des cités, la cité n'est pas une société exigée par la nature même des choses, comme un complément nécessaire de la Famille, mais une simple association à bien plaire. Tout cela n'est pas dit explicitement ni même pensé par les auteurs cités plus haut, ce serait leur faire injure que de l'affirmer. Mais toutes ces thèses sont connexes et, comme on le voit, dans la ligne du *libéralisme*. Comme quoi on peut être adversaire du libéralisme et pourtant en subir les influences !

On nous dira peut-être que ce n'est pas de bonne tactique, à l'heure où l'Etat exagère son rôle et laisse se déchristianiser l'enseignement, de revendiquer pour lui des droits naturels en matière scolaire. Nous croyons au contraire que la meilleure tactique est celle qui met chacun à sa place et que nier toute compétence scolaire à l'Etat, c'est renforcer l'étatisme qui trouvera des adhérents parmi ceux que heurte, à juste titre, cette négation. D'ailleurs, il ne s'agit pas de désarmer les familles en face d'un Etat qui ne remplit pas son devoir de pourvoyeur de *vertu*, nous dirons en terminant ce que méritent à ce sujet la plupart de nos Etats modernes indifférents ou hostiles à l'idée religieuse. Mais parlons d'abord des compétences naturelles de l'Etat « en soi », indépendamment des circonstances qui le rendent peut-être inapte à l'exercice de ses droits.

Ces compétences nous apprendrons à les connaître en étudiant le *but* de l'Etat. L'Etat a le droit *naturel* de revendiquer tout ce qui est nécessaire à l'obtention de sa fin.

Les plus sots savent dire que le but de l'Etat c'est le bien commun. Mais toute société a pour but le bien commun de ses membres, et il y a plusieurs sociétés; quel est le bien commun que poursuit, en propre, la société politique ? On entend dire souvent que le bien commun de l'Etat,

est la prospérité matérielle pendant que le but de l'Eglise est le bien des âmes. Ces termes prêtent à confusion et risquent de nous faire croire que l'Etat n'a d'autre fin à poursuivre que le progrès matériel au sens strict du mot. D'autres fois on déclare que l'Etat doit sans doute s'occuper de questions spirituelles mais seulement en ce qui concerne l'instruction profane. Ce n'est pas exact non plus et il y a, même chez les catholiques, bien des erreurs à corriger sur ce point.

De l'avis de tout le monde, l'Etat est la société *parfaite*, c'est-à-dire celle qui, dans le plan naturel, n'est ordonnée à aucune autre. Cela suppose que le but de l'Etat est le maximum de bonheur possible sur cette terre. Si dans l'ordre naturel il y avait une perfection à acquérir qui dépasse les possibilités de la société civile, les diverses cités s'uniraient pour constituer une nouvelle société plus parfaite. Par définition, le but de la société civile est donc bien le maximum de bonheur possible sur terre. C'est la réponse du bon sens, c'est celle que nous donnent Aristote et saint Thomas pour qui la fin de l'Etat est que l'homme « non seulement vive mais vive bien, *ut homo non solum vivat sed bene vivat* [1] », que l'homme ait pour bien vivre la plénitude harmonique de tous les biens humains *vitae sufficientia perfecta* [2]. C'est la même doctrine que reprend le cardinal Zigliara quand il déclare: « la fin immédiate de la société civile est de procurer les moyens requis pour obtenir plus facilement et plus efficacement la félicité imparfaite que les hommes peuvent obtenir en cette vie » [3].

Mais, à son tour, cette plénitude de biens « cette félicité imparfaite » en quoi peut-elle consister ?

Puisque même dans l'ordre naturel la fin de l'homme c'est Dieu, le plus grand bien de l'homme sur terre devra

---

[1] I° Ethic., I°.
[2] I° Ethic., I°.
[3] ZIGLIARA, *Philos. jur. nat.* , lib. II° cap. 2° art. 1°, n° 6.

nécessairement consister dans ce qui le rapproche le plus de Dieu. Autrement dit, le plus grand bonheur de l'homme sur terre est de vivre selon la vertu, car c'est par la vertu qu'on commence à s'unir à Dieu. C'est la doctrine formelle de saint Thomas. Le *bene vivere* dont il nous dit qu'il constitue la fin de l'Etat, c'est le « *vivere secundum virtutem* »; pour lui la fin de la société humaine, c'est la vie vertueuse [1]. Et le grand docteur s'explique maintenant d'une manière plus complète:

> Pour qu'un homme vive d'une vie vertueuse, deux conditions sont indispensables; l'une, et c'est la principale, consiste dans l'exercice de la vertu; l'autre, secondaire et en quelque sorte instrumentale, consiste dans la suffisance des biens corporels dont l'usage est nécessaire à la pratique de la vertu [2].

Mais pour que puisse être obtenue cette suffisance relativement abondante de biens matériels pour tout le monde, il faut vivre en société, pouvoir se spécialiser dans tel travail, y acquérir plus de dextérité, puis procéder à des échanges. Mais la vie en société n'est possible que si l'ordre et la paix règnent parmi les hommes réunis. La vertu est donc bien la fin véritable de la société civile, cette fin ne peut être acquise que par l'instrument des biens matériels. La suffisance des biens matériels présuppose à son tour l'ordre et la paix sociale. Trois éléments non pas *juxtaposés*, mais coordonnés, constituent donc le

---

[1] *De regimine Princip.* lib. I°, cap. 14 et 15. Léon XIII reprend cette doctrine « La société civile ... doit... pourvoir au bien des citoyens de façon non seulement à ne mettre aucun obstacle, mais à assurer toutes les facilités possibles à la poursuite et à l'acquisition de ce bien suprême et immuable auquel ils aspirent eux-mêmes » (*Immortale Dei*, édition Bonne Presse, t. II, p. 23). Ce bien commun, but de l'Etat, est pour Léon XIII « un bien positif dont l'acquisition doit avoir pour effet de perfectionner les hommes ou mieux de combler la perfection de la vie présente ». *Rerum novarum*, même édition, vol. 2, p. 19.

[2] *De regimine Princip.* Lib. I° cap. 14 et 15.

« bien commun » qui est la fin spécifique de la société civile: 1° la vertu, 2° la prospérité *matérielle*, 3° la paix et l'ordre. Ceci est le rang de *dignité* et celui d'*intention*. On veut la paix *pour* la prospérité et la prospérité *pour* la vertu. Mais par où commencer ? Evidemment en sens *inverse*. Puisque la prospérité est le moyen d'acquérir la vie vertueuse (l'usage des biens matériels étant nécessaire à l'exercice de la vertu) je commencerai par chercher à promouvoir cette prospérité. Celle-ci à son tour présuppose, comme moyen, la paix. Il faudra donc déclarer que *dans l'ordre d'exécution* le premier bien social c'est la paix, le second la prospérité matérielle, le troisième, le plus digne, la fin des deux autres: la vertu.

Beaucoup se sont imaginé que le but de l'Etat c'était simplement l'ordre et la paix. Le rôle de l'Etat serait simplement d'empêcher les citoyens et les familles de se nuire les uns aux autres, l'Etat fait la police de la rue et réprime les délits. Rôle négatif qui suppose que l'individu ou la Famille se suffisent pourvu qu'ils ne soient pas dérangés par les voisins. L'Etat ne serait qu'une association d'assurance mutuelle contre le risque de vol ou d'assassinat. Le socialiste *Lassalle* n'avait pas tort d'appeler cette doctrine, la doctrine de l'Etat veilleur de nuit *Nachtwächterhypothese*.

D'autres admettent que l'Etat a un but positif, qu'il doit, de par sa nature, aider les citoyens et les familles, mais ils s'arrêtent à la prospérité matérielle ou du moins ne vont pas jusqu'à promouvoir *la vertu ;* l'Etat, d'après eux, pourra s'occuper de développer les sciences profanes. Quant aux sciences morales et à la religion, c'est le domaine réservé de l'Eglise.

Sans doute, la doctrine *révélée par Dieu* est du ressort *exclusif* de l'Eglise qui a droit, du reste, pour l'exécution de son programme, à être aidée par l'Etat. Sans doute aussi, de par sa constitution de société *surnaturelle* l'Eglise est juge des limites qui séparent l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. Sans doute encore, après le péché ori-

ginel, l'Etat a besoin de l'Eglise pour atteindre sa fin même naturelle, l'Eglise est la grâce médicinale de l'Etat ; mais ceci rappelé, il n'en est pas moins vrai que l'Etat est dans son rôle en faisant enseigner ce que la raison nous découvre de l'ordre moral naturel parce que la fin de l'Etat c'est *avant tout* la vie vertueuse des citoyens par où ceux-ci parviendront à leur fin dernière qui est Dieu.

Voyons si cette conclusion que nous tirons des principes de saint Thomas sur le but de l'Etat, ne va pas au-delà de la pensée du Maître.

Dans son *Traité des Lois*, saint Thomas examine l'objet de la loi humaine, tant civile qu'ecclésiastique. « La loi, dit-il, est ordonnée au bien commun et tout ce qui se réfère à cette fin tombe dans la sphère du pouvoir législatif » et comme, pour lui, c'est la vertu qui est la fin de la société civile, la loi humaine (donc aussi la loi civile) peut commander certains actes « de chaque vertu » « notamment ces actes qui sont référibles au bien commun comme si le législateur prescrit certaines choses ayant trait à la bonne éducation qui forme les citoyens et les dispose à conserver le bien commun de la justice et de la paix [1] ».

Commentant ce passage de saint Thomas, le cardinal *Cajetan* fait remarquer que les vertus dont le législateur peut prescrire certains actes sont toutes les vertus, tant intellectuelles que morales. Et l'on sait que les vertus intellectuelles, en langage scolastique, signifient les sciences.

Jérôme de Médicis, autre commentateur de saint Thomas, reprend la même doctrine et donne comme exemple des actes que le chef d'Etat peut ordonner « *ut princeps condat legem, ut adolescentes debeant litteris studere, ut hoc studio cives informentur, ut commune bonum justitiae et pacis conservent* [2]. »

---

[1] *Somme théol.* Ia IIae, quest. 96, art. 3.

[2] Cité par MARION, *Le problème scolaire*, p. 216 ; Ottava 1920.

Qu'on nous dise après cela que l'Eglise ne fait que *s'accommoder* à l'Etat « moderne » quand elle accepte le principe de l'instruction *obligatoire* ? Ce ne sont pas des concessions au droit moderne, mais des conclusions de son enseignement classique d'avant la Réforme qu'elle a suivi dans sa discipline et son enseignement. C'est ainsi que parlant des lois scolaires du Manitoba qu'il est obligé de condamner parce qu'elles ne respectaient pas les droits de l'Eglise, Léon XIII a soin d'ajouter:

> Au point de vue de la culture intellectuelle et du progrès de la civilisation, on ne peut que trouver beau et noble le dessein conçu par les provinces canadiennes de développer l'instruction publique, d'en élever de plus en plus le niveau et d'en faire ainsi une chose toujours plus haute et plus parfaite [1].

Plus tard quelques catholiques canadiens ayant protesté contre enseignement *obligatoire* de l'anglais dans les écoles mêmes libres de l'Ontario, Benoit XV déclara le 7 septembre 1916: « personne ne saurait nier que le gouvernement de l'Ontario est dans son droit en exigeant que la langue anglaise qui est celle de la Province soit enseignée aux enfants dans les écoles [2] ». Rien de plus clair que ce texte. Si l'Etat n'était à l'Ecole que le *délégué* des parents, aurait-il le droit *d'exiger*, même contre la volonté des parents, qu'on y enseigne telle ou telle branche ?

Nous pouvons donc résumer ainsi la doctrine de l'Eglise sur les droits respectifs de la Famille et de l'Etat en matière scolaire: L'Etat ne remplace pas et n'absorbe pas la Famille mais il l'a complète. Dès lors, le droit *primordial* en matière d'éducation revient à la Famille. L'Etat n'intervient que pour *compléter* l'œuvre de la Famille, mais il intervient en vertu de sa propre autorité. Et veut-on encore un texte officiel ? nous le trouvons dans la lettre collective

---

[1] Encyclique *Affari vos*. Cf. MARION, *op. cit.*, p. 222.
[2] *Acta A. Sedës* 1916, p. 392.

que publièrent les évêques de France en 1908. S'adressant aux parents ils disaient:

> Que dans votre tâche d'éducateurs naturels l'Etat s'offre à vous aider, qu'il vous supplée au besoin soit ! Mais qu'il ne pense jamais à vous supplanter. Qu'il ouvre des écoles, qu'il rédige des programmes, qu'il indique quelles connaissances, au jugement des gens compétents, doivent être, comme il dit « le viatique intellectuel nécessaire à la mise en valeur de la personne humaine » nous l'acceptons. Loin de nous de songer à lui contester le rôle qu'est le sien, de diriger l'enseignement de manière à pourvoir, soit aux besoins généraux de la société, soit à la grande utilité de ses membres. Ce que nous demandons, c'est qu'en toutes les formes de ses initiatives et de ses concours, il ne perde jamais de vue le droit primordial de la famille [1].

Mais si l'Etat abuse de son pouvoir ! Si loin de conduire les citoyens à la vertu et d'aider l'Eglise à former des chrétiens, il persécute le Christ et l'arrache du cœur des enfants ! Ou encore si l'Etat se contente d'un enseignement « neutre »! Nous nous trouvons alors dans des conditions « anormales ». L'Etat qui se refuse à accomplir tout son devoir d'éducateur est semblable au père de famille qui se désintéresse de la formation de ses enfants. Dans les cas aigus, l'autorité civile va jusqu'à enlever au père négligent ou indigne la puissance paternelle. Comment les familles et l'Eglise n'auraient-elles pas le droit et le devoir de « se barricader » contre l'Etat persécuteur ? Et en face de l'Etat « neutre » qui avec le concours de l'impôt entretient des écoles « neutres » c'est-à-dire notoirement insuffisantes au point de vue moral et religieux, comment les parents chrétiens n'auraient-ils pas le droit de réclamer qu'une part de leurs impôts leur soit rendue sous forme de subsides aux écoles chrétiennes ? Les catholiques de Genève en particulier revendiquent cette *répartition proportionnelle scolaire*, ils ne font qu'exiger ce qui est juste.

---

[1] MARION, *op. cit.*, p. 229-230.

Nos affirmations sur le droit de l'Etat ne nous empêchent pas de proclamer ces vérités, bien au contraire. Nous sommes à l'aise en les redisant ici parce que, reconnaissant à l'Etat la part d'influence qui lui revient normalement, on verra bien que nous ne sommes pas, de parti pris, les adversaires du pouvoir civil, lorsque nous défendons les droits de la Famille, nous tenant à la fois au-dessus du libéralisme et de l'étatisme scolaires.

François CHARRIÈRE.

TE DEUM LAUDAMUS ! [1]

(Fragment)

A Jacques Maritain.

. . . . . .

Car ce Jésus qu'ils avaient crucifié,
Il est ressuscité comme Il l'a dit,
Alleluia !
Il a pris possession de son Royaume,
Qui était à lui avant que le monde fût,
Et Il nous a envoyé son Esprit,
L'Esprit de son Père et le sien.

Et voilà toute l'histoire de l'Amour.
Voilà l'amour qui fait chanter d'amour.
Voilà l'amour qui fait chanter la vie !
— Voyez, des fleurs ont apparu sur notre terre,
Les cathédrales ont embaumé la terre,
Et l'amour enfanta la beauté.
Ce fut la grâce.
Ce fut la force.
Ce fut la proportion qui bondit et qui chante ;
Des psaumes d'ombre et de lumière ;
Des psaumes de granit, faits d'ombre et de prières ;
Où tout vibre, où tout chante et exalte et apaise,
Parce que tout y a jailli d'amour,

---

[1] D'un poème, *Chanteurs de Dieu*, à paraître prochainement.

Parce que tout s'y épanouit
Dans la sagesse de l'amour...

. . . . . .

— Pâques ! Pâques ! Pâques !
Alleluia ! Alleluia ! Alleluia !
Le voici, l'alleluia de Pâques,
L'alleluia et le Magnificat,
Par chœur d'hommes et d'enfants,
A Notre-Dame (ou bien à Chartres) ;
Et le soleil nouveau,
Dans cette grande Rose,
— La grande Rose bleue et pourpre —
Comme un rayon de gloire
Du Pélican vainqueur !

O ce triomphe de l'Amour !

. . . . . .

— Non, il n'y a qu'une sagesse,
Une vie et une beauté,
L'Amour.
L'Amour qui comprend tout amour.
L'Amour, et au-delà, il n'y a point d'amour,
Et au-delà, il n'y a rien.
L'amour que cherche tout amour,
Même quand il se tourne
Vers l'illusion...
— Un reflet
Peut mouvoir une fleur,
Mais c'est le soleil qu'elle veut !
C'est le soleil qui est son pôle !

Et la raison de son sourire,
Et la raison de ses soupirs,
Et tout cet éclat qu'elle ignore
— Dans son cœur !

Dieu seul ! Dieu seul ! Dieu seul !
Le reste est paille, disait Thomas,
Après sa grande extase,
Le reste est paille,
Tout cela qui n'est pas l'amour,
— Ou l'écriture,
Ou la voix,
Ou le geste de l'Amour.

L'amour est le sublime artiste,
Le sublime potier.
L'amour aime l'humilité
Qui ne s'appartient pas soi-même ;
L'amour veut tout, pour être tout...
L'amour épouse, à Saint-Damien, la pauvreté,
Et son baiser la scelle de sa face !
Car l'amour tout seul se suffit,
Qui transfigure ce qui est,
Et ce qui n'est point, qui le crée.

— O Amour, ô septuple Flamme,
Créateur ! mon Dieu et mon tout !
Qu'est-ce que le génie et sa fascination,
Sans l'amour ? — Une passion amère.
— Der Geist der stets verneint !
Ah ! c'est que le génie n'est qu'une clarté froide,
Mais c'est l'amour qui est le feu !
Les saints le savent bien qui vivent dans l'amour.

Les Saints le savent bien qui vivent dans le feu.
L'Amour est leur lumière.
L'Amour est leur génie. Leur tout, c'est Dieu.
Tels qu'ils sont, ils se donnent,
Et Dieu leur donne tout,
Tel qu'Il est, lui aussi.

* * *

— O Amour, est-ce vrai,
Parmi ceux qui sont tiens,
Qu'il en est , quelquefois, qui te renoncent,
Amour ?

— Peccavi, Domine, miserere mei !

— O Amour, est-ce vrai
Qu'il en est qui te cherchent
Et ne te trouvent point,
Par une trahison de ceux-là que j'ai dits ?

— Peccavi, Domine, miserere mei !

— Est-ce vrai, ô Amour,
Que plusieurs ont mis une plus grande ardeur
A te chercher et à te désirer,
Qu'ils n'en ont à te chanter sans trêve,
A présent, ô Amour, que tu leur veux verser
Ta plénitude à boire ?

— Peccavi, Domine, miserere mei !

— Ah ! il ne s'agit pas seulement d'en parler,
D'en discourir comme d'une mode ou d'un mot.
L'amour c'est la vie même !

Viens donc en nous, ô Vie !
Viens donc à nous, Amour !
Chante toi-même ton beau cantique
Dans notre pauvre cœur !

— Tu Rex gloriae, Christe !
Vers toi, s'élève notre prière,
Vers toi, Seigneur, vers ta lumière,
Notre labeur et notre chant !

— *Nous œuvrons et chantons dans la belle lumière !*

— *Viens Amour !*
Déferle sur notre être !
Et cèle-nous en toi, comme une éponge dans la mer !
Nous savons qui Tu es,
Nous savons qui nous sommes,
— Et que nous ne serons jugés que sur l'amour !

— Veni, Domine Jesu, veni !

. . . . . .

Le Seigneur donnera sa bénignité,
Et notre terre donnera son fruit.
Alleluia !

Abbaye de St-André, 1926.

Fr. Alphonse-Marie ACHARD, O.S.B.



APOLOGIE

1° Fédération des Eglises ou Divinité du Christ. — 2° Antinomies protestantes. — 3° Nouvelle interprétation du christianisme. — 4° L'erreur de Luther. — 5° La « Somme» de Jean Calvin. — 6° Détails.

Il nous faut bien le dire, les réponses qu'on a faites jusqu'ici [1] à notre petit livre sur l'*Union des Eglises et le christianisme pratique* [2], où sont examinées, à propos du Congrès de Stockholm, les formules protestantes d'organisation du monde, nous paraissent extraordinairement *verbales*.

Allons tout de suite, pour essayer de rendre la discussion fructueuse, aux arguments qui ont au moins quelque apparence.

1° La fédération des Eglises ou la divinité du Christ.

Voici le plus fort, celui qu'on estime intangible, qu'on ne discute même plus, qu'on se contente de mettre incessamment en œuvre, et que MM. Eugène Choisy et Roger Bornand ont rappelé en tête de leurs critiques, pour circonvenir, dès le début, les lecteurs de la *Semaine littéraire* et de la *Gazette de Lausanne*.

Il y a *en fait*, dit-on, sur la planète, une multitude de doctrines et d'églises qui se déclarent chrétiennes. L'esprit de tolérance et de « charité » exige qu'on reconnaisse qu'*en droit* elles sont toutes véritablement chrétiennes, qu'elles représentent autant de formes authentiques d'un même christianisme. Il suffira dès lors de les *fédérer*. Et il semble bien qu'il n'y ait que l'intolérance romaine pour résister à l'évidence d'une solution que le monde désire et que déjà il acclame.

---

[1] MM. Roger Bornand, dans la *Gazette de Lausane* du 30 déc. 1927; Eugène Choisy, dans la *Semaine littéraire* du 22 oct.; H. Dr. dans le *Journal de Genève*, du 30 oct.

[2] Paris, Grasset, 1927.

J'ai exposé cet argument dans la première partie du petit livre. Voici, en résumé, ce que j'ai répondu. Parmi les différentes doctrines et les différentes églises que vous déclarez authentiquement chrétiennes, les unes tiennent la divinité du Christ pour une révélation cardinale, les autres n'y attachent aucune importance, d'autres enfin la nient carrément et la considèrent comme un dogme aujourd'hui funeste. On peut donc, ai-je dit, *être selon vous authentiquement chrétien en niant que le Christ soit vrai Dieu*, c'est-à-dire *en vidant de son contenu l'Evangile qui nous l'affirme, et en ne retenant plus que les mots du vocabulaire chrétien.* En d'autres termes: *votre formule de la fédération des Eglises vous conduit à compter pour presque rien ou même pour rien la foi en Jésus vrai Dieu et vrai homme.* A cela, on n'a pas répondu. On ne répondra pas. On sera obligé de convenir que c'est juste. Mais on n'osera ni le dire, ni l'écrire, *car on continue en Suisse romande de tromper le peuple* en lui cachant que, pendant que ceux qui obéissent au Pape ne cessent de croire que le Christ est Dieu, le protestantisme libéral ne le pense plus. On n'ose pas dire qu'il faut choisir: ou la *fédération protestante des Eglises* ou la *divinité du Christ.*

Mais on dit que mon argumentation est vaine et que « tout mon raisonnement est vicié d'avance »; et, en effet, poursuit-on, « du moment qu'une seule Eglise est vraie, qu'une seule Eglise aussi bien dans ses formes extérieures que dans ses doctrines, détient toute la vérité, à quoi bon discuter ? » (M. Roger Bornand.) — A quoi bon ? A montrer simplement où doivent aller et où ne doivent pas aller ceux qui parmi nous veulent croire la divinité du Christ.

2° *Antinomies protestantes.*

La deuxième partie du petit livre traite du Royaume de Dieu. Elle montre l'antagonisme de deux conceptions protestantes.

Les uns placent le Royaume de Dieu dans une régénération purement intérieure, purement individuelle. Ils supposent qu'il n'y a pas à se soucier directement du monde et de ses lois. Ou bien ils estiment que le monde se mettra spontanément, automatiquement, à l'unisson des consciences individuelles régénérées

(ce qu'on appelle la « question sociale » n'étant rien de plus au fond, disent-ils, qu'une question de moralité individuelle); et voilà le libéralisme. Ou bien ils estiment que le monde, étant définitivement corrompu, appartient au diable et qu'il n'y a qu'à l'abandonner à ses destinées; et voilà le fatalisme.

Les autres se scandalisent d'une conception pareillement individualiste, qu'elle soit libérale ou fataliste. Ils lui opposent, avec une victorieuse énergie, la conception qui fait directement appel à l'initiative humaine pour organiser sur terre le Royaume de Dieu, qui soutient qu'au dernier jour nous serons jugés d'abord sur les services que nous aurons rendus, et qui remet les œuvres et l'organisation sociale en place d'honneur. — Nous avons apporté de nombreux textes; on ne les a pas contestés.

Nous avons ajouté que les partisans de la conception organisatrice, qui a triomphé à Stockholm, sont eux-mêmes victimes d'une contradiction secrète et profonde, car au moment où ils affirment la nécessité d'une organisation de droit humain sur le plan de la vie naturelle, ils nient la nécessité d'une organisation de droit divin sur le plan de la vie surnaturelle. Les lois de la vie, ici méconnues, sont là respectées. Mais ceci, avons-nous ajouté, ne pourra que tuer cela.

On a répondu: « M. Journet fait ressortir avec complaisance, avec exagération, les contradictions qui existent ou qu'il croit découvrir dans le protestantisme ». (M. Choisy.)

Nous ne pouvons naturellement trouver la réponse suffisante.

3° Une nouvelle interprétation du christianisme.

En essayant d'organiser le monde, le protestantisme redécouvrait, avec des défaillances que nous avons marquées, de grandes parties du programme proposé récemment par les Papes (à qui cependant nous ne savons pas qu'on ait alors rendu quelque hommage), et mis en œuvre directement par ceux des catholiques qui se sont appelés « catholiques sociaux » ou « chrétiens sociaux ».

Le protestantisme prenait ainsi parti avec énergie contre le libéralisme politique et économique dont il avait fait avec rai-

son, pendant de longues années, sa formule propre. C'est logiquement, en effet, que le libéralisme religieux entraîne le libéralisme politique et économique. Nous le pensons avec tous les libéraux de Suisse romande, et avec tout le communisme. A la formule d'un protestantisme libéral en droit sur toute la ligne: religion, politique, économie, lequel venait de faire une faillite retentissante, on opposait la formule d'un protestantisme qui n'a plus le droit d'être libéral, du moins en économie; (les protestants de Suisse romande, malgré les conférences que leur a faites M. le pasteur Gounelle ne l'ont pas encore bien aperçu). Aussi, dans la troisième partie de l'*Union des Eglises*, avons-nous dit que le « christianisme social » de Stockholm représentait une réaction, non totale mais partielle, non essentielle mais occasionnelle, non parfaite mais incomplète [1] contre le principe qui est comme l'âme du protestantisme. Nous avons souligné ce qu'une pareille réaction gardait nécessairement de précaire, et pour donner un exemple, nous avons cité la première phrase de journal qui nous soit alors tombée sous les yeux, celle où il est affirmé, en tête du *Journal de Genève* (13 janv. 1927), « que la religion doit être tenue entièrement à l'écart de la politique ».

Le protestantisme prêchant un Royaume de Dieu compatible avec le laissez-faire politique ou économique [2], et le protestantisme prêchant un Royaume de Dieu incompatible avec ce même laissez-faire, nous sont apparus comme deux formes que nous avons déclarées économiquement et politiquement inconciliables [3]. La première est cohérente sur toute la ligne avec le principe du protestantisme, la seconde fait à ce principe une forte brèche, pour déclarer nécessaire une organisation de la politique ou de l'économie.

On nous a reproché d'avoir appelé cette seconde forme un « nouveau christianisme » [4]. Si c'est une naïveté, comme le pense M. Roger Bornand, de plus protestants que nous en sont responsables. Il ne faudrait pas le taire. Le rapport de la sous-commission pour les relations entre races, auquel, détail piquant, a collaboré

---

[1] Pages 269, 300. — [2] Laissez-faire *pessimiste* des vieux-luthériens, ou laissez-faire *optimiste* des libéraux. — [3] Page 253.
[4] Page 260.

M. Bornand, stigmatise l'erreur de ceux qui soutiennent que « la religion chrétienne est une affaire exclusivement personnelle et privée »; il proclame que « le temps est venu pour l'Eglise de prendre une nouvelle position dans ce domaine », car elle doit désormais « renoncer à l'individualisme et au subjectivisme ». Les traducteurs français ont intitulé ce chapitre: *une nouvelle interprétation de la vraie nature et de la vraie fonction de la religion chrétienne.* C'est donc à Stockholm que la vraie nature du christianisme a été retrouvée et proclamée. On avait cru et on avait dit que la religion est « affaire purement privée »; il faudra désormais « renoncer à cet individualisme et à ce subjectivisme ». Après le christianisme individualiste du laissez-faire et du salut par la foi seule, voici le christianisme organisateur du salut par la foi non seule. Frommel semble avoir pressenti ce retournement quand il signale « le danger dans lequel le christianisme protestant moderne risque de s'aller perdre: *le salut par les œuvres* ». C'est à lui, mes adversaires ne l'ont pas vu, que j'ai emprunté cette dernière expression. « On agit, on agit, on agit, disait-il; on prêche et on encourage l'action, n'importe où, n'importe comment, et tout cela conduit à je ne sais quel *humanitisme* religieux aussi socialement utile que spirituellement stérile... C'est que l'homme veut faire lui-même l'œuvre de Dieu. Quand la fièvre sera passée, les Eglises seront mortes, ou si mondanisées qu'elles n'en vaudront guère mieux[1]. »

« Nouveau christianisme », ai-je dit. On proteste, on trouve l'expression trop dure. J'ai bien des moyens de la défendre. Un seul pourtant suffit. Le christianisme de Luther, de Calvin, des grandes Confessions de foi protestantes mettait encore, au centre de l'œuvre de reconstruction du monde, la mort expiatrice du Christ vrai Dieu et vrai homme. A Stockholm on a déclaré que le Christ des Symboles était périmé. Le christianisme de Luther, de Calvin, des grandes confessions de foi protestantes croyait encore en un Dieu personnel, immuable, éternel, tout-puissant. Si l'on avait fait voter sur les « attributs métaphysiques » de Dieu, les délégués de Stockholm, combien, dites-le moi, se seraient excusés ?

---

[1] Lettre du 17 février 1905.

4° *L'erreur de Luther.*

Le nom de Luther revenait constamment dans les documents de Stockholm. C'était une indication naturelle. Nous n'avions qu'à la suivre pour mieux définir les principes qui ont présidé à tous ces débats et qui régissent les destinées du protestantisme passé, présent, futur.

Les trois parties du petit livre sur l'*Union des Eglises*, relatives à l'Eglise, au Royaume de Dieu, au « Christianisme social », ont donc été rattachées au principe de la justification par la foi seule. Nous avons montré comment les contradictions présentes du protestantisme sont issues de la thèse fondamentale de Luther. Nous avons dit que tant qu'il ne l'aurait point rejetée, le protestantisme serait déchiré.

Dans ce qu'elle avait de neuf, de propre, la doctrine luthérienne séparait nettement la foi qui vient de Dieu et les œuvres qui viennent de l'homme. La foi formait le Royaume de Dieu, les œuvres restaient en dehors. Car, *pour les œuvres accomplies avant la justification*, et par lesquelles on sy prépare, Luther a toujours affirmé qu'elles étaient totalement corrompues. Et *pour les œuvres accomplies après la justification:* dans son *commentaire sur l'Epître aux Romains* (1515) il déclare que même lorsqu'elles paraissent bonnes elles sont encore des péchés (voire mortels) que Dieu consent pourtant à nous pardonner à cause du Christ; dans son écrit *Sur la liberté chrétienne* (1520) s'il ne prétend plus que les bonnes œuvres soient des péchés, il les relègue toujours à la porte du Royaume de Dieu où elles n'entrent pas. « Il n'est pas vrai, dit-il, que l'homme soit saint ou croyant suivant ses œuvres. Les œuvres ne rendent pas croyant et ne rendent pas davantage pieux. C'est la foi qui rend saint et qui accomplit de bonnes œuvres ». « Aucune bonne œuvre ne peut contribuer à la sainteté et au salut de celui qui n'a pas la foi; ce n'est pas une œuvre mauvaise qui le rend méchant et le maudit, c'est l'incrédulité qui, rendant la personne et l'arbre mauvais, produit des œuvres mauvaises et maudites. Ainsi, si on devient bon ou mauvais cela ne tient pas aux œuvres mais à la foi. »

La foi, voilà le Royaume de Dieu; les œuvres ne sont plus

qu'un épiphénomène, une pellicule. Cela établi, toutes les thèses du protestantisme contemporain sont éclairées.

Les organisations *ecclésiastiques*, les sacrements, les confessions de foi, relèvent du domaine des œuvres. Tout cela est donc humain, tout cela change, s'oppose et se contredit, tout cela est extérieur au Royaume de Dieu. La foi chrétienne n'en dépend point. Voilà donc le *panchristianisme* avec sa prétention de *fédérer* les églises, les cultes, les symboles. Voilà encore, si l'on veut, la raison de l'indignation de « prophètes » contemporains contre les églises, les liturgies, les croyances, lesquelles confisquent à leur profit une attention qui doit être dirigée sur le seul Royaume intérieur.

Les organisations *économiques* et *politiques* relèvent encore du domaine des œuvres. Elles n'ont donc rien à voir non plus avec l'« essence du christianisme ». Et voilà le monde économique et politique rejeté au criminel laissez-faire du libéralisme optimiste ou du fatalisme luthérien.

A Stockholm on tâche de remédier aux funestes conséquences du laissez-faire des libéraux et des fatalistes. On proclame qu'il faut *instaurer* une organisation de la vie économique et politique. On proclame en même temps qu'il faut *exclure* du christianisme, religion divine, toute organisation qui se donne comme divine.

A ces constatations, mes adversaires ont répondu qu'il fallait à mon sujet « écarter toute idée de mauvaise foi », mais que la manière dont je comprenais la doctrine de Luther sur la justification par la foi était fausse.

Mais comment les croirais-je, quand je vois la façon dont ils le prouvent ? Pour montrer que Luther n'a pas séparé la foi et les œuvres, ils m'opposent ce texte : « Il est impossible de séparer de la foi les œuvres, aussi impossible que de séparer du feu la flamme et la lumière ». Je le connaissais. Je sais même où on l'a pris. On en pouvait citer cent autres pareils : « On m'accuse d'interdire les bonnes œuvres, et pourtant je voudrais enseigner les bonnes œuvres véritables qui naissent de la foi [1] ». « L'homme ne peut pas rester oisif à l'égard de son propre corps, il doit accomplir beaucoup de bonnes œuvres pour le dompter » [2]. — Mais en

[1] *Des bonnes œuvres.* — [2] *De la liberté chrétienne.*

même temps, c'est-à-dire en la même année, voire dans le même écrit[1], Luther ajoute: « *La foi suffit au chrétien, il ne lui faut aucune œuvre pour être pieux.* S'il n'a plus besoin d'aucune œuvre, c'est qu'il est *affranchi de tous les commandements et de toutes les lois*... Ce n'est pas que nous puissions être oisifs ou faire le mal. C'est que *nous n'avons besoin d'aucune œuvre pour être pieux et pour arriver au salut* ». Le chrétien est écouté de Dieu; Luther ajoute: « *C'est la foi seule, ce n'est aucune œuvre* qui conduit à un tel honneur... La foi lui donne tout avec abondance. *S'il était assez fou pour prétendre, par une bonne œuvre, devenir pieux, libre et chrétien, et être sauvé*, il perdrait la foi avec tout le reste, tout comme un chien qui, tenant un morceau de viande dans sa gueule, voudrait saisir son image dans l'eau et perdrait à la fois la viande et son image ». Le chrétien « *n'a besoin d'aucune bonne œuvre* » et même « les bonnes œuvres *nuisent*, car elles donnent à l'homme la prétention d'être justifié par leur moyen ». — Je ne dis pas que tout cela soit conciliable et qu'il n'y ait jamais de contradictions dans Luther. Pour sûr non ! Il s'est contredit avec passion. D'où ses invectives contre la logique (qu'il appelait parfois la scolastique). Mais je dis qu'au moment où il parle le plus favorablement des œuvres, elles ne sont pour lui qu'un surcroît, qu'un épiphénomène de la foi, « montrant *au dehors* qui est pieux ou qui est mauvais », qu'elles restent extérieures au Royaume de Dieu, et que ce n'est pas sur elles qu'il faut mettre l'accent. Pour ceux qui savent lire tout était exprimé dans le texte de Luther qui avait été cité[2]: « Les bonnes œuvres ne rendent pas l'homme bon, mais l'homme bon accomplit de bonnes œuvres. Les œuvres mauvaises ne rendent pas l'homme mauvais, mais l'homme mauvais accomplit des œuvres mauvaises ».

Comment croirais-je encore que c'est moi qui saisis mal Luther quand je découvre que mes adversaires n'ont pas encore aperçu que dans sa doctrine sur la foi et les œuvres, la grâce et la liberté, ce que nie Luther, *ce n'est pas seulement* « les œuvres surérogatoires de l'Eglise romaine », mais *la coopération humaine dans l'acte de la justification.* L'erreur est infiniment plus grave qu'ils ne paraissent le soupçonner: « Si quelqu'un dit que toutes

[1] *Id.* — [2] Par exemple, p. 142.

les œuvres qui précèdent la justification, quel qu'en soit le motif, sont autant de péchés qui provoquent la haine de Dieu; si quelqu'un dit que plus on se dispose à la grâce, plus on pèche: qu'il soit anathème ! » Le saint Concile de Trente s'élève ici, j'ose dire avec le sens de tous les chrétiens, contre le principe de la Pseudo-Réforme. Et il définit des vérités dont Luther et Calvin eussent pu trouver la claire explication dans la Somme de Thomas d'Aquin.

5° La « Somme » de Jean Calvin.

Il est un reproche surtout qu'on s'est accordé à me faire. « Il parle abondamment de Luther », dit de moi M. Choisy; « Pourquoi ne cite-t-il jamais l'*Institution de la religion chrétienne* de Calvin ? Dans cette « Somme » admirable, se trouve une exposition de la doctrinne chrétiene où beaucoup des antinomies reprochées à Luther sont résolues, où les rapports entre la foi et les œuvres, entre la nature et la grâce sont définis conformément à la doctrine de saint Paul. »

M. Bornand revient là-dessus. « Ici l'on peut faire une remarque. Ecrivant à Genève et pour un public de langue française, il est surprenant que, pour notre auteur, le protestantisme soit surtout caractérisé par la pensée de Luther. Le nom de Calvin apparaît bien dans le texte (quatre fois d'après la table des noms cités); mais M. Journet ne lui emprunte aucune parole pouvant paraître justifier sa thèse du rejet absolu des œuvres par la doctrine protestante ».

Vraiment, on ne pouvait me faire plus aise que de me mettre sur ce sujet. Je vais donc dire pourquoi j'ai préféré Luther à Calvin.

Mais d'abord, ce que M. Bornand cite de Calvin n'apporte rien de neuf. Cela établit simplement que nous sommes justifiés par la foi seule, non par les œuvres, quoique les bonnes œuvres viennent s'ajouter par surcroît à la justification. Calvin écrit, à la manière scolastique, que nous ne sommes justifiés ni *par* les œuvres, ni *sans* les œuvres [1]. Luther, nous venons de le voir,

[1] Voici la fin de ce texte: « Il appert combien est cette sentence véritable que nous ne sommes point justifiés sans les œuvres:

avait déjà tout dit: « Les bonnes œuvres ne rendent pas l'homme bon, mais l'homme bon accomplit de bonnes œuvres ».

Or, une fois qu'on a de la sorte relégué les œuvres en marge du Royaume de Dieu, on a beau proclamer qu'elles doivent nécessairement suivre la foi justifiante. On a jeté pour toujours la division entre la foi et les œuvres, la grâce et la liberté, l'opération divine et la coopération humaine. La doctrine de la justification par la foi seule, où Calvin voyait « le principal article de la religion chrétienne » est un nid d'insolubles antinomies.

Les protestants ne tentent même plus de les résoudre. Ils tournent, ou plutôt ils nient le problème. A la *doctrine*, ils opposent la *vie*, et le respect de l'intelligence a tellement baissé chez eux que la vie, telle qu'ils l'entendent, s'accommode des contradictions intellectuelles les plus nettes. En présence d'une de ces contradictions qui rongent le protestantisme, Auguste Sabatier s'est un jour écrié: « Cette antinomie est réelle, mais c'est une antinomie vivante, qui, si elle est insoluble théoriquement, s'atténue et s'efface dans des solutions provisoires et progressives comme la vie elle-même ». M. Wilfred Monod s'écrie aujourd'hui: « Que restait-il à tenter ? Fuir en avant, au nom de la *vie*, vers l'*action* »; ou encore: « Supposons le problème résolu... Allons de l'avant *comme si* l'Eglise de Jésus-Christ, ici-bas, ne formait plus qu'un front unique, sous un seul commandement ».

Calvin honorait pratiquement davantage l'intelligence. Il s'est attaché à résoudre doctrinalement le problème de la justification par la *foi seule*, et le problème de l'*Eglise* qui en dépend étroitement. Sur ces deux points il a échoué. Il n'a réussi qu'à juxtaposer pour un moment la thèse luthérienne et la thèse catholique. C'est la première raison pour laquelle nous ne l'avons pas cité. Montrons-le brièvement. Nous y reviendrons dès qu'on nous en fournira l'occasion.

1° La foi et les œuvres chez Calvin.

La pure doctrine luthérienne sur la justification par la foi seule est reproduite par Calvin (3, 11, 19). Il explique que Dieu

---

combien que ce ne soit point par les œuvres, d'autant qu'en la participation de Christ, en laquelle gît notre justice, n'est pas moins contenue sanctification. » (*Institution chrétienne*, 3, 16, 1.)

nous considère comme justes sans que nous le devenions pourtant en réalité (3, 11, 12. 3); que, même après la justification gratuite, nos œuvres, loin d'accroître notre justice, sont en elles-mêmes immondes (3, 17, 9), à tel point que, les moindres péchés que commettent les saints sont mortels de leur nature (2, 8, 59); et que, cependant, Dieu consent à fermer les yeux sur de telles œuvres au point de les accepter comme justes (3, 17, 10). La justification se fait tellement sans les œuvres, c'est-à-dire tellement sans la coopération humaine, que l'acte de *foi* par lequel nous nous approprions la sainteté de Jésus-Christ (cet acte qui est suivant Luther, l'œuvre par excellence), n'a de soi aucune dignité, aucune valeur. C'est « un pot plein d'or », mais « un pot de terre » (3, 11, 7), comme n'importe quelle autre de nos actions.

Et, en même temps, Calvin, contraint, en quelque sorte, par saint Augustin, accorde que notre volonté, préparée et prévenue par Dieu, besogne pour sa part si heureusement qu'on peut l'appeler chambrière de la grâce (2, 3,7) [1].

Quand ensuite Osiander le pousse à bout et déclare qu'il est absurde que Dieu tienne pour justes ceux qui ne le sont pas réellement, Calvin se fâche très fort, mais on voit bien qu'il n'a pas de bonne réponse. Il essaie une fois de maintenir le vrai point de vue luthérien et soutient crânement qu'il est honteux de prétendre que Dieu ne puisse pas tenir pour justes ceux qui ne le sont point (3, 11, 12). Mais il préfère visiblement battre en retraite. Il accorde donc que si Dieu nous *regarde* comme justes sans que nous ayons de bonnes œuvres, c'est néanmoins par nos bonnes œuvres que réellement nous *sommes* justes. « La sainteté *réelle* de vie, comme on dit, n'est point séparée de telle *imputation* gratuite de justice; c'est-à-dire que cela s'accorde bien, que nous ne soyons pas sans bonnes œuvres, et toutefois que nous soyons réputés justes sans bonnes œuvres » (3, 3, 1).

Il trouve donc tout simple de distinguer la grâce de la *justification* et la grâce de la *sanctification* (3, 11, 6); la première par laquelle nous sommes déclarés justes sans l'être en fait: c'est

[1] C'est à contre cœur qu'il s'exécute et il dira qu'ici saint Augustin, entaché de vice, parle improprement, différemment de l'Ecriture, et qu'il ne faut pas le recevoir pleinement (3, 11, 15).

la *thèse luthérienne* de la justification; la seconde par laquelle nous sommes vraiment renouvelés alors que Dieu épand de sa sainteté sur nous (3, 6, 2): c'est la *thèse catholique* de la justification. La justification et la sanctification, continue Calvin, sont unies comme la lumière et la chaleur, « on ne saurait trouver rien de plus propre que cette similitude pour vider ce différend » (3, 11, 6).

On n'attelle pas au même char Luther et saint Thomas. C'est pour rendre confiance à des êtres qu'il tenait pour irrémédiablement corrompus, que Luther inventa la thèse suivant laquelle Dieu nous déclarerait justes sans que nous le fussions en effet. La logique obligeait donc le protestantisme à maintenir que l'homme est irrémédiablement corrompu, et qu'ici bas il ne pourra jamais être régénéré en son fond. Cette conséquence est si tyrannique que Calvin ne pouvait y échapper longtemps. A peine a-t-il réfuté Osiander qu'il ne songe plus qu'à restaurer la thèse luthérienne. Il explique que chez les fidèles, *après qu'ils ont été faits membres du Christ par la justification et la sanctification*, la source des œuvres, c'est-à-dire le cœur, reste immonde, que les œuvres qui en dérivent ne sont pas moins immondes, mais que l'immondicité des œuvres est couverte, est cachée par la foi, en sorte que loin de déplaire à Dieu, ces œuvres immondes sont nécessaires et montrent que nous sommes vraiment repentants (3, 3, 16 et 3, 17, 9. 10) !

2° L'Eglise chez Calvin.

Si l'on sépare la grâce et la liberté ou, comme on dit, la foi qui est divine et toujours invisible et les œuvres qui sont humaines et peuvent être visibles, on en viendra tout naturellement à séparer l'Eglise *invisible* qui est seule divine, et l'Eglise ou les Eglises *visibles*, lesquelles, qu'on les dise aimables ou haïssables, sont simplement humaines. Voilà la pure ligne luthérienne. Je ne dis pas qu'on l'ait suivie tout droit !

Mais, si la grâce et la liberté, la foi et les œuvres (invisibles ou visibles), s'harmonisent, se compénètrent comme en l'homme l'âme et le corps, comme dans le Christ la divinité et l'humanité, alors il devient impossible de diviser l'Eglise. Elle est une, à la fois toute surnaturelle par son âme et toute visible par son corps. Voilà la doctrine catholique.

Or Calvin professe, *conformément au principe luthérien*, que l'Eglise véritable est invisible si bien qu'elle « peut consister sans apparence visible » (Epître dédicatoire) ; et, *conformément à la doctrine catholique*, que nous devons être disciples « tout le cours de notre vie » d'une Eglise externe et visible, seule vraie, et hors de laquelle « on ne peut espérer rémission des péchés, ni salut aucun » (4, 1, 3. 4).

La contradiction éclatera à tous les yeux. La position de Calvin était si parfaitement intenable qu'elle a été splendidement désertée par les congressistes de Stockholm et de Lausanne. Là-dessus, c'est la thèse franche de Luther qui a triomphé, ce n'est pas le compromis de Jean Calvin.

Comprendra-t-on maintenant pourquoi je n'ai pas cité l'*Institution chrétienne* « cette Somme admirable... où beaucoup des antinomies reprochées à Luther sont résolues, où les rapports entre la foi et les œuvres, entre la nature et la grâce sont définis conformément à la doctrine de saint Paul » ?

Voici maintenant ma seconde raison. Je n'ai pas cité l'*Institution chrétienne* — les malheureux qui m'obligent à le leur crier ! — *parce que je sais que vous n'y croyez plus !* Cette « Somme admirable... où les rapports entre la nature et la grâce sont définis conformément à la doctrine de saint Paul », vous en avez détruit toutes les pièces maîtresses. Vous n'êtes plus du côté de Calvin, mais de ses adversaires, du côté même de ce Michel Servet qu'il appelait, car il n'était pas tendre, un « frénétique ».

Car je sais bien que vous ne pouvez plus croire le mystère de la Sainte Trinité contre lequel, dit gentiment cette *Institution chrétienne* à laquelle vous en appelez, « les hérétiques aboient » ; je sais bien que vous ne pouvez plus croire que Jésus-Christ est vrai Dieu et vrai homme, qu'il est né d'une Vierge, qu'il a expié pour nous, qu'il est véritablement ressuscité. Et je sais aussi que tout cela, y compris la *vieille doctrine de l'expiation* contre laquelle votre libéralisme n'aura jamais fini de protester, est partie essentielle de l'*Institution chrétienne*. C'est même la seule partie qui soit bonne, la partie traditionnelle.

Mais encore, dites-le, croyez-vous donc au chef-d'œuvre de Calvin, à la thèse calviniste par excellence d'un Dieu juste qui

crée des êtres sans liberté et fatalement destinées à l'enfer [1] ?

Et croyez-vous même à l'enfer ? Ces paroles de Jésus: Allez, maudits au feu éternel ! ont-elles pour vous gardé leur sens ?

Alors, que vouliez-vous que je fisse, pour argumenter contre vous, de cette « Somme admirable » si bien démolie par vos mains libérales, qu'est l'*Institution chrétienne ?*

6° Détails.

Après cela il importe assez peu que je relève qu'on a tronqué mes textes et mes phrases et qu'on m'a parfois attribué, pour plus de commodité, ce que disent « tous les adversaires du protestantisme ».

Est-il permis ici de se récréer un peu ? J'ai écrit: « Condamner sans rémission le protestantisme, ce n'est pas damner en bloc les protestants... Les catholiques peuvent se damner, et c'est malgré leur religion qui est vraie. Les protestants peuvent se sauver [2], et c'est malgré leur religion qui est fausse. Il n'y a

---

[1] M. A. LECERF, qui parle de Karl BARTH dans la *Revue de Théologie et de Philosophie* (1927, pp. 316-319) semble du moins, mais il n'est pas pasteur romand, un calviniste authentique. « Puisque Barth, écrit-il, veut du paradoxe, Calvin lui en présente un vrai: la justice incompréhensible de Dieu condamnant la liberté de l'homme comme futur pécheur, même antérieurement à une chute concrète...» Aux modernistes qui ne voient plus en Dieu qu'« un des satellites d'un univers psychique dont l'homme, avec ses aspirations, ses postulats et ses besoins, serait le centre », M. Lecerf oppose, avec beaucoup de confiance, le remède de la doctrine « théocentrique » de Barth.

Mais Barth qui, avec son pessimisme d'une fantastique mais enfantine violence, loin de farder, comme Calvin, les contradictions profondes de la doctrine luthérienne sur la justification, s'applique au contraire, à les faire prodigieusement ressortir, à leur donner toute l'ampleur dont elles sont capables, (si bien qu'il est amené à jeter par-dessus bord, avec allégresse, toute logique, sauf hélas ! — et c'est toujours la même histoire — la sienne à lui Karl Barth), Barth, dis-je, pourrait bien être, contre le libéralisme, un remède égal au mal. M. Lecerf a-t-il seulement songé que, dans l'hallucination théologique de Barth, Jésus qui meurt écrasé par la fatalité, véritablement maudit et presque en blasphémant de désespoir, n'est pas plus Dieu que dans la théologie libérale ? Non, il n'y a pas de salut pour le *protestantisme,* ni dans le modernisme d'Auguste Sabatier, ni dans le luthéranisme de Barth, ni encore dans le compromis de Calvin.

[2] Le pasteur qui m'a reproché ce mot en disant: « Le protestant ne *se* sauve pas lui-même (par ses œuvres) mais il *est* sauvé

qu'une Eglise, hors de laquelle il n'y a pas de salut. Cette Eglise est visible. Mais certains en sont visiblement (*re*) avec la charité et ils seront sauvés, ou sans la charité et ils seront damnés; d'autres en sont secrètement (*voto*), ce sont ceux qui par une erreur invincible ignorent l'Eglise, mais qui, avec la connaissance surnaturelle de l'existence, au moins, et de la justice de Dieu (Hébr. XI, 6), ont au cœur la vraie charité, l'amour surnaturel de Dieu et de tout pour Dieu. Dieu les connaît. »

C'est évidemment pour faire sentir ma partialité que M. Choisy cite les mots: « qui est fausse », que j'ai dits de la religion protestante.

M. H. Dr., dans le *Journal de Genève*, transcrit, de mon texte, un peu plus long: « Les catholiques peuvent se damner, et c'est malgré leur religion qui est vraie. Les protestants peuvent se sauver, et c'est malgré leur religion qui est fausse ». Et il ajoute une remarque complètement inattendue: « La phrase relative aux protestants n'est pas orthodoxe au point de vue romain, mais elle fait honneur à la charité chrétienne de M. Journet » [1].

Survient M. Bornand. Il est bien embarrassé de choisir. Et, en effet, il ne choisit pas. Voici son texte: « Mais nous lui savons gré d'une petite phrase qui exprime la pensée généreuse de bien des catholiques: *Les protestants peuvent se sauver et c'est malgré leur religion qui est fausse*, sans nous arrêter à ce jugement massif et sommaire, pas plus qu'à l'affirmation bien connue qui la suit: *Il n'y a qu'une Eglise, hors de laquelle il n'y a pas de salut* ».

Achevons de nous divertir: *Hors de l'Eglise, pas de salut*, se trouve dans l'*Institution de la religion chrétienne* (4, 1, 4) de Jean Calvin !

(par grâce) », n'a pas encore vu qu'il y a dans l'Ecriture cent expressions pareilles: « Appliquez-vous, dit saint Pierre, à assurer par vos bonnes œuvres votre vocation et votre élection » (II Pierre, 1, 10). Comment donc lit-il la Bible ?

[1] M. H. Dr. me présente pourtant comme « un prêtre fidèle et convaincu du clergé genevois ». Il croit même devoir expliquer aux lecteurs du *Journal de Genève* qu'« un prêtre romain n'est pas libre, il ne peut discuter que dans les limites établies du dogme ». Dois-je répondre ? M. H. Dr. est, je crois, pasteur. Mis à part l'amour et la vérité qui me lient, je suis aussi libre de me faire protestant que lui de se faire catholique.

* * *

Ce n'est pas pour démolir mais pour édifier qu'a été écrit notre petit livre.

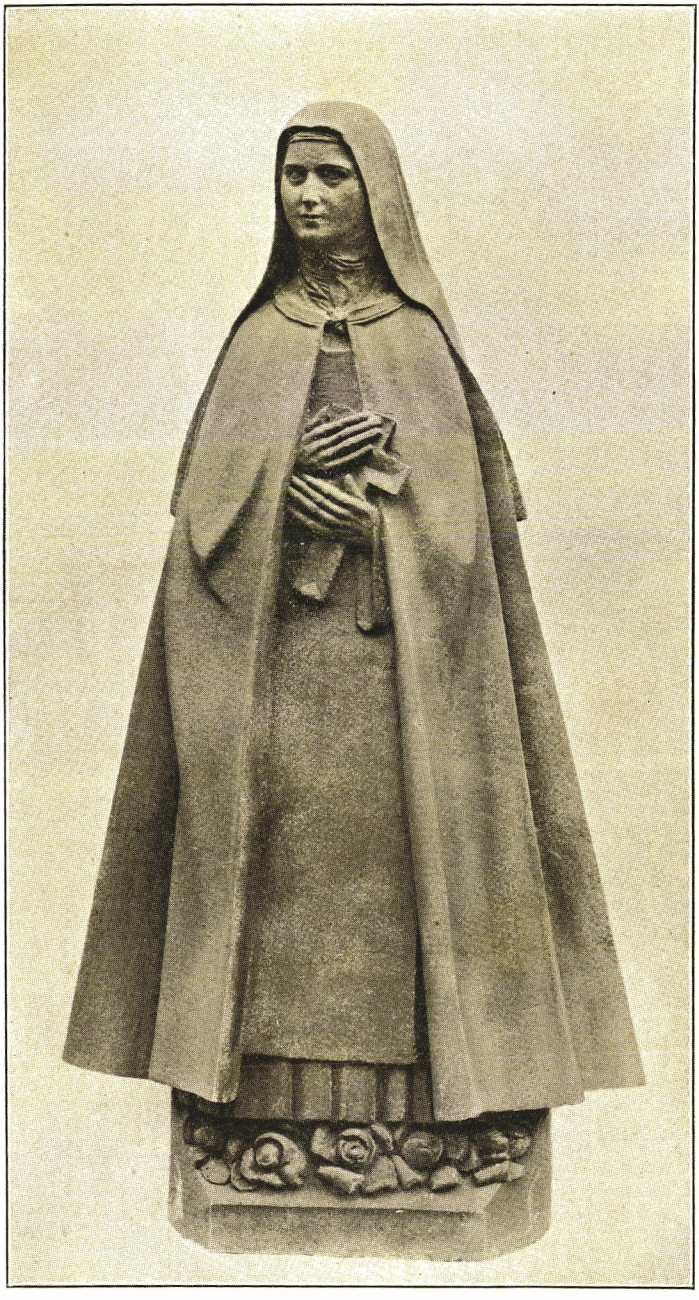
Il fallait donner une première idée de l'empreinte qu'essaie de mettre sur le monde le christianisme, en économie et en politique, nationale ou internationale. Chaque fois que les délégués de Stockholm se sont trouvés d'accord avec l'Eglise, nous l'avons signalé avec joie. Mais hélas ! déjà à ce premier étage, il a été nécessaire de montrer de graves divergences relatives à la société familiale ou civile, au droit pénal, à la guerre et à la paix, etc.

L'organisation du monde n'appartient pas à l'*essence* mais seulement à l'*intégrité* du Royaume de Dieu. Comment cette organisation serait-elle autre chose qu'une vaine façade, qu'un prodigieux mensonge préparant d'amères, de sanglantes, de prochaines déceptions, si l'Eglise qui *essentiellement* et *principalement* est le Royaume de Dieu sur terre, reste méconnue ou haïe ? Rien de solide ne se fera qu'autour de l'Eglise. Le monde occidental mourra après une agonie qui pourra paraître infinie, ou c'est autour de l'Eglise qu'il se refera, à son contact qu'il rajeunira et refleurira. Quant à l'Eglise, elle ne repose pas sur le monde. Elle est bâtie sur le fondement des apôtres, sur la pierre que forme Simon fils de Jonas, et par là enfin sur la pierre angulaire qui est le Christ-Dieu.

Il est clair qu'on jugera de l'Eglise selon qu'on aura jugé du Christ. Est-il le plus grand des prophètes ? Est-il vraiment le Fils de Dieu ? L'avenir spirituel de l'humanité et, par surcroît, son avenir temporel, dépend de la réponse qu'elle fera à la question proposée aux disciples près de Césarée de Philippe. Le monde sera ce qu'il pourra être, mais il s'agit avant tout de défendre la vérité révélée : *Etenim de veritate revelata tuenda in praesenti agitur* [1].

CHARLES JOURNET.

[1] S.S. Pie XI, Encyclique *Mortalium animos*.



GEORGES DE MONTENACH
1862 — 1925

(Fin.)

CHAPITRE III.

Mariage. — Le Grand Conseil. — Georges Python. — La Fédération Romande. — Le Pius-Verein. — L'association populaire catholique Suisse.

Montenach s'était marié le 26 novembre 1891. C'est une date trop importante dans sa vie pour que nous puissions nous contenter d'une simple allusion à cet événement.

Mademoiselle Suzanne Galichon, fille et petite fille d'agents de change, était d'excellente souche parisienne; ce mariage, s'il resserra encore les liens qui rattachaient Montenach à la France, ne l'éloigna pas cependant de son pays.

Fribourg et la Suisse gagnèrent, en effet, en Mme de Montenach une citoyenne clairvoyante, énergique et infatigablement dévouée. La naissance d'un fils et de deux filles, les soucis d'épouse, de mère de famille, de maîtresse de maison, n'empêchèrent nullement Mme de Montenach de prendre part à la vie active de son mari. C'est à son école qu'elle devint la cheville ouvrière de tant d'œuvres utiles.

Il est difficile dans la vie de Montenach, de séparer l'homme politique du sociologue et de l'esthète.

Montenach fut un homme d'œuvres comme on l'était dans les années quatre-vingt, après la faillite du Kulturkampf. Le développement prodigieux de l'industrie et l'extension du socialisme firent passer alors au premier plan l'étude de la question sociale. La classe ouvrière trouva des champions en dehors de ses rangs. Le plus illustre d'entre eux, le Pape Léon XIII, fut secondé par des hommes de bonne volonté. Nous avons touché déjà à l'Union de Fribourg. Nous avons vu qu'il s'agissait avant tout de poser des principes et de rappeler les classes possédantes à une notion plus exacte de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

La manière du temps était oratoire et parlementaire. Il ne faut cependant pas sourire des généreux flots d'éloquence et des redites que suscitèrent alors les diverses faces du problème social.

C'est grâce à ces intarissables Cassandres que les classes bourgeoises firent plus tard un meilleur accueil aux revendications du monde ouvrier et que les vieux partis politiques élargirent leur programmes et leurs horizons.

Montenach entra dans la vie publique par deux portes contiguës. En décembre 1891, il fut appelé à faire partie du Grand Conseil fribourgeois comme représentant de la Ville de Fribourg. Peu de temps auparavant, il avait été nommé président cantonal de l'Association Suisse de Pie IX ou « Piusverein ».

L'accession de Montenach au Parlement de son canton était un événement attendu par l'opinion locale. Montenach n'avait jamais marchandé son appui à Python. Son enrôlement dans le parti du Chanoine Schorderet avait été pour ce dernier un très précieux appoint dans la lutte contre l'aristocratique « Bien Public ». Il avait payé de sa personne et de sa plume. Il était devenu pendant ses longs séjours à Paris et à Rome l'un des correspondants les plus réguliers de la « Liberté ». Envoyé par ce journal au Tessin en septembre 1890, au temps de la révolution tessinoise et de l'assassinat de Rossi, le chef de la Droite, il y avait suivi jour après jour, les phases de la lutte qui se livrait autour de la Constitution cantonale. Lorsqu'un mois plus tard, au jour des élections au Conseil national, les radicaux fribourgeois tentèrent également une révolution pour neutraliser la nouvelle victoire remportée par Python, Montenach avec quelques jeunes gens du cercle catholique alla donner l'alarme aux campagnes. Près de 5000 paysans accoururent à Fribourg pour défendre le gouvernement contre les émeutiers ; le surlendemain, la troupe régulière intervint, ce qui permit le licenciement des volontaires.

Montenach fit partie du Grand Conseil fribourgeois pendant plus de 30 ans, la période active de la vie politique de Georges Python. Les rênes du gouvernement cantonal étaient alors tenues par des mains autoritaires et hardies. Python était arrivé à mater et même à terroriser l'opposition locale. Il faisait à Berne la pluie et le beau temps, il y ménageait le parti radical afin d'avoir dans son canton les coudées franches pour sa politique ultramontaine.

Il y avait à Fribourg peu d'industrie et peu de capitaux. Python voulait soutenir l'Université sans augmenter les impôts. Sous son impulsion, l'Etat se fit entrepreneur, industriel et banquier. La fondation des entreprises électriques fribourgeoises, qui distribuent la force électrique non seulement dans le canton de Fribourg, mais dans les cantons voisins de Vaud, Neuchâtel et Berne, la création de la Banque de l'Etat y pourvurent en partie.

En quelques années, la ville doubla de population. Elle se couvrit d'écoles et de pensionnats grâce à l'établissement de nombreuses congrégations françaises.

L'Université, malgré l'absence de la faculté de médecine, prit un rapide essor. Elle attirait des étudiants de partout. Python avait trouvé dans M. Decurtins, conseiller national grison, et dans le R. P. Berthier, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, des adeptes enthousiastes de l'entreprise. Les dominicains y donnaient des cours de théologie et de philosophie de valeur. Par M. Decurtins et ses nombreuses relations, l'Etat de Fribourg put recruter un personnel enseignant qui porta au loin le renom de la nouvelle Université.

En quelques années, le pays entier se modernisa sans cesser de rester fidèle à ses traditions séculaires. Les fermes les plus isolées eurent leur moteur. Le réseau routier devint excellent. Des voies ferrées électriques relièrent les vallées les unes aux autres. Les vieilles diligences firent place aux autobus. L'école d'agriculture, la Station laitière, les syndicats d'élevage apprirent aux jeunes paysans à industrialiser la production agricole. Les examens scolaires des recrues témoignèrent du niveau de l'instruction.

Python avait de la poigne. Il en fallait pour sortir ce sympathique pays de Fribourg de sa somnolence. Dans les nombreux cafés de la petite capitale, les citoyens se plaisent plus à la critique qu'à l'action. Les brocards des négatifs n'entamèrent en rien le robuste optimisme du dictateur.

Les cantons suisses ont offert assez souvent ce spectacle de l'obéissance sans limites de toute une population à la volonté d'un chef librement choisi. Python était vraiment un fils de la terre fribourgeoise. Il fut un temps où la campagne subjuguée se mirait en lui avec complaisance. Il savait fasciner la foule. Il était né tribun et mettait son éloquence populaire au service d'idées positives et de convictions nettes.

Montenach l'appuya, dès le début, avec un dévouement et un désintéressement absolus.

C'est à 14 ans, en 1877, que Montenach avait prononcé son premier discours. Lors d'un meeting de collégiens, il avait fait passer Python, son aîné de quelques années, comme président du traditionnel cortège aux flambeaux.

Dans les Etudiants Suisses, il fut le « Leibfuchs » ou filleul de Python. Arrivés à l'âge d'hommes, ils restèrent amis, malgré l'esprit dominateur de l'un et l'esprit indépendant de l'autre. Montenach se fit un chaud partisan de toutes les innovations. Il s'efforça de rallier à Python les restes du Bien public et du patriciat. Il mit au service du nouveau Fribourg ses nombreuses relations de l'extérieur.

Il faut du dévouement dans les cantons suisses pour s'occuper de la chose publique. Tout y est à une si petite échelle ! Et cependant, les passions politiques ne sont pas moins ardentes à Lilliput qu'au pays des Géants. Elles sont plus mesquines qu'ailleurs à cause de l'exiguité de leur champ d'action. Mais le patriotisme local est si développé en Suisse, le fédéralisme y a de si fortes racines, que les vocations politiques fourmillent malgré l'ingratitude dont on les paie.

Montenach fut Fribourgeois avec passion et clairvoyance. Il le fut avec le plus total désintéressement. Sa situation indépendante le lui permettait. Il ne recula jamais devant le discours ou l'article nécessaire ou simplement utile. Il prit part aux débats les plus importants pendant toute cette longue série d'années. Il soutint de tout son pouvoir les entreprises qui transformèrent la situation économique du canton. Plus tard, maintes fois, il endossa avec philosophie les motions impopulaires. En 1918, il proposa de limiter le nombre des établissements publics. C'était une initiative audacieuse dans un pays où les aubergistes sont nombreux et tout puissants. Il défendit de même, comme rapporteur, en 1919, les nouvelles lois sur les auberges et la répression de l'alcoolisme. Plusieurs des discours de Montenach au Grand Conseil de Fribourg ont été imprimés. Furent-ils tous appréciés par ce Parlement campagnard, qui siège en vestes de bure et en redingotes désuètes sous les lambris sculptés et les plafonds allégoriques d'un autre siècle ? La Suisse n'est pas terre où l'on cultive l'éloquence. Il faut craindre que la fine fleur des discours de Montenach ait parfois échappé à certains de ses auditeurs. L'amour du bien dire ne l'abandonna cependant pas, ni le souci d'humaniser et d'élever le débat.

Montenach fit partie du Conseil général de la ville de Fribourg pendant plusieurs années.

La ville se développait au moment où l'architecture subissait une mauvaise passe. Il se posa en défenseur ardent de la physionomie pittoresque de la cité et son intervention opportune empêcha quelques erreurs.

Montenach n'était cependant qu'un Fribourgeois intermittent. Il avait pris assez tôt l'habitude de passer la mauvaise saison à l'étranger. Ses longs séjours de Rome et de Paris furent bientôt remplacés par les hivers de Cannes plus doux à ses bronches et à son asthme que les brouillards de la Sarine. On ne le voyait guère en Suisse plus de six mois l'an, mais, malgré cette vie en partie double, Montenach ne cessa jamais un seul instant de se mêler étroitement aux choses de son canton d'origine.

Cette longue fidélité de Montenach fut bien récompensée

lorsqu'en 1915, en remplacement de son cousin Ernest de Weck, on l'élut au Conseil des Etats Suisses.

Montenach avait été nommé également en 1891 président cantonal de l'association suisse de Pie IX ou « Piusverein ».

Constituée en 1847, à Beckenried sur le lac des Quatre-Cantons, à une heure grave pour la Suisse, cette société se répandit rapidement dans tous les cantons catholiques. Elle devint comme le boulevard de l'ultramontanisme en Suisse. Elle fut une pépinière d'œuvres importantes, parmi lesquelles, celle des Missions intérieures, est, pour la Suisse, ce qu'est pour l'étranger celle de la Propagation de la Foi. Fondé en un temps où les catholiques disséminés dans la Suisse protestante étaient peu nombreux, le « Piusverein » s'attacha tout naturellement à servir les besoins des cantons catholiques. Il se mit au pas de leurs habitants et y recruta son état-major et tout son personnel. Comme la Suisse catholique était formée de pays agricoles très autonomistes, le programme social du « Piusverein » ne fut guère orienté vers les questions ouvrières. Les tendances politiques de l'association étaient fédéralistes ; enfin, en plusieurs cantons, elle s'identifia avec le parti conservateur au pouvoir.

A Fribourg, le « Piusverein » était un fief du Chanoine Schorderet. C'est par son intermédiaire que le chanoine organisa des assemblées plénières, des meetings démonstratifs et des pèlerinages qui secouèrent la torpeur religieuse de leurs participants. Le « Piusverein » fut dans ses mains une puissante machine de guerre contre le libéralisme.

Cependant, le nombre des catholiques disséminés dans les cantons protestants était devenu considérable. Il y en avait plus dans le canton de Zurich que dans celui de Schwyz, dans celui de Vaud que dans celui d'Uri. Et ceux de la « Diaspora » avaient d'autres tendances que ceux des cantons primitifs. Il n'étaient pas agriculteurs, mais commerçants et ouvriers. Ils étaient aussi désireux d'agir sur le pouvoir fédéral que sur le pouvoir cantonal. Les frontières intérieures ne leur apparaissaient point comme des cloisons étanches. Ils ne purent s'accomoder du « Piusverein ». A Zurich, ils créèrent les « Männervereine » (associations catholiques d'hommes), à Lausanne, la Fédération des Cercles et des Sociétés catholiques de la Suisse romande dont, en automne 1892, Montenach devait devenir président permanent.

Il eut, dans la Fédération romande, enfin une œuvre à lui, où il put mettre en action tout ce qu'il avait appris en France aux côtés de Mgr d'Hulst et du comte de Mun. Le moment n'était-il pas venu de créer, en terrain neuf, des cercles d'études et des so-

ciétés analogues à ceux qui avaient surgi en France pendant la dernière décade ?

La vie paroissiale est plus vivante, plus nécessaire et plus active dans les cantons de la Diaspora qu'en vieille Suisse catholique. Tout y est neuf, le jeune clergé peut donner son effort sans être bridé par des coutumes routinières. Les paroissiens ont plus d'esprit de corps et plus de conscience de leurs responsabilités et de leurs devoirs. Ils sont amenés à réfléchir et à discuter des questions et des problèmes qui paraissent oiseux, lointains ou résolus en vieille terre catholique traditionnelle. Enfin les milieux ouvriers et la petite bourgeoisie commerçante sont plus éveillés et plus accessibles à l'étude que les milieux ruraux.

Plusieurs de ces sociétés existaient déjà dans le cadre des paroisses sans avoir de liens entre elles. En juillet 1888, deux jeunes étudiants de Lausanne, Pierre Blatter et Augustin Morel, tiraient le premier numéro de la *Concorde ;* ils essayaient de réaliser l'union des sociétés paroissiales de la région.

Leur idée était reprise en automne de la même année à la cure de Lausanne. Les délégués de Fribourg, Chaux-de-Fonds, Genève et Lausanne y constituèrent une Fédération. On mit au jour des statuts, on reconnut la *Concorde* comme organe de liaison et le curé de La Chaux-de-Fonds, l'abbé Conus, voulut bien accepter la présidence de la nouvelle société.

Dans l'esprit de ses fondateurs, la Fédération devait susciter l'esprit d'émulation entre les sociétés qui en faisaient partie et les aider à organiser leurs travaux et leurs jeux. Il ne paraît cependant pas que, jusqu'à l'Assemblée de 1892, à Fribourg, la nouvelle œuvre ait témoigné d'une grande activité. Il fallait pour la diriger, quelqu'un qui eût de l'expérience, des loisirs, et du dévouement. On s'adressa à Montenach.

Montenach voulut, dans l'esprit du chanoine Schorderet, lui donner une empreinte non seulement confessionnelle, mais politique. Il fit décider à Châtel-St-Denis, en 1894, l'adhésion de la société au parti populaire catholique suisse. Il écrivait en novem-1892, dans la *Concorde :* « Dans certains moments d'agitation politique, nous dépensons beaucoup de zèle pour augmenter le nombre des électeurs fidèles au parti conservateur qui représentent et défendent les droits et les libertés de l'Eglise catholique. L'élection une fois terminée, nous nous lassons bien vite. Nous retournons à nos affaires et les plus beaux projets d'organisation sociale sont vite oubliés. Adieu paniers, vendanges sont faites ! » Il ajoutait: « Il faut toujours en revenir à l'expression simple et nette de cette vérité: Le meilleur et le plus sûr moyen d'assurer dans un pays une heureuse politique, c'est de former chrétiennement ses habitants . »

La Fédération avait une tendance marquée aux réformes sociales. Pour les faire aboutir, elle se rapprocha des socialistes. On lui en fit reproche. Montenach disait à ce propos en 1894, à la fête de Châtel-St-Denis:

« On a mal compris, dans un certain milieu, la pensée et l'intérêt qui poussaient les catholiques suisses à faire partie de l'*Arbeiterbund*. Nous usons d'un droit, car l'Assemblée fédérale a créé le secrétariat ouvrier non pas en faveur des socialistes, mais pour tout le peuple travailleur. Les populations ouvrières catholiques sont très nombreuses en Suisse, leur intérêts doivent être sauvegardés et représentés, leur voix entendue.

« On nous fait le reproche d'avoir contracté une alliance avec les socialistes ! Parce que des députés appartenant à différentes fractions de l'opinion se rencontrent, par exemple, dans le même conseil communal et se mettent d'accord sur certaines corrections de route et autres améliorations matérielles, dira-t-on que ces députés ont contracté une alliance et sacrifié mutuellement leurs principes ? Non, ce serait ridicule.

« La situation des catholiques suisses dans l'*Arbeiterbund* n'équivaut en rien à une alliance avec les éléments socialistes. Comme ces députés que je prenais pour exemple, à l'instant même, ils jouissent d'un droit délibératif et en useront au service de leur cause et de leurs intérêts matériels. » Le *Motu proprio* de Pie X devait, plus tard, condamner des tentatives de ce genre, plus généreuses que prudentes.

Toute la peine que Montenach s'était donnée pour la Société des Etudiants suisses et la création d'une Fédération internationale de la Jeunesse catholique, il la prit à nouveau pour la Fédération romande et le Piusverein. Les numéros de la « *Concorde* » sont les témoins muets de son activité.

Il faisait partie depuis 1894 du Comité central du Piusverein. Il était en outre président de la Fédération romande. Il était donc mieux placé qu'un autre pour sentir les besoins et les lacunes des deux associations. Il prit en 1887 l'initiative d'une réorganisation du Piusverein. De nouveaux statuts furent élaborés et mis en vigueur. Ils n'auraient cependant pas déployé leurs effets si, quatre ans plus tard, la présidence générale de l'œuvre étant devenue vacante, le Comité n'avait eu l'idée de mettre à sa tête, un catholique de la Diaspora, M. le Dr Pestalozzi-Pfyffer, de Zurich, très au courant des besoins nouveaux et désireux de leur donner satisfaction.

L'avènement de M. Pestalozzi à la présidence, et l'action de Montenach amenèrent en 1904 la fusion du Piusverein avec la Fédération romande et le « Männerverein » sous le nom d'Association populaire catholique suisse (A.C.P.S.) ou « Volksverein ».

Montenach regretta plus tard, pendant la guerre, d'avoir détruit, dans un but d'union, la Fédération Romande. Cependant la fusion était tentante et le résultat imposant.

L'A.C.P.S. groupa peu à peu, autour d'elle toutes les sociétés et les œuvres catholiques de quelque importance. En faire l'énumération serait fastidieux, qu'on sache seulement que le nombre des adhérents de la nouvelle organisation dépassa bientôt 100 000.

Montenach devint, comme de juste, vice-président de l'A.C.P.S., le président devant être, de fondation, un Suisse allemand. Comment récapituler tout ce qu'il fit, dans la Fédération romande, dans le Piusverein puis dans le Volksverein. Son activité ne se borna pas à des rapports et à des discours. Ce fut un incessant travail d'organisation, de réorganisation, une mise en haleine continue d'éléments disparates, un effort convaincu vers une union que tous ne désiraient pas. Comme à Fribourg, Montenach se heurta parfois à une hostilité et à une incompréhension pénibles à son épiderme sensible et à son âme confiante. Maints discours et rapports qu'il a tenus ou présentés dans les réunions de ces diverses sociétés ont été publiés.

Entre temps, Montenach participa en 1896 à la fondation de l'Association catholique internationale des œuvres de protection de la jeune fille. Il en établit le plan et rédigea les statuts. Il se rend plus tard comme membre du Conseil international de cette œuvre aux congrès de Fribourg, Paris, Strasbourg et Turin.

Depuis la mort de Mme de Reynold de Pérolles, première présidente internationale Mme de Montenach est à la tête de cette vaste organisation qui compte, dans le monde entier, 2800 comités ou institutions affiliées.

Montenach participa également à Bruxelles en 1910, à la fondation de la Fédération internationale des Ligues catholiques féminines.

En 1902, soit deux ans avant la mise sur pied de l'A.C.P.S., il lance une brochure retentissante où il demande l'institution d'un congrès annuel des catholiques suisses. A la suite de cet appel, le premier « Katholikentag » a lieu à Lucerne, en 1903. Les participants s'accoutumèrent bientôt dans ces assemblées plénières à dénombrer leurs troupes et à écouter la parole de leurs chefs. Les romands accouraient à la voix de Montenach qui dirigeait leurs réunions.

En 1906, au congrès de Fribourg, devant un auditoire de 12 000 personnes, il prononce le discours d'ouverture de l'assemblée française. Il présente dans la section des Belles-Lettres un rapport sur « l'Eglise et l'Art social ». Il inaugure pendant le congrès la première exposition d'art religieux en Suisse par une

conférence qui est un programme de renaissance artistique et liturgique.

Au congrès de Zoug (1909), il parle « des lacunes de notre action et de notre formation sociale », sur un ton pessimiste qui qui soulève les polémiques des journaux. Il est, avec le conseiller fédéral Motta et le landamman Wirz, d'Obwald, l'un des trois orateurs désignés pour le 29 août 1909. La foule réunie sur le champ de bataille du Morgarten est immense. Le discours de Montenach retentit dans toute la presse helvétique. Cette journée est pour lui un réconfort et une promesse. Il sent vibrer à ses accents éloquents l'âme de tout un peuple.

A St-Gall, en 1913, Montenach parle « des lendemains des congrès et des défaillances de l'action catholique et sociale ».

Cependant, il restait un habitué des « Semaines sociales » de France. Son intervention au congrès de Besançon, où Brunetière avait donné sa célèbre conférence sur « le besoin de croire » avait été remarquée. C'est à l'instar de la France qu'il institue et préside la première Semaine sociale de la Suisse romande, tenue à Fribourg du 5 au 9 octobre 1909. Là aussi Montenach innovait et initiait son pays natal à de nouvelles méthodes de travail. Il préparait la voie à ses successeurs ecclésiastiques qui devaient entreprendre en 1920 la réorganisation de l'A.P.C.S.

CHAPITRE IV.

Montenach, homme du monde et impresario. — Maladie. — L'écrivain. — Le polémiste. — L'art social.

Avant de parler de l'écrivain et de l'artiste, il convient de dire un mot de l'homme du monde. Car Montenach aimait le monde et il y était aimé. Il fit, enfant et jeune homme, les délices des salons de ses parentes de Fribourg, dont les époux et les frères, hommes de cheval ou hommes de bureau, étaient plus rudes et plus taciturnes que cet aimable et sémillant Georges, toujours au courant du dernier potin ou de la dernière chansonnette qu'il fredonnait avec une grâce légère. C'était un causeur. Il croyait encore aux salons et faisait briller toutes les facettes d'une courtoisie exquise et désuète. Montenach était un « honnête homme ». Il ne se piquait de rien. Mais il avait tant de lecture ! Il savait tant de choses et avec tant d'esprit !

A Paris, à Rome, à Cannes, quel plaisir pour lui que de faire des relations nouvelles. Ce mot « relations » avait à ses lèvres une saveur sacrée. Combien d'Altesses impériales ou royales, ou sérénissimes ou déchues lui ont donné leur photographie, signée de hautes lettres pointues ?

A Fribourg, il s'efforçait de donner un aliment littéraire à la saison mondaine. La « Société » se tenait encore assez bien à la fin du dernier siècle et au début de celui-ci. Toutes les voitures n'y étaient pas de la première fraîcheur, ni tous les chevaux du plus jeune âge, mais il y avait bien encore vingt à trente équipages, dont les propriétaires possédaient « ville et campagne ». Et dans les petits hôtels, dans les gentilhommières, beaucoup de vieilles belles choses dont on ne savait guère la valeur. Les femmes étaient mieux que les hommes. Elles avaient à Berne, à Lausanne et à Genève, réputation d'élégance et de beauté, un je ne sais quoi de plus latin que leurs compatriotes de la Suisse romande. Plusieurs d'entre elles étaient françaises. Mais les Fribourgeoises ne le cédaient en rien à leurs sœurs d'adoption. La duchesse Colonna, née d'Afry, un des sculpteurs connus du Second Empire, avait fait école, et à côté des douairières enragées de bridge, il y avait une petite pléïade de vieilles demoiselles passionnées de peinture qui avaient longuement étudié à Paris chez Chaplin ; elles décoraient des boudoirs à la Puvis de Chavannes, ou faisaient vivre le jeune Hodler en lui demandant des leçons dont elles étaient marquées pour le reste de leur vie. C'étaient les débuts du tennis et de la bicyclette. On s'y adonnait avec fureur dans des culottes bouffantes et sous de petits chapeaux plats, portés très en avant. Et l'on dansait, parce qu'on danse à Fribourg comme en France et en Pologne. On dansait chez soi et au « Casino ». C'est une haute salle construite au début du Second Empire dans les dépendances d'un vieil hôtel de la Grand'rue qui appartient au silencieux « Cercle de la Grande Société », où ne vont que des « Messieurs ». Elle a été décorée par des peintres et des artisans fidèles au goût du temps : du blanc, de l'or, des guirlandes polychromes, des glaces, et trois énormes masses : le poêle, le lustre et la cheminée. Les bancs de velours frappé jaune, les méridiennes, les fauteuils, les poufs et les tentures sont à l'avenant. Le buffet se dresse dans un salon voisin. Les deux pièces s'offrent aux regards de la « tribune », loggia, en encorbellement, suspendue au plafond de la salle. C'est là que se rendent jusqu'à minuit les sociétaires du Casino qui ne veulent pas prendre part au bal mais en avoir cependant quelque odeur. C'est là, dans une pénombre propice, que se réfugient les bonnes langues : les face à main brillent et cliquettent, le jais scintille, les aigrettes des chapeaux démodés se penchent, tandis que les jeunes générations tournoient sur le parquet, et que les longues jupes mousseuses aux innombrables plis s'envolent toutes droites au rythme de la valse ou du quadrille. Montenach mobilisa deux hivers de suite ce brillant essaim de jeunes ménages, de jeunes gens et de jeunes filles, pour faire jouer dans les salons de Madame

Henri de Buman et de Madame Rodolphe de Weck deux « revues » qui ne sont pas sans attrait comme en témoignent les photos qu'on retrouve dans des albums défraîchis.

Montenach était naturellement auteur, impresario, metteur en scène et compère. Mais il était secondé par des acteurs et des actrices charmants qui chantèrent le tout sur des airs du temps. Montenach, boulevardier impénitent, connaissait depuis l'âge de raison toutes les chansons du répertoire français. Il était un acteur émérite. Ne s'était-il pas joué des pièces tout petit en poursuivant sa grand'mère ? Et dans les Etudiants suisses ? Certaines représentations du « Chapeau de paille d'Italie » ont laissé des souvenirs attendris à trois générations. Il brûla les trétaux avec passion. Il aimait à se draper dans de nobles étoffes et à se camper ensuite devant une armoire à glace. N'avait-il pas pris des leçons chez Mounet-Sully et son talent d'orateur, qu'il avait exercé si tôt ne lui avait-il pas enseigné toutes les finesses du geste et de la parole ?

Revues et répétitions étaient pour tout ce groupe aimable et gai prétexte à des réunions, à des dîners, où l'on faisait honneur aux plus savantes traditions culinaires. Ainsi les Montenach donnent un souper de gala pour remercier les acteurs. Chaque menu porte sur son revers un madrigal, l'un est adressé à une majestueuse tour de St-Nicolas, un autre à un charmant « Tramway » fureteur et frétillant, un troisième à Madame de la Cuchôle, dont la grande taille, le nez pointu, la voix de fausset, le chapeau cabriolet et le cabas tricoté restent légendaires.

Hélas, Fribourg devait bientôt perdre définitivement Montenach, pendant l'hiver. Une crise de diabète extrêmement grave se déclara en 1903, et l'obligea à partir pour le midi. Sa santé ne se maintint dès lors à peu près satisfaisante que par un régime sévère et grâce à des soins attentifs. On peut dire que s'il a vécu jusqu'en 1925, c'est grâce à l'inlassable sollicitude de sa femme. Pauvre Georges si friand de bons repas et de bons vins !

Ce profond ébranlement de sa santé n'interrompit pas sa vie active. Il employa les longs loisirs que lui créait le repos forcé, à lire et à écrire. Il se monta une bibliothèque. Grand lecteur de journaux, il se fit avec une paire de cisailles un innombrable fichier sur les questions qui l'intéressaient. Il avait un tempérament de journaliste. Ecrire pour lui, c'était agir, atteindre par la presse ceux qui n'avaient pas entendu sa parole. Montenach écrivain reste toujours orateur. D'ailleurs, beaucoup des brochures ou des opuscules qu'il a publiés sont des conférences ou des discours qui perdent à la lecture. Malheureusement l'homme d'action a nui à l'artiste, et la hâte de donner son opinion sur des questions d'actualité l'a souvent empêché de serrer son texte.

Volontiers prolixe, il ne sait pas toujours sacrifier d'heureuses trouvailles et d'aimables fioritures. Ceux qui l'ont entendu ne peuvent le retrouver en entier dans ses œuvres. Montenach avait cependant de véritables dons d'auteur. Mais il écrivait si vite et tant d'occupations le pressaient ! Il s'intitulait lui-même modestement « publiciste d'art ». Il était mieux que cela. Il y a dans ses ouvrages des morceaux charmants, des pages d'anthologie. Son style garde un peu le lâché et la souplesse de la conversation et de la lettre.

Montenach fut pendant 35 ans un collaborateur assidu mais intermittent de la *Liberté* de Fribourg. Il a écrit également dans plusieurs journaux et revues tant suisses qu'étrangers. C'est sous le pseudonyme d'Edouard de Hallès: E. de H., qu'il a publié la plupart de ses nouvelles et fantaisies littéraires. Il a lancé d'innombrables brochures — près de cent — sur des sujets d'œuvres, de littérature, de sociologie ou de politique.

Mais c'est dans le domaine de « l'art social » que Montenach a fait œuvre vraiment originale.

Il aimait les belles choses et vivait à une époque de laideur. Se souvient-on aujourd'hui de l'anarchie artistique, de l'éclectisme affolé qui régnait dans tous les arts il y a quelque trente ans. Il suffit de regarder autour de soi, les édifices publics, les maisons et les villas que commirent les architectes d'alors.

Le mobilier et le bibelot passaient par la même crise. Ce n'est pas qu'aujourd'hui ce soit beaucoup mieux. Mais cependant il s'est fait une immense épuration du goût. Les architectes et les décorateurs ont pris le sens de l'art régional. Ils peuvent créer sur une base sûre. L'histoire de l'art s'est, depuis un quart de siècle, comme décantée ; elle est devenue moins abstraite et plus vivante. Montenach avait souffert au Collège de l'absence de goût chez ses maîtres. Il a dit quelque part:

« Né moi-même dans une ville particulièrement pittoresque où les monuments et les maisons racontent l'histoire de ma race, où les éléments naturels et urbains se combinent pour former un décor incomparable, je ne saurais pardonner à mes maîtres d'autrefois d'avoir fermé mes yeux sur la beauté des choses éparses autour de moi pour me faire bêtement goûter les sept merveilles du monde, invisibles ou lointaines. »

Il a dit ailleurs en parlant des musées et de la beauté: « Là (dans les musées) nous allons parfois la visiter (la beauté) comme une prisonnière, comme une étrangère, nous la considérons comme une chose curieuse et lointaine avec le sentiment que nous avons devant un crocodile empaillé ».

Lors d'une conférence donnée à Berne, le 18 juin 1914 « pour la conservation de la classe paysanne », Montenach disait: « J'ai

toujours l'habitude de regarder vers la face sociale des problèmes esthétiques que j'étudie, car c'est par l'action et les œuvres que j'ai été conduit à m'en occuper, et non par ce dilettantisme artistique qui enlève souvent beaucoup de portée aux efforts de ceux qui luttent contre la laideur ».

Rechercher cette « face sociale des problèmes esthétiques » c'était pour lui un moyen de s'abandonner, de satisfaire à la fois son amour pour le peuple et pour l'art. Les titres des nombreuses conférences qu'il tint comme débutant dans ce nouveau champ d'action, à la Société des Amis des Beaux-Arts de Fribourg, donnent le ton de ses préoccupations nouvelles: « La démocratisation de l'art », l'« Art dans la maison populaire », « La maison antique », « La maison bourgeoise », l'« Art dans la société future d'après les écrivains socialistes et anarchistes », « L'art régionaliste ».

Entre temps, il préfaçait le *Fribourg artistique*, belle publication d'art tuée par la guerre. La préface de 1900, intitulée « D'un siècle à l'autre », plus volumineuse, où Montenach analyse le mouvement artistique de la veille et tire l'horoscope de celui du lendemain, n'est pas sans intérêt.

Dès 1903, livres et brochures sortent de presse. Citons rapidement « L'art et le peuple », « La fleur et la ville », « La cité de l'avenir », « Pour le visage aimé de la patrie », le plus connu de ses ouvrages avec « Pour le village ». En 1910 il publie son rapport au Congrès d'Art public de Bruxelles, rapport intitulé « L'art public au village ». En 1911 « Le logis social » paraît dans la collection des brochures de l'Action Populaire de Reims. En 1912 « La Réforme sociale et esthétique des cités ». En 1914 « La formation du goût dans l'art et dans la vie ». En 1915 « Les musées régionaux ». En 1916, un livre de six cents pages « Pour le village et la conservation de la race paysanne », puis « L'éducation nationale dans ses rapports avec la tradition, la région et la beauté », étude donnée d'abord sous forme de cours à Lucerne, lors d'une semaine pédagogique de vacances. Citons encore « Les noms des rues et leur rôle dans l'esthétique des villes » et « Le paysage et la ville ».

Montenach a donné en 1907, dix-sept articles à la *Liberté* de Fribourg, où sous le titre de « Promenades à travers le nouveau Fribourg », il soulève les problèmes les plus immédiats d'« urbanisme » et cherche à concilier progrès et beauté. Mentionnons également une série d'articles régionalistes publiés en 1911 dans la *Revue des familles de Fribourg*, reproduits ensuite en Belgique dans la revue *L'Art à l'Ecole et au Foyer* et parus en allemand dans la revue suisse d'enseignement professionnel. Ces articles réunis devaient former deux volumes de trois cent

pages chacun, sous le titre « Restons nous-mêmes ». La guerre en a empêché la publication. Il n'est pas inutile d'en donner quelques rubriques: « La Renaissance de notre architecture régionale », « Des raisons de repousser dans notre architecture et dans nos arts les styles internationaux », « Comment l'action sociale peut servir dans le régionalisme et le traditionnalisme tout en se servant d'eux ».

Au moment de sa mort, Montenach comptait faire paraître sous le titre « La cité plus belle et plus sociale » un ouvrage qui devait être dans sa pensée le pendant du volume qu'il avait consacré aux agglomérations rurales: il avait encore dans l'un de ses tiroirs « L'esthétique du foyer », un petit travail qu'il comptait livrer à l'impression.

Montenach ne pouvait se contenter de propagande par la presse. Il avait éminemment l'esprit « grégaire » et nous ne voudrions pas que ce mot fût pris dans un sens péjoratif. Mais il aimait les sociétés, les comités, les commissions et sous-commissions, les congrès, les assemblées et les discours dans d'immenses salle ou en plein air. Y avait-il une nouvelle société à fonder ? Il devait en être !

Il fut, avec une poétesse, Mme Burnat-Provins, l'un des promoteurs de la Société suisse du Heimatschutz, ou Ligue suisse pour la protection de la nature.

« *Heimatschutz !* Je l'aime, cette expression, parce qu'elle donne à notre action toute sa portée nationale, parce qu'elle la sort des bornes étroites où la culture exclusive du sentiment esthétique aurait pu la renfermer. »

« Nous servons la beauté, c'est vrai ; mais ce n'est pas seulement à son profit que nous travaillons, mais au profit de la patrie elle-même, qui risque de perdre, par une suite de transformations barbares, non seulement son aspect extérieur, mais cette force secrète qui jaillissait d'elle comme un effluve divin, nécessaire à l'épanouissement de notre esprit, de nos mœurs, de notre caractère esthétique.

« Un jour viendra, où l'opinion publique, encore trop défiante et sceptique à l'égard du mouvement régénérateur que nous essayons de produire, comprendra que derrière la lutte livrée par nous au vandalisme destructeur, au gaspillage de nos beautés naturelles, au progrès du mauvais goût, aux infiltrations du cosmopolitisme architectural, se débat en réalité la question de savoir si notre pays conservera, non seulement le charme particulier qui le distingue et l'ennoblit, qui l'enrichit en attirant à lui les foules du monde entier, mais encore sa valeur morale et sa valeur sociale, étroitement dépendantes de l'ambiance de l'atmosphère où elles se développent. »

(Conférence sur « L'esthétique du village » donnée entre autres à la salle du Grand Conseil fribourgeois au Heimatschutz, le 12 juin 1910.)

Montenach fit partie pendant plusieurs années du comité central de cette association et devint un collaborateur de son bulletin mensuel. De combien de « comités centraux » n'a-t-il pas été depuis les jours lointains où il devint vice-président de la Société des Etudiants Suisses ? Et dans tous il savait se faire aimer, apprécier et regretter.

Sans oublier de mentionner les innombrables conférences données en Suisse, en France et en Belgique sur des sujets d'esthétique, d'art appliqué, d'art religieux, rappelons que le gouvernement belge le chargea, en 1910, lors de l'Exposition universelle, de l'une des conférences du Palais des Fêtes.

Montenach s'occupa encore de la construction du « village modèle» que l'on bâtit à Gand, lors de l'exposition de 1913, et de celle du village modèle de l'Exposition nationale de Berne en été 1914.

Il serait intéressant d'insérer ici, à la fin de ce chapitre les résolutions adoptées au Congrès international d'art public, tenu à Bruxelles en 1910. Elles résument les vues de Montenach qui les a proposées et défendues.

Leur longueur nous oblige à ne transcrire que ce qui concerne « l'enseignement esthétique au village »:

« Tout l'enseignement scolaire doit être modifié de telle manière que l'enfant ne soit plus déraciné par lui, détaché de son milieu, mais au contraire fortement uni à sa localité natale dont on lui fera connaître l'origine et l'histoire, apprécier les beautés et les costumes.

« Tous ceux qui patronnent le mouvement de l'*Art à l'école* sont invités à le faire converger de préférence vers une renaissance de l'art populaire régional. L'enseignement ménager bien compris pourra jouer un grand rôle dans la formation esthétique de la paysanne, en lui donnant des directions sur l'aménagement de son intérieur, en éveillant son goût, en cultivant son esprit traditionaliste. Les institutions comme les Cercles de fermières, les Congrès de fermières, etc., achèveront cette formation esthétique, patriotique et sociale.

« On organisera dans chaque village des promenades scolaires méthodiques aux plus beaux sites des environs, on expliquera les monuments du passé, on mettra en relief la valeur et le charme de la maison rurale, démontrant la possibilité d'adapter son style aux exigences d'aujourd'hui et de continuer la tradition locale sans sacrifier aucun intérêt agricole, aucun confort. On publiera peu à peu une monographie de chaque village, racontant ses origines, décrivant ses particularités. »

CHAPITRE V.

La guerre. — Le Conseil des Etats. — Mission catholique en faveur des prisonniers de guerre. — L'œuvre Suisse en Belgique. — Pro campagna. — L'Union catholique d'études internationales. — Mort de Montenach.

La guerre, malgré une politique officielle de stricte neutralité, divisa l'opinion suisse en deux camps hostiles. Tandis que les jeunes gens montaient la garde à la frontière, d'abord avec enthousiasme, puis avec stoïcisme, sans se préoccuper du conflit ni lire beaucoup les journaux, à l'arrière, les civils et la presse discutaient passionnément sur les causes proches et lointaines du conflit, et les responsabilités des belligérants. La platitude et l'ignorance des journalistes furent néfastes. La Suisse romande et la Suisse italienne se rangèrent d'instinct du côté de la France et de la Belgique. Les sympathies de la Suisse allemande allèrent en majorité à l'Allemagne.

Ce furent des années de pénible malaise où l'existence même du pays sembla menacée.

La Suisse payait cher l'absence d'une langue nationale et la faiblesse de son gouvernement. Le Conseil fédéral est plus un conseil d'administration, occupé à gérer prudemment les fonds d'actionnaires très critiques, qu'un gouvernement politique à idées neuves et hardies. Il se trouva ballotté entre les divers mouvements d'opinion. Il se raccrocha aussi résolument qu'il put à la notion de neutralité permanente qui devait seule permettre au pays de traverser la crise sans atteinte à l'intégrité du territoire ni à la dignité nationale.

Un homme aussi en vue que Montenach devait être amené plusieurs fois à prendre position. On le vit, dès le premier jour, mettre ses forces au service des œuvres de guerre. Il cumule à nouveau présidences et vice-présidences. Ses efforts se partagent entre la Croix-rouge Suisse et la Mission catholique en faveur des prisonniers, fondée à Fribourg par Mgr Bovet, évêque de Lausanne et Genève. Il ne pouvait rester simple spectateur. Il avait passé la moitié de sa vie en France. Il comptait en Belgique de nombreuses et anciennes amitiés. Aussi, à l'encontre d'autres magistrats, plus circonspects, prit-il résolument parti pour une cause qui lui semblait juste. Mais Montenach était Suisse. Ses sympathies avouées et notoires pour les alliés ne lui firent jamais perdre de vue l'intérêt supérieur du pays et la nécessité urgente de l'union entre Confédérés.

Il n'en devint que plus fédéraliste. Comme catholique, il chercha à conserver de bonnes relations avec ses coreligionnaires de la Suisse allemande. Ce ne fut pas toujours facile. Comme ro-

mand, il se rapprocha de Lausanne et de Genève. Il contribua beaucoup à faire de la Suisse française un bloc fédéraliste, en dehors de toute acception de parti. Et il servit aussi en cela la cause conservatrice.

Depuis 1915, il était conseiller aux Etats. Montenach arrivait tard aux affaires fédérales. Mais c'était une magnifique récompense de son long dévouement à la même cause et aux mêmes idées.

Le Conseil des Etats Suisses est une survivance et une dernière image de l'ancienne Diète fédérale dont les membres siégeaient à Baden ou à Frauenfeld, avec mandat impératif.

Au Conseil national, les députés sont élus proportionnellement au chiffre de la population.

Au Conseil des Etats, chaque canton est représenté par deux délégués, quelle que soit l'étendue de son territoire et son importance numérique. Ainsi, Schwyz, Unterwald et Appenzell y font la même figure que Zurich, Berne ou Vaud. Cela donne à l'assemblée un aspect « vieille Suisse », partriarcal et archaïque. C'est comme un émouvant rappel du passé. L'autorité morale du Conseil des Etats reste immense dans toute la Confédération. Il représente la tradition. Il relie le présent au passé. Il tempère les décisions parfois précipitées du Conseil national, composé d'hommes jeunes ou dans la force de l'âge qui ne sont pas encore tous arrivés. Bien que le Conseil des Etats ne compte pas que des Gérontes, il a cependant toute la lenteur, la sagesse, la gravité et la majesté d'une assemblée de vieillards. C'est là que bat le cœur du pays.

C'était une immense joie pour Montenach que d'être appelé à y siéger. Il y prenait rang après d'innombrables aïeux qui l'avaient précédé dans les Diètes. Ne se servait-il pas lui-même d'une serviette de maroquin vert, vieille de cent ans, et dont le fermoir portait, gravé en lettres italiques « M. le Conseiller de Montenach »?

Montenach a laissé au Conseil des Etats un grand souvenir. Pendant neuf ans, il y a tenu une place à part. Comme l'écrivit le Conseil fédéral, dans sa lettre de condoléances à Mme de Montenach :

« Son tempérament, sa maîtrise de la parole, conféraient à son activité parlementaire comme à ses écrits un attrait et une portée dignes des doctrines dont ils étaient inspirés. Lorsque M. de Montenach prenait la parole au Conseil des Etats, ses auditeurs étaient assurés de goûter à la fois un régal oratoire et de se sentir élevés au-dessus des contingences quotidiennes. »

Il était presque impossible de se fâcher contre un homme

aussi bien élevé. Il sut se faire aimer et estimer autant de ses adversaires que de ses amis. Et cependant Montenach ne se fit pas faute d'intervenir et de lutter quelquefois, seul, contre tous ses collègues.

Bien que membre de la Droite et fédéraliste convaincu, il trouvait, comme M. Wettstein, que les divisions qui avaient partagé les Confédérés au moment de la guerre provenaient en partie d'une insuffisance de l'éducation nationale chez l'enfant. Aussi, en 1915, lors de l'apparition de la motion Wettstein, fit-il un retentissant discours d'approbation au nom des députés romands. Il se trouva ensuite pris de court lorsque les propositions du Conseil fédéral, auquel la motion avait été renvoyée, évoquèrent à nouveau, imminent, le spectre du centralisme scolaire et le « bailli scolaire », bête noire du fédéralisme. C'était pour Montenach une conclusion inattendue. Mais les débats attirèrent l'attention des cantons sur l'enseignement de l'histoire locale et nationale.

Dans ses discours sur la neutralité suisse, sur les déportations en Allemagne d'ouvriers belges, sur les troubles de Fribourg, Montenach, dans un langage mesuré, énergique et précis, se fit l'interprète courageux de l'opinion d'une partie du pays. Dans son interpellation sur la représentation de la Suisse à l'étranger, dans son opposition à la levée d'un impôt fédéral de guerre renouvelé, dans l'appui qu'il donna à l'introduction de la journée de huit heures et à la création de logements populaires, dans la défense des paysages, des monuments historiques, des industries régionales, de la propriété littéraire et artistique et de la franchise postale des administrations cantonales, Montenach, homme d'Etat rompu à toutes les ficelles de la politique, se montre toujours égal à lui-même et tel qu'il s'était révélé trente ans auparavant, crâne, généreux, indépendant et fidèle aux mêmes convictions.

C'est par une longue constance si entièrement désintéressée qu'il atteignit vers la fin de la guerre et à la veille de sa mort à une véritable grandeur. Il faisait figure de vétéran, de chevalier de toutes les bonnes causes. Ses derniers discours et ses derniers articles politiques réunis en brochure par son cousin G. de Reynold, le montrent observateur clairvoyant et pessimiste de l'heure. Il n'était pas d'accord avec la nouvelle orientation politique de la Droite. Il la trouvait trop accueillante, trop encline à la discussion et aux compromis. Il lui semblait que le fédéralisme, pour lui article de foi helvétique, s'effritait, autant par manque de convictions et de principes des pouvoirs cantonaux qu'en suite de la collaboration de la Droite aux affaires fédérales. Il voyait ses collègues du même parti, sous prétexte

de mesures économiques, voter sans discontinuer des arrêts centralisateurs. Il voyait la bureaucratie fédérale envahir petit à petit la vieille Confédération et la vie se retirer jour par jour des capitales cantonales.

La Suisse avait souffert de la guerre. Comme ailleurs, la roue de la fortune avait tourné. Montenach considérait avec mélancolie la disparition de l'Europe qu'il avait connue. Elle avait changé, son Europe, comme son Fribourg. Il avait vu avec peine s'écrouler l'empire des Habsbourg, que l'oncle Jean avait servi si longtemps. Il avait renoncé aux hivers de Cannes, sa santé déclinait. Mais il travaillait toujours, sans arrêt, et prenait l'intérêt le plus vif aux événements quotidiens. Il restait un homme actif. Deux fondations nouvelles accaparaient ses dernières forces.

Délégué par le Conseil fédéral à l'Office suisse du tourisme, Montenach se trouva amené à fonder avec le professeur de Salis et M. Wettstein, son collègue aux Etats, l'« Œuvre suisse en Belgique ».

Cette institution, d'entente avec l'union des villes belges et ses organes officiels, se donna pour mission de coopérer à la reconstruction des villes et villages détruits par la guerre, en favorisant par des primes, l'érection de bâtiments conçus dans le style du pays. Plus de soixante bâtiments modèles furent élevés tant dans les Flandres que dans le Hainaut et le Brabant. Des primes furent versées aux nombreux propriétaires qui acceptèrent les plans fournis par l'Œuvre.

En 1920, Montenach provoqua sa transformation en « Commission nationale Suisse pour l'embellissement de la vie rurale ». Elle étendit peu à peu son champ d'action. Elle devint l'Association suisse «Pro campagna», avec M. de Salis comme président ; Montenach en était encore vice-président au moment de sa mort. « Pro campagna » devait être sa dernière tentative ayant une portée à la fois esthétique et sociale, son dernier effort pour l'union des classes dans la beauté de la patrie commune.

Une autre tâche attendait encore cet infatigable ouvrier. La Paix créait à l'Eglise une situation nouvelle. Elle respirait plus à l'aise que dans l'atmosphère surannée des vieilles monarchies. Elle se sentait jeune, de toute la jeunesse des nouvelles Nations. Elle était prête à guider leurs pas trébuchants et à tout tenter pour sauver la civilisation. Elle se révélait plus romaine, plus forte que jamais dans une Europe chaotique, dont toutes les frontières intérieures avaient été bouleversées. Elle restait la seule force conservatrice organisée. Ses adversaires et ses amis gisaient pêle-mêle sur le sol. La chute du tsarisme décapitait l'Eglise d'Orient. Le luthéranisme perdait avec les Hohenzollern

son meilleur soutien. La disparition de la monarchie austro-hongroise semblait à son tour s'ouvrir comme un gouffre sous les pas de la Papauté. Le bolchévisme grondait aux portes. C'était une immense révolution. Il fallait au plus tôt prendre contact avec les innombrables républiques qui surgissaient en Europe orientale. Il fallait s'adapter à un autre schéma, modifier les cadres et sourire aux bonnes volontés et aux nouveaux visages.

A Genève, on essayait de mettre en pratique l'Evangile wilsonien. Il n'y avait pas dans ce paradis laïque et humanitaire de place pour le successeur de Pierre.

On pouvait croire ou ne pas croire à la viabilité de la Société des Nations. En fait, elle existait. Ses rouages fonctionnaient. On y agitait des problèmes touchant de près la conscience catholique. Elle n'était composée encore que de puissances alliées. La catholicité germanique lui était foncièrement hostile et cherchait à la faire ignorer.

Et cependant pouvait-on l'oublier et en faire abstraction ? La Société des Nations, si imparfaite qu'elle fût, n'était-elle pas un effort désespéré vers un état de choses meilleur ? L'Europe se pacifiait. L'Aréopage de Genève s'ouvrirait à tous. Il prendrait peut-être une plus grande autorité. Il fallait tout prévoir. Et Montenach, approuvé par le Saint-Siège, éclairé par trente ans de politique fédérale, jetait à Paris en novembre 1920, avec l'aide de l'abbé Beaupin, les fondements d'une «Union catholique d'études internationales» destinée à mettre à l'étude, du point de vue catholique, les problèmes qui se posent devant la Société des Nations.

L'« Union » est la dernière fondation de Montenach, il en fut le premier président international.

Elle s'est recrutée d'abord seulement en Suisse, en France, en Belgique, en Pologne et en Angleterre. Mais des adhésions lui sont venues ensuite d'Allemagne et d'Autriche. Elle devient sous la direction autoritaire de Gonzague de Reynold, de plus en plus un précieux instrument de travail. Elle sert de truchement entre les membres de l'élite intellectuelle du monde catholique. Et la mémoire de son fondateur grandit d'année en année, avec l'œuvre qu'il a su créer au moment opportun.

Montenach devait avoir encore une grande joie avec la création à Fribourg, en 1919, de «Pax Romana», confédération catholique internationale d'étudiants. La semence qu'il avait jetée dans presque toute l'Europe continentale, il y avait plus de 30 ans, levait enfin ! Et Fribourg, dont il avait toujours voulu faire un centre, devenait le siège non seulement du Secrétariat permanent de l'« Union » mais encore de « Pax Romana ».

Ceux qui ont connu Montenach à cette époque gardent le souvenir d'un vieux monsieur portant beau, un peu corpulent,

aimable et bien disant. Mais il était mieux que cela, mieux qu'un signalement. Il était charmant. On ne pouvait l'approcher sans l'aimer, lui, son fin sourire et ses beaux yeux pénétrants. On le rencontrait parfois en ville. Son grand plaisir était de flâner dans les rues. Il était né citadin, né badaud. Il adorait la rue, l'odeur de l'asphalte. Il suivait d'un œil amusé les jeux des enfants, les conversations des commères. Il prenait autant de plaisir à son dialogue quotidien avec son coiffeur ou son laitier qu'à sa correspondance avec telle ou telle illustre relation !

Quand il sortait, ses promenades n'étaient pas longues. Son cœur et ses bronches ne le lui permettaient point. On le voyait souvent, dans le fond de l'église des Cordeliers, agenouillé devant un Christ à la colonne, œuvre naïve et poignante d'un imagier du XVme siècle.

Montenach avait une foi simple, d'homme d'action, une foi traditionnelle que la possibilité du doute n'effleurait pas. Certes, il était de son temps, mais le passé le tenait par mille liens ténus et solides. Il devenait pour lui une matière vivante, qui grouillait. Son imagination l'animait. Nicolas de Flue, le Père Canisius étaient des amis, presque des contemporains, des hommes qui avaient lutté pour les mêmes convictions que lui. Quand il déposait, à l'insu de tous, à certaines dates, dans la pénombre d'un bas côté de la cathédrale, une gerbe de fleurs sous la statue de l'ermite du Ranft, c'est qu'il se sentait tout près de lui par le cœur et par l'esprit.

Il aimait agir selon l'esprit des ancêtres. Il aimait voir son fils porter, à son tour, dans les processions de la confrérie du Saint Sacrement, la lanterne armoriée, léguée par toute une chaîne de générations.

Les mariages de ses filles et de son fils dans des familles qui lui plaisaient, la naissance de ses petits-enfants furent autant d'événements heureux et joyeux qui égayèrent ses dernières années. Sa femme lui adoucissait, par sa touchante affection, maladies et infirmités. L'été, leurs enfants leur rendaient visite dans le petit manoir d'Agy et la vieille maison retentissait à nouveau de cris d'enfants.

En automne, Mme de Montenach accompagnait son mari à Territet. Ils y passaient l'hiver. Ils étaient, au Grand Hôtel, les voisins du Sultan détrôné de Turquie et d'autres épaves de marque. C'était pour Montenach l'occasion de réflexions malicieuses et sereines.

De temps à autres, de mauvaises nouvelles troublaient la douceur de leur villégiature. Ce pauvre Fribourg s'en allait. Les calèches et les landaux, veufs de leurs chevaux, n'avaient pas tous été remplacés par des autos. Les petits hôtels de la Grand'-

rue se fermaient les uns après les autres. Les jeunes gens s'expatriaient, les jeunes filles montaient en graine. Les vieilles générations, les nombreuses vieilles dames octogénaires disparaissaient les unes après les autres comme les feuilles d'automne.

En cet hiver de 1925, qu'il supporta mieux que les autres, la mort de deux de ses plus anciens amis, sa cousine Elisa de Boccard et son camarade d'étude Mgr Esseiva, prévôt de St-Nicolas, l'affecta particulièrement.

Mais son aimable optimisme reprit le dessus. Tant de choses le rattachaient encore à la vie. Sa santé devenait décidément meilleure. Rien ne faisait prévoir l'embolie qui le terrassa dans la nuit du 25 mai 1925.

Il avait 63 ans.

L'Etat de Fribourg et la Confédération firent à Georges de Montenach des funérailles solennelles. Montenach aimait les cortèges: il n'aurait pas désavoué celui qui le conduisit à sa dernière demeure.

Il avait désiré revêtir sur son lit de mort son habit de camérier. Il voulait dans la tombe rester sous les armes. Cette livrée était le symbole d'une vie passée au service de l'Eglise. On porta devant son cercueil, sur un coussin de pourpre, sa clef de camérier et ses ordres. A la suite de sa très nombreuse parenté et de ses amis, on vit au son de plusieurs fanfares défiler toute la Suisse officielle, tous les corps constitués, les autorités fédérales, les gouvernements cantonaux encadrés les uns et les autres d'huissiers aux manteaux éclatants. D'innombrables bannières, celles de la Société des Etudiants Suisses et de bien d'autres corporations saluèrent le catafalque. Une foule immense, contenue par un cordon de troupes, fit la haie pour voir passer le convoi du Baron de Montenach, conseiller aux Etats Suisses, camérier secret de cape et d'épée de plusieurs papes, chevalier, officier et commandeur d'ordres divers.

C'était le petit Georges qui s'en allait au cimetière familial de Givisiez, reposer pour toujours auprès de sa mère, la belle Clémence de Reynold, de Madame Agathe, de l'oncle Jean et du petit frère qui l'avait précédé dans la tombe quelque soixante ans auparavant.

MARCEL DE WECK.

NOTE SUR LA GUERRE

1. Ce ne sont pas des catholiques du canton de Fribourg, ce sont des luthériens allemands qui ont proclamé, au Congrès de Stockholm, avec quelle opiniâtreté ! les droits du *bellicisme*:

« Il y a quatre siècles que Luther nous a enseigné à ne pas mêler les affaires de ce monde à l'idée du Royaume de Dieu et à ne pas marquer du nom chrétien un progrès politique ou social. »

« Nous devons rappeler que les chrétiens seront toujours une minorité dans la vie des nations, un *sel* peut-être et un *ferment*, mais rien de plus, et que les grandes questions de paix et de guerre suivent, en fin de compte, leurs lois propres que nous ne pouvons pas changer... Ce serait une témérité de vouloir nous mêler aux décrets de Dieu, et son Royaume ne dépend pas de l'état de choses que nous pourrions préparer [1]. »

2. Ces fatalistes luthériens ont trouvé devant eux les *pacifistes* qui « éclairent » l'Evangile à la lumière de Rousseau ou de Tolstoï. Ceux-ci ont déclaré que la force n'avait plus à être mise au service du droit qui, à l'avenir, triompherait tout seul, étant données la Société des Nations — et la bonté de la nature humaine que chacun peut constater. L'Eglise avait condamné le duel. Pour eux, ils ont voulu encore condamner la guerre, toute guerre.

Mais ces timides disciples de Tolstoï, qui pensent que la force n'est plus nécessaire au droit, n'ont pas osé condamner la gendarmerie ! Plusieurs d'entre eux s'emploient même activement, paraît-il, à renforcer dans certaines villes les corps de police. Laissons-les accorder ensemble leur logique et leur intérêt.

A ces pacifistes échevelés qui souhaitaient « une protestation générale contre la guerre » plusieurs des délégués firent observer que des restrictions s'imposaient, et qu'on ne pouvait abolir « le droit naturel qu'a chaque peuple de se défendre contre un agresseur ou un oppresseur ». La guerre *défensive* ne devait pas être condamnée. Ce n'était donc plus *la guerre tout court* qu'on maudissait !

Mais voici que M. Kellogg secrétaire d'Etat des Etats-Unis, déclare, après Sir Austen Chamberlain, qu'il est impossible de

[1] Nous avons cité ces textes dans *L'Union des Eglises*, pp. 250, 222.

définir convenablement le mot agression. « Il me semble que toute tentative tendant à définir le mot *agresseur* et à stipuler, par des exceptions et des qualificatifs, en quelles circonstances les nations sont justifiées de faire la guerre les unes contre les autres, affaiblirait beaucoup la portée d'un traité tel que celui que nous examinons [1]. Cette tentative détruirait la valeur positive de ce traité en tant que garantie de paix [2]. » Si donc il est illusoire de distinguer la guerre défensive et la guerre agressive, il ne reste plus qu'à revenir à nos points de départs: le *bellicisme* qui ne condamne aucune guerre, ou le *pacifisme* qui condamne toute guerre. Nous voilà au rouet.

3. Il est admirable de voir dans ce débat les sentiments humanitaires des socialistes. Ce n'est pas que leurs prophètes authentiques soient pour la douceur. Ils ne l'ignorent pas, mais il leur est utile, pendant qu'ils préparent leurs coups de main, de secouer sur le pays les pavots du pacifisme. On sait bien quels sont leurs buts.

« Les communistes déclarent ouvertement que leurs desseins ne peuvent être réalisés que par le renversement violent de tout l'ordre social traditionnel. Aux classes dirigeantes à trembler devant l'éventualité d'une révolution communiste ! Les prolétaires n'ont rien à y perdre, que leurs chaînes. Et c'est un monde qu'ils ont à y gagner. »

C'est la dernière phrase du *Manifeste communiste*. Voici qui est cueilli dans Lénine:

« La guerre civile est la forme la plus aiguë de la lutte de classes, qui, après une série de collisions et de batailles économiques et politiques, de plus en plus nombreuses et violentes, se transforme fatalement en une lutte armée de deux classes l'une contre l'autre [3]. »

Et ceci, où tout n'est pas faux, que je relève dans un Projet de programme du parti communiste allemand [4] :

« La démocratie *pacifique* n'existe qu'en temps de stagnation historique, de rapports stabilisés entre les classes, de développement capitaliste grandissant. Mais au moment ou le capitalisme décline, où les relations entre classes sont troublées, la *démocratie pacifique* n'est qu'un masque sur le visage de fer de la dictature bourgeoise. » Méditons encore ceci: « *Les communistes ne nient*

---

[1] Projet de traité entre les Etats-Unis et la France.
[2] *Journal de Genève*, 18 mars 1928.
[3] *Sur la Route de l'Insurrection*, p. 31.
[4] *Le Programme de l'internationale communiste*, p. 92.

point que, seules, la violence, la guerre civile dans sa forme la plus implacable, pourront renverser les classes actuellement au pouvoir ».

Après cela, tout le monde sera, je pense, édifié sur la nature de la collaboration du socialisme et du pacifisme !

4. Quelle est, du point de vue catholique, la doctrine traditionnelle sur le fléau de la guerre ?

Ni le *bellicisme*, qui déclare que la guerre échappe à la morale.

Ni le *pacifisme*, qui pense que la perversité, avec la guerre qu'elle entraîne, sont bannies de l'histoire.

Il y a, disent les catholiques, la guerre *juste* et la guerre *injuste*.

« Si le christianisme, écrit saint Augustin dans une lettre à Marcellin [1], devait considérer toute guerre comme en soi coupable, Jésus aurait dit aux soldats qui venaient lui demander la voie du salut, de jeter leurs armes et de se refuser au service militaire. Mais il leur dit: *Abstenez-vous de toute violence et de toute fraude, et contentez-vous de votre solde* (Luc III, 14). Ceux à qui Jésus ordonne de se contenter de leur solde, il ne leur défend pas, certes, d'être soldats ! »

Il y a donc la guerre juste et la guerre injuste.

La guerre *injuste* est maudite. La malédiction qui pèse sur elle n'est pas la protestation inefficace d'un meeting. C'est la malédiction évangélique proférée contre l'homicide et contre le péché mortel: *Allez, maudits, au feu éternel !* Personne, hors de l'Eglise, n'osera répéter contre la guerre un pareil anathème !

La guerre *juste* est, dit saint Augustin, au livre XIX de la *Cité de Dieu* (chapitre 7) « une dure et cruelle nécessité ». Lorsque l'injustice de l'adversaire met les armes dans la main du juste, continue-t-il, le juste combattra, avec le cœur navré par l'injustice, où prend sa naissance la nécessité de la guerre.

Il va de soi que la guerre *défensive* est une guerre juste. C'est la guerre de la Belgique en 1914.

Mais la guerre *déclarée*, la guerre *répressive*, peut aussi être une guerre juste. Ce serait la guerre d'un pays contre le pays qui massacre ses ressortissants. Ce serait la guerre de la chrétienté pour délivrer les chrétiens du Mexique.

Il faudrait encore méditer ici sur chacune des trois *conditions* de la guerre juste, et sur les *règles* selon lesquelles elle doit être conduite. Nous avons ailleurs rappelé sommairement les enseignements de la théologie catholique sur ces points [2].

---

[1] Edit. de S. Maur, Lettre 138, n° 15.

[2] *L'Union des Eglises*, p. 230.

Les grandes erreurs politiques doctrinales ont des répercussions terribles. Le bellicisme et le pacifisme finissent également par des boucheries. En terminant son livre sur le *Roman russe*, Eugène-Melchior de Voguë évoquait la grande ère de pitié et de fraternité annoncée par Tolstoï et il ajoutait:

« Au premier abord, on est ému et séduit par ce large courant de sympathie. Malheureusement, je me souviens et je réfléchis: je me souviens que nous eûmes, nous aussi, notre siècle de sensibilité et de paysannerie. Vingt ans avant 93, tout le monde aimait tout le monde..., on retournait aux champs, on se refaisait simple, on versait des larmes sur le laboureur en attendant qu'il versât le sang. La loi presque mathématique des oscillations historiques veut que ces effusions soient suivies de réactions terribles. »

Vingt-cinq ans plus tard, c'était la terreur rouge.

Mais ce n'est pas « une loi mathématique », c'est l'*iniquité humaine*, qui durera autant que le péché, qui est responsable de la nécessité des guerres.

Dieu, ajoutons-le, qui est Tout-Puissant, n'est pas mis en échec par les rébellions des hommes. Il fait servir à ses desseins les révoltes même de ceux qui le haïssent, le bien qu'il aime et le mal qu'il déteste, la paix et la guerre, la guerre juste et la guerre injuste, en sorte que tout le cours des événements, directement ou par détour, librement ou par contrainte, rentre dans le plan mystérieux de sa Providence. Il faut être athée pour le nier.

5. Il est un catholique qui a parlé de la guerre *divine*[1]. C'est Joseph de Maistre. Je n'ai pas, pour la théologie de Joseph de Maistre, une sympathie sans réserves: je ne le tiens pas pour un Père de l'Eglise, et je ne me charge pas de justifier toutes les affirmations de l'auteur du *Pape* et des *Soirées de Saint-Pétersbourg* où se trouvent néanmoins tant de vues profondes. Mais je serais humilié de le citer à contre-sens, et quand j'entends dire qu'il tient la guerre pour divine, je vais voir ce qu'il veut signifier.

Il rattache d'abord la guerre au *péché*, lequel n'est certes pas, pour lui, d'origine divine ! « Coupables mortels, dit-il, et malheureux, parce que nous sommes coupables ! *c'est nous qui rendons nécessaires tous les maux physiques, mais surtout la guerre.* »

Il considère, en outre, la guerre comme un paradoxe si déconcertant, qu'à son avis, « il n'y a pas moyen d'expliquer comment la guerre est possible humainement ». On connaît ce beau passage: « Il y a cependant dans l'homme, malgré son immense dégradation, un élément d'amour qui le porte vers ses semblables: la compassion lui est aussi naturelle que la respiration. Par quelle magie inconcevable est-il toujours prêt, au pre-

[1] Il ne dit pas que la guerre est d'*origine* divine.

mier coup de tambour, à se dépouiller de ce caractère sacré pour s'en aller sans résistance, souvent même avec une certaine allégresse, qui a aussi son caractère particulier, mettre en pièces sur le champ de bataille, son frère qui ne l'a jamais offensé et qui s'avance de son côté pour lui faire subir le même sort, s'il le peut ? »

Mais, et voilà où de Maistre en veut venir, si l'on admet le principe, incontestable pour qui croit en Dieu, que *lorsque les lois fondamentales de la création sont transgressées, il en résulte d'infinis désastres*, il faudra voir, dans les guerres, justes ou injustes, un témoignage irrécusable que *les lois essentielles de l'univers spirituel ont été profondément altérées, puisqu'elles prennent de si terribles, de si générales, de si inexplicables revanches.* Or, l'ordre de la création étant divin, la résistance qu'il oppose au désordre du péché, la revanche en un mot qu'il prend sur le péché, est, à son tour, divine. *En ce sens donc, mais en ce sens seulement, la guerre est divine*[1]. Réduite à sa thèse essentielle, l'argumentation de Joseph de Maistre nous semble, quelles que soient les considérations qui l'accompagnent, rigoureusement exacte.

Pour ceux qui ne comprendraient pas, qu'ils se gardent d'ouvrir les *Soirées de Saint-Pétersbourg,* ou de citer Joseph de Maistre.

Ils feront mieux auparavant d'apprendre à réfléchir.

CHARLES JOURNET.

---

[1] « Tout ce qui arrive est adorable », disait Bloy. Cette parole n'est si belle que parce qu'elle est la traduction d'une parole de saint Paul : « A ceux qui aiment Dieu, tout tourne à bien ».

Et l'on pourra dire, d'une seconde manière, *mais par accident, indirectement, et par occasion cette fois-ci*, que la guerre est divine, si l'on regarde au bien que la Toute-Puissance divine sait tirer de ce mal. Pour me faire comprendre de chacun, je transcris ces lignes d'une lettre de guerre:

« Je suis peu accessible aux joies humaines, car j'aperçois toujours, à travers elles, leur néant et leur stérilité ; et puis, quand on a goûté l'amitié de Jésus, le reste ne tente guère. Cependant, je dois avouer que mon cœur de soldat a frissonné d'une indescriptible émotion quand l'Arc de Triomphe a dressé sa voûte devant notre lente marche...

« Quelque chose vient de mourir en moi que j'ai peine à définir. Ce couronnement d'une carrière héroïque a pris en moi la forme des beaux chants funèbres qui entourent les morts dans les églises en deuil. Il me semble que le soldat que j'étais encore hier, lié jusqu'à la moindre fibre de mon être à la quotidienne demande de la Patrie, est descendu dans le tombeau.

« Elle est donc finie cette guerre vraiment divine !...

« A Versailles, au premier coup de canon annonçant l'armistice, j'en avais eu un goût avant-coureur, mais purement superficiel. Cette fois, l'expression a été complète. Je ne puis vous exprimer le sentiment que j'avais de la guerre, tant elle m'apparaissait en ses moindres détails liée à la croix du Christ. Oui, elle était pour les hommes de bonne volonté ce que le Jardin des Oliviers et le Calvaire furent pour Jésus. La guerre, c'était le ciel descendu sur le monde, puisqu'elle apportait aux hommes, naturellement et sans efforts, les conditions de l'idéale félicité ici-bas: je veux dire la souffrance, le sacrifice, la charité ! La mort apparaissait par surcroît et donnait aux heures de lassitude le sentiment de l'éternité toute proche.

« Comme nous étions près des martyrs de la primitive Eglise !... » (*Les Etapes de Dehival dans les voies de l'Amour*, p. 384.)

CHRONIQUE DE LITTÉRATURE

Le romancier est, dit Mauriac, le singe de Dieu [1]. Il imite l'acte créateur, contraint à l'existence des êtres qui, dès lors, s'imposent à l'imagination commune. Une si claire prétention, et d'indéniables réussites n'empêchent pas que le désarroi ne vienne troubler parfois les romanciers. Il y a crise. La crise actuelle du roman est due, selon l'auteur de *Genitrix*, à un effacement des valeurs qui entraîne l'impossibilité des conflits que l'on s'appliquait jusqu'ici à représenter. Il faut donc dessiner d'autres images, reconnaître d'autres régions, les régions inférieures. L'analyse ira profond, très bas, pour dire vrai, pour saisir une réalité plus foncière, bien individuelle. La synthèse sera soustraite à l'artifice de la logique et de l'identité personnelle [2]; le mouvement simple de la vie unira les éléments disparates, incohérents, dont se compose l'âme humaine. Mais la grande misère de l'homme, dès qu'elle est constatée, n'est-ce pas l'appel de Dieu ? Le romancier se doit de faire tout tenir dans son œuvre: les désirs les plus honteux et les aspirations les plus élevées. Son audace se doit ainsi porter aux deux extrémités des faits qui constituent l'homme.

L'on pourrait discuter longtemps sur de semblables thèmes. Les comparaisons de Mauriac sont parfois abusives. Créateur,

---

[1] MAURIAC, *Le Roman* (Nouveaux cahiers de la Quinzaine. Paris 1928).

Cette étude contient, croyons-nous, toute la substance, au moins, d'une conférence donnée naguère à Genève. Dans ce même cahier, de Mauriac aussi, de très bonnes pages sur Loti, France, Radiguet, Green et Barrès.

[2] C'est une remarque qui va loin.

D'un nouveau personnage inventez-vous l'idée?
Qu'en tout avec soi-même il se montre d'accord,
Et qu'il soit jusqu'au bout tel qu'on l'a vu d'abord.

Je n'ai pas besoin de rappeler que ces vers sont de Boileau. Nos modernes écrivains ne veulent plus du principe classique qu'ils énoncent.

e romancier a la possibilité de se tromper, la redoutable liberté de faire le mal. La poursuite de la connaissance est toujours de soi légitime, mais la complaisance à fixer certains objets, à les faire contempler, ne peut-elle être quelquefois une secrète et coupable approbation ? Il y a des valeurs. Cette affirmation n'est point sur les lèvres seulement. L'essentiel n'est pas qu'on la relise à toutes les pages d'un roman, ni même en aucune. Il faut qu'elle soit enracinée dans l'esprit et dans le cœur, au point de jaillissement des idées et des images, pour leur donner une indélébile nuance.

* * *

Le nouveau roman de H. de Ziegler [1] marque, nous semble-t-il, à quelques égards, un progrès sur *Les Deux Romes* [2]. La composition en est plus serrée. On y distingue moins de morceaux de bravoure, imparfaitement rattachés au récit. L'auteur, il est vrai, a simplifié le problème de la composition. L'attention n'est plus divisée, répartie sur plusieurs personnages ; un seul accapare tout. C'est Decorvel, un enfant mal aiguillé sur la voie pédagogique, un maître de français, exilé — quel charme ! — en Turquie, puis dans sa ville natale, — quel ennui ! Il est exaspéré par un travail qui contredit à ses goûts et à ses ambitions de poète. Un pamphlet pertinent, un beau-père généreux, le libèrent des tâches détestées.

Cette ardeur à se débarrasser d'un titre honni et à vitupérer l'art d'enseigner a ému, paraît-il, certains pédagogues de chez nous. Que ne se disent-ils que le trait satirique, fût-il envoyé d'une main experte, atteint celui-là seul qui s'offre à la blessure ! Et tant pis pour le profane qui verrait dans ce livre de quoi désobliger. Il y a des cuistres partout ; et le métier n'a jamais raison d'un honnête homme. Un conflit est possible, que n'indique pas Mauriac, mais que l'on a souvent signalé entre une activité poétique et un exercice professionnel. Voilà qui est toujours intéressant. La difficulté de représenter ce conflit dans un roman, c'est qu'il est malaisé d'incarner dignement le génie poétique. Or, à moins de faire valoir les termes, l'opposition perd de sa netteté et les plaintes ne trouveront plus d'auditeur compatissant. Avec ses enthousiasmes, ses ferveurs (capables de s'égarer), Decorvel ne laisse pas pressentir assez les harmonies de son chant.

---

[1] *L'invention du Bonheur*. Paris 1928.
[2] Voir: *Nova et Vetera*, 1926, p. 230.

Est-il un vrai poète ? L'auteur devrait nous empêcher de poser la question. Plutôt que la création d'un personnage, je voudrais louer le mouvement du style. Il nous entraîne à une très moderne allure, dans le temps et dans l'espace. En quelques lignes, on parcourt les pays et les jours, et l'on cueille, tant l'auteur est habile, des bouquets de métaphores et de comparaisons. C'est un jeu plein d'attrait, plus qu'ingénieux, d'un rival de Giraudoux et de Cocteau, ou bien d'un admirateur ironiqu e de l'emphase italienne.

Au point d'arrivée, avec le sourire toujours et l'élégance, c'est un jeu plus sérieux. Decorvel « invente » le bonheur. Après des aventures qui ne comptent guère, il se marie. Invention déjà ancienne, antérieure à Ziegler, à Edouard Rod même, qui découvrit *Le Sens de la Vie* après *La Course à la Mort.* Mais il appartient aux poètes et aux romanciers d'inventer chaque jour le bonheur avec l'accent de l'épreuve personnelle et les émerveillements rafraîchissants. Avant le mariage, « Decorvel tient à haine et à mépris ce qu'on nomme les bonnes mœurs ». C'est facile à quiconque n'est pas excessivement timoré — pourvu qu'il croie que les bonnes mœurs sont filles du respect humain et de la respectabilité bourgeoise. Mais il faut se méfier des généalogies truquées qui altèrent les légitimes filiations, qui déplacent les honneurs et les respects. Epoux, père de famille, Decorvel est en passe, sans doute, de rétablir de plus justes rapports et de changer son mépris. En même temps qu'il «invente» le bonheur, il commence à retrouver l'ordre humain.

Nous souhaitons qu'il poursuive.

François BOUCHARDY.

Nous reproduisons ici le «schéma» qui se réfère à l'article : La déroute de la Pédagogie *publié dans ce fascicule, page 145.*

SCHÉMA DES PROGRAMMES DE L'ÉCOLE UNIQUE DU TRAVAIL

Adopté comme base en Russie par le Collège du Commissariat de l'Instruction publique (5 mars 1923).

I. SCHÉMA DU PROGRAMME POUR L'ÉCOLE DU 1er DEGRÉ (8 à 12 ANS)

Années d'étude	LA NATURE ET L'HOMME	LE TRAVAIL	LA SOCIÉTÉ
1) 8-9 ans	Les saisons de l'année	Le travail quotidien de la famille à la campagne et en ville.	La famille et l'école.
2) 9-10 ans	L'air, l'eau. le sol. Les plantes et les animaux domestiques et leurs soins.	Le travail du village ou du quartier de la ville où l'enfant habite.	Les institutions administratives de la ville et du village.
3) 10-11 ans	Notions (observations) élémentaires de physique et de chimie La Nature locale. La vie de l'organisme humain.	Economie de la contrée.	Les institutions administratives départementales Image du passé de la contrée.
4) 11-12 ans	La géographie de la Russie et des autres pays. La vie de l'organisme (du corps) humain.	L'économie nationale de l'U.R.S.S. et des autres pays.	L'organisation de l'Etat de l'U.R.S.S. et des autres pays. Tableaux du passé de l'Humanité.

II. SCHÉMA DU PROGRAMME DU 1er CYCLE DE L'ÉCOLE DU 2me DEGRÉ (12 à 15 ANS)

1re année

I. *La Nature, ses forces et ses richesses.*	II. *Utilisation de ces richesses et des forces de l'homme.*	III. *La vie sociale.*
1) La physique et la chimie (dans les limites du besoin en vue de la compréhension des phénomènes du climat, de la vie du sol et des plantes).	1) Exploitation du sol, ses aspects et ses formes à la campagne. Les caractéristiques des contrées agricoles de l'U.R.S.S. La culture et l'engrais du sol. Assolement. Les soins des plantes aux champs. Les outils et instruments aratoires. Les plantes cultivées. L'élevage: l'aviculture et autres branches de l'élevage. Exploitations agricoles petites et grandes.	Les paysans et les seigneurs. La féodalité et son origine. La lutte des paysans contre les seigneurs. La noblesse. Le tsar et la noblesse. La monarchie. La guerre de Crimée. L'abolition de l'esclavage (de la féodalité). — L'esclavage politique des paysans. Paiement d'amortissements. Insuffisance des terrains distribués aux paysans. Petite exploitation paysanne. Grande exploitation par les gros propriétaires. L'état (chiffres) de l'économie rurale avant la guerre. Ce que les paysans pensent du droit sur la terre. L'union de la classe ouvrière et de la paysannerie. La conquête du pouvoir. La loi terrienne. La lutte paysanne dans l'Occident. Les Jacqueries. Les guerres paysannes. La grande révolution française.
2) Le sol, sa composition et ses propriétés. La caractéristique du sol des différents rayons de la Russie. 3) Observations du temps. Météorologie. Climat des différentes contrées russes. 4) Biologie végétale, sa dépendance des conditions environnantes. La flore russe. Zoologie. Relation entre la structure et les conditions de vie; les animaux utiles et nuisibles à l'agriculture.	2) L'agriculture dans l'Occident et en Amérique. Les résultats de l'application de la science à l'agriculture. La terre renouvelée.	

2me année du 2me degré.

1) La physique et la chimie dans les limites nécessaires pour comprendre: *a)* La vie de l'homme et des animaux; *b)* L'application de ces sciences dans l'industrie (construction des machines et moteurs, électricité, etc.)	1) Extraction des minerais, des minéraux et du combustible.	Les travailleurs et les capitalistes. Le travail salarié et le capital. La propriété privée aux dépens du travail. La situation de la classe ouvrière. Union de la noblesse et des capitalistes. Monarchie constitutionnelle. République. La dictature de la bourgeoisie. République démocratique. Capitalisme. Concurrence. Le chaos de la production. La lutte entre le travail et le capital. Les chartistes. L'an 48. Le manifeste communiste, expression des aspirations de la classe ouvrière. Association internationale des travailleurs. La Ire Internationale. Tentative des ouvriers de prendre le pouvoir: la Commune de Paris. La IIme Internationale. La lutte par les grèves. Groupements professionnels. Groupements en partis politiques. Le capitalisme en Russie. Les survivances de la féodalité. Monarchie. La lutte contre celle-ci en 1905 et en 1917.
2) Minerais, mines, minéraux, combustibles. Régions minières et houillères russes.	2) Industrie chimique et mécanique. Métier. Manufacture. Fabrique. Organisation du travail dans un petit atelier, dans une fabrique et dans une manufacture. Le développement des différentes branches de l'industrie en Russie et dans d'autres pays. Divisions de l'U.R.S.S.	
3) Animaux et végétaux industriels. 4) L'homme, membre du monde animal. Son anatomie et sa physiologie.	3) Technologie des produits de l'agriculture. 4) Géographie anthropologique: L'homme et la société humaine dépendent du milieu naturel.	
5) Hygiène du travail physique et intellectuel. L'organisme sain et morbide.	5) L'homme comme force de travail. L'organisation de son travail. Hygiène (lois), du travail et de la santé des travailleurs.	

3me année du 2me degré.

1) La structure de l'univers. (Observations astronomiques nécessaires, chapitres de la physique et de la chimie correspondants.)	1) Le chaos dans l'organisation sociale du travail en régime capitaliste, gaspillage des forces productrices.	Le développement du capitalisme. Les trusts. Le marché mondial. Les colonies. Impérialisme. La guerre impérialiste de 1914. Décomposition

2) La structure de la matière.	2) L'économie rationnelle en régime communiste. Rôle de l'escompte (statistique). Rationalisation de la production.	de la Russie due à la guerre. La défaite sur les fronts. La Révolution de 1917. La chute de la monarchie. Le gouvernement provisoire. La continuation de la guerre. La Révolution d'octobre. Régime soviétique. Les bases de la constitution soviétique. Différence avec une république parlementariste. La dictature du prolétariat. Son but. 5 ans de dictature prolétarienne. La IIIme internationale et la prochaine révolution mondiale.
3) L'origine de l'histoire de la terre.	3) Le régime soviétique, régime transitoire entre le capitalisme et le communisme.	
4) Le transformisme. Mutabilité et hérédité des organismes.		
5) La sélection naturelle et artificielle ; l'origine des espèces (à ceci se rattache l'étude des espèces animales et végétales nécessaires à l'agriculture, la sélection et l'éclosion de nouvelles espèces).		
6) L'évolution des règnes : animal et végétal. L'origine de l'homme.		

III. SCHÉMA DU PROGRAMME DU 2me CYCLE DE L'ÉCOLE DU 2me DEGRÉ

	4me année du 2me degré.	
Les principales étapes pendant lesquelles le pouvoir de l'homme sur les forces de la nature augmentait et pendant lesquelles l'homme prenait de plus en plus possession des richesses naturelles.	L'histoire du travail.	La revue sociologique des principales étapes du développement de l'humanité (la civilisation primitive ; l'héritage culturel de l'ancien monde ; féodalisme et sa culture ; artisanat et commerce des villes, leur culture ; le capitalisme commercial (marchand, mercanti).
	5me année du 2me degré.	
Les problèmes immédiats quant à l'utilisation des forces et des richesses de la nature par l'U.R.S.S.	L'organisation scientifique du travail.	Le moment historique actuel. Situation internationale. L'importance de l'U.R.S.S. dans le mouvement international. Les problèmes du pouvoir soviétique quant à la construction sociale. Rôle des syndicats. Rôle du parti.

BIBLIOGRAPHIES

Abbé Jean Dermine : *La doctrine du mariage chrétien* édité par la Société d'études morales, sociales et juridiques, Louvain, 11 Rue des Récollets.

Voici enfin sur cette délicate question un ouvrage à la fois vraiment solide, bref... et bon marché. Nous aimerions le voir dans toutes les bibliothèques de nos cercles d'études. L'auteur étudie avec beaucoup de franchise 1° la fin primordiale de la famille: la procréation et l'éducation, 2° le sacrement de mariage, 3° les propriétés et les lois du mariage chrétien, 4° l'indissolubilité du mariage, 5° le mariage chrétien et le problème de la vie, Voici du reste comment l'auteur introduit son ouvrage.

« J'ai conscience de remplir un véritable devoir en exposant un sujet d'importance capitale et trop souvent méconnu parce qu'il est systématiquement passé sous silence et par conséquent ignoré: l'innocence n'est pas l'ignorance et quand on a atteint l'âge des fortes émotions et des grandes luttes de la vie, la vertu, loin de faiblir ne peut que se raffermir en prenant conscience d'elle-même, du champ de son action et des dangers auxquels elle doit parer. C'est pour elle l'unique moyen d'éviter les surprises parfois désastreuses de la réalité et de se préparer résolument et sans timidité aux nobles tâches de la vie. Je viens de dire que l'innocence n'est pas l'ignorance, et je ne crains pas d'ajouter: « l'ignorance n'est pas toujours non plus l'innocence ». Beaucoup pèchent parce qu'ils ne connaissent ni la beauté de la vertu ni la gravité de la faute qu'ils commettent, et s'il est hélas trop vrai que tant de foyers sont de nos jours contaminés par le grand fléau de la stérilité volontaire, c'est sans doute en ordre primordial parce que beaucoup d'époux chrétiens n'ont plus l'énergie ni la générosité suffisantes pour réagir contre la corruption du monde, mais c'est aussi parce qu'ils profanent ce qu'ils ignorent, et comme le dit le Souverain Pontife dans son admirable encyclique *Ubi arcano Dei*, parce qu'on a vu « s'obscurcir dans le peuple la conception religieuse du mariage que l'Eglise lui avait inculquée. »

Ce livre a obtenu en Belgique un succès considérable. F. CH.

Pierre Deslandes : *Les saisons enlacées* aux éditions « Spes » 17 Rue Soufflot, Paris V.

Qui n'a lu et goûté les poèmes de Louis Mercier ? *Les saisons enlacées* nous rappellent ses *Petites Géorgiques*, mais cette fois, celle qui est à l'honneur c'est la Terre vaudoise et, par elle, tout notre bon pays romand. Nos lecteurs appré-

cieront beaucoup, nous en sommes sûrs, ces récits alertes et tranquilles à la fois, où transparaît l'âme de notre race burgonde. *Nova et Vetera* est heureuse de signaler ce petit volume, d'autant plus que nous allons compter PIERRE DESLANDES parmi nos collaborateurs.

F. CH.

Mgr PAUL RÉMOND : *L'heure d'obéir*, Paris, Bloud.

On connaît l'ouvrage publié sous la direction de Jacques Maritain: *Pourquoi Rome a parlé.* Si excellente que soit cette réponse doctrinale aux égarés de l'Action Française, ceux-ci continuent hélas d'ergoter et d'esquiver l'obéissance par des distinctions inadmissibles. Puisqu'ils se complaisent dans cette basse casuistique force est bien de les y suivre. C'est à quoi s'est appliqué Mgr Rémond, Aumônier général de l'armée française du Rhin. L'auteur parle d'abord des devoirs des prêtres vis-à-vis des réfractaires, puis aborde les principales objections que présentent les partisans du journal condamné. Tout cela est dit sans amertume mais sur le ton ferme qui convient. Il faut sans doute éviter de froisser inutilement des âmes aigries, mais croit-on franchement que c'est en se taisant au lieu de répondre aux outrageantes calomnies de l'Action française, en « excusant » presque le souverain Pontife comme quelques-uns l'on fait, qu'on apaisera le mieux ce douloureux conflit ? L'attitude lâche qu'ont adoptée certains organes de la Presse catholique a plutôt contribué à encourager la résistance.

F. CH.

ADRIEN CANCE : *Le code de droit canonique,* tome I, Paris, Gabalda. 1927.

Bien souvent, les laïcs instruits nous demandent un ouvrage en français sur le Code de droit canon. Nous sommes heureux de leur signaler celui-ci; c'est un commentaire assez bref mais bien au point. Le premier volume, seul paru, nous conduit jusqu'au canon 486, aux portes du titre des religieux. Espérons que les volumes suivants ne se feront pas trop attendre. F. CH.

F. CIMETIER : *Pour étudier le code de Droit canonique,* Paris, Gabalda, 1927.

Le volume de M. Cance est un résumé du Code, celui de M. Cimetier est un recueil documentaire où sont classées les réponses du Saint Siège qui servent à l'interprétation du Code. Ce qui est épars en dix volumes des *Acta Apostolicae Sedis* se trouve réuni ici dans l'ordre des canons auxquels se réfèrent ces divers documents. Une introduction générale signale les principaux ouvrages parus sur le Code. F. CH.

J.-B. BOUVIER, *La Nouvelle Eglise de Semsales.* (Fribourg 1928).

Les lecteurs de *Nova et Vetera* connaissent la belle église de Dumas et Severini. J.-B. Bouveir la décrit avec beaucoup de simplicité et la plus sincère admiration. Sa brochure peut fort bien préparer à une visite et, avec ses illustrations, elle assurera un plus durable souvenir.

F. B.

Pour honorer le troisième centenaire de la naissance de Bossuet, nous avons présenté de lui dans le deuxième cahier de « Nova et Vetera »,

TROIS ÉCRITS SPIRITUELS

publiés intégralement et précédés d'une petite introduction. — Editeurs Fragnière Frères, Fribourg. Prix 3 fr.

IMPRIMATUR

Friburgi Helv. 28 Martii 1928.

L. Ems, v. g.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE DE 96 A 144 PAGES

dirigée par

le P. M. V. BERNADOT, Dominicain

vous apporte chaque mois des articles sur

les fondements et la **pratique de la vie intérieure;**

une vertu qu'elle expose d'après la doctrine et les exemples des saints;

les fêtes liturgiques du mois dont le symbolisme est expliqué à fond;

un saint dont elle raconte la vie, expose la doctrine, analyse les écrits, cite les meilleurs extraits;

les règles de la direction spirituelle pour vous-même et pour les œuvres dont vous vous occupez;

les lectures spirituelles que vous pourriez faire (ouvrages anciens ou nouveaux à conseiller aux fidèles pour acquérir et entretenir une piété éclairée et profonde);

le mouvement de la vie spirituelle (principaux articles des revues qui intéressent la vie spirituelle, chroniques de liturgie, de pédagogie, des œuvres paroissiales, etc).

DEUX ÉDITIONS

Edition simple: 8 francs suisses. **Edition avec supplément: 10 francs suisses**

L'édition avec supplément ajoute, au programme ci-dessus, un cahier consacré aux questions d'érudition (études historico-doctrinales sur les mystiques, les sources de la mystique, etc.).

ECOLE THÉOLOGIQUE DE SAINT-MAXIMIN (Var)

Compte postal: LA VIE SPIRITUELLE, Marseille 92.42

Librairie Vve J. C. Meyer Fribourg

70 PLACE DE LA CATHÉDRALE

Quelques nouveaux livres.

Collection des auteurs grecs et latins :

ARISTOPHANE : T. 3. Les oiseaux. — Lysistrata. Texte et traduction.
PLOTIN : Ennéades, T. 4. » »
CICERON : De l'orateur, L. II. » »
— L'Amitié. » »

Evolution de l'Humanité :

LOT : La fin du monde antique et le début du moyen âge.
N.B. — Tous les autres volumes de cette collection sont en magasin.
LALANDE : Vocabulaire technique et critique de la Philosophie.
2 volumes Fr. 154.— français.

Collection Ars et Fides :

P. CAZIN : Le Bestiaire des deux Testaments. Fr. 3.— net.
GASCOTTE : Histoire de la Révolution Française.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

FRIBOURG (SUISSE)

GARANTIE DE L'ÉTAT



CAPITAL ET RÉSERVE FR. 34,450,000.—

TRAITE TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

LIBRAIRIE J. JACQUEMOUD

Genève :: Corraterie 20 :: **Genève**

COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX I. 1607

ARTICLES RELIGIEUX

EDITIONS

DE

LIVRES DE PIÉTÉ

L'art catholique

PARIS

IMAGES -- ESTAMPES
(collections complètes)

Reproductions de
STATUES et CRUCIFIX

La revue des Jeunes

PARIS

Somme théologique de Saint-Thomas
en cours de publication
texte latin,
traduction française.

Dépositaire des

LIBRAIRIE SAINT THOMAS D'AQUIN

SAINT MAXIMIN

Abbaye de St-André	Apostolat de la prière	Abbaye de Maredsous
Lophem-Lez-Bruges	Toulouse	Belgique

Mame - Dessain - Pustet - Desclée, etc.

Nouvelle Librairie Nationale :: Editions Spes, Paris

Service de Commission

La Librairie J. Jacquemoud se charge de procurer très rapidement tous ouvrages de religion, d'apologétique, de littérature, romans choisis, etc. aux meilleures conditions. *En relations avec tous les Editeurs catholiques.*

ABONNEMENTS A «NOVA ET VETERA», SANS FRAIS

HENRI NAEF
DOCTEUR ÈS LETTRES

FRIBOURG AU SECOURS DE GENÈVE

1525-1526

PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE
DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE FRIBOURG

PRÉFACE DE M. GASTON CASTELLA

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

Edition ordinaire :

Un volume in 8° de 320 pages et 16 planches hors texte en héliogravure. Prix fr. 6.—

Edition de luxe numérotée :

Format grand in 8°. Papier anglais. Couverture originale dessinée d'après des documents de l'époque.
Prix fr. 20.—

Dix exemplaires sur Japon :

numérotés de 1-10. Edition de grand luxe.
Prix fr. 60.—

FRIBOURG
FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS
—
1927

Une des particularités de l'histoire suisse au moyen âge est le développement des combourgeoisies, c'est-à-dire des alliances entre villes promettant de se soutenir mutuellement pour la défense soit des intérêts communs, soit des intérêts particuliers de leurs ressortissants...

Le traité de combourgeoisie de Genève avec Fribourg et Berne a été signé le 8 février 1526. Il suit donc de deux mois le traité conclu par les mêmes villes avec Lausanne, le 7 décembre 1525. Il a été négocié en même temps, et il s'inspire des mêmes motifs. Dans une étude publiée en 1925, M. Favre de Genève, avait exposé d'une manière générale les négociations. M. Naef revient sur ce sujet, en insistant sur la part déterminante de Fribourg dans ces tractations, et en apportant des documents et des aperçus nouveaux. C'est un travail très fouillé, neuf, bien ordonné et conduit et d'une lecture agréable. Il place M. Naef au rang de nos meilleurs historiens romands.

Maxime REYMOND.
(« Feuille d'Avis de Laus. ».)